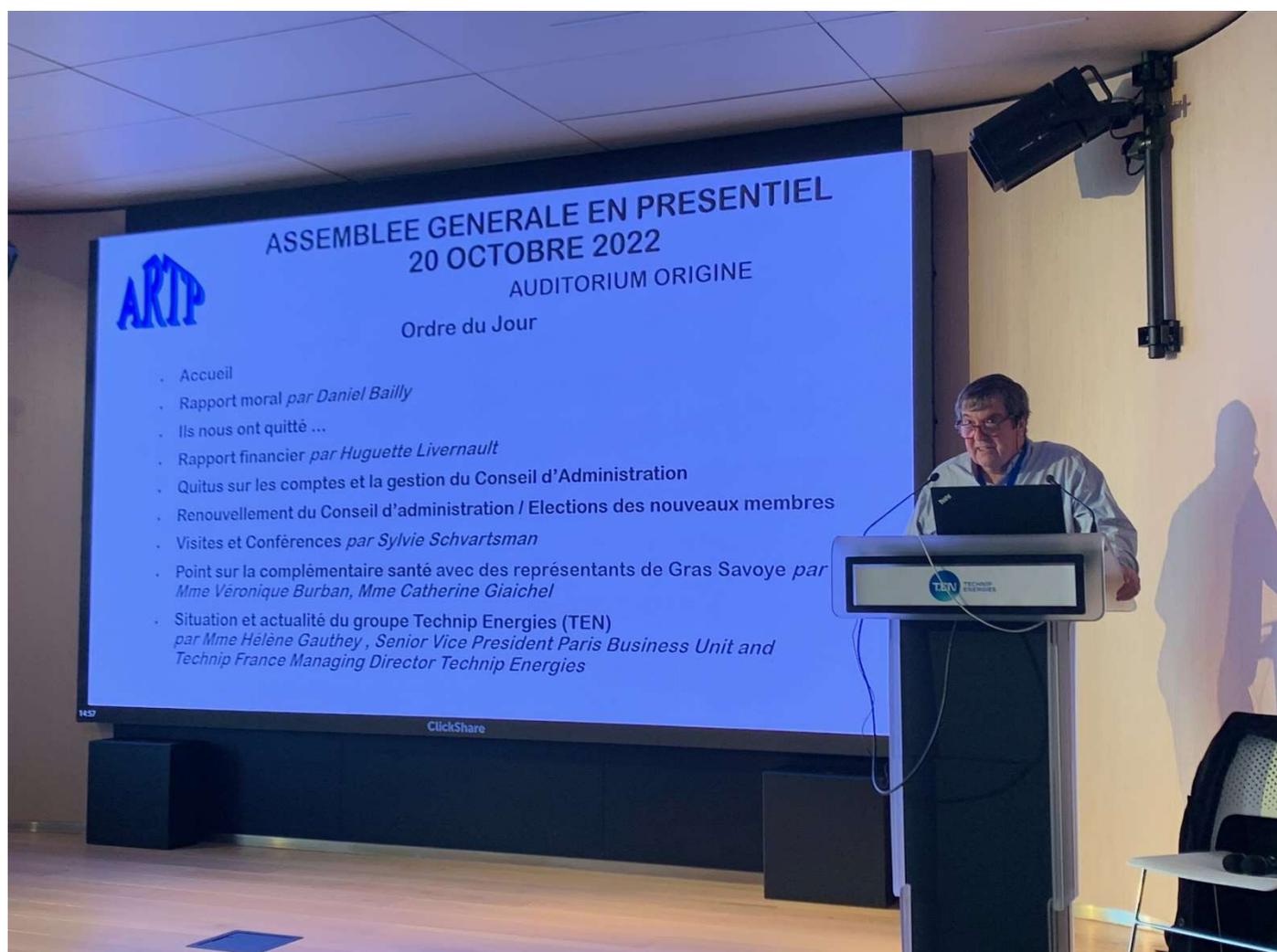


LE TRAIT D'UNION

N° 120



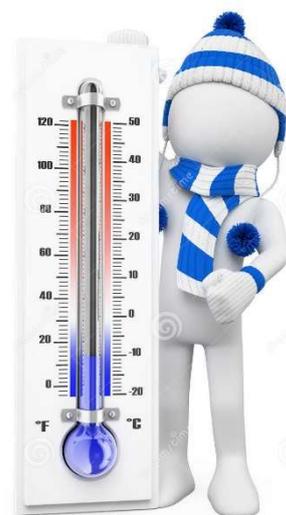
DÉCEMBRE 2022

Association des Retraités de TECHNIP

TECHNIP ENERGIES - immeuble ORIGINE
2126, boulevard de la DEFENSE - CS 10266
92741 NANTERRE CEDEX – France
a.rtp@external.technipenergies.com
www.artchnip.org

L'HIVER SERA RUDE !

Quelques petits rappels pour ne pas avoir froid !



Les premières vagues de froid arrivent alors, on se couvre bien et on adopte ces astuces pour profiter de la saison sans tomber malade.

1. Pour éviter de grelotter et de ne penser qu'à se réchauffer, il n'y a pas de secret : **il faut se couvrir !** Des méthodes existent.
 - La première, multiplier les couches de vêtements ! L'air qui circulera entre chaque épaisseur sera réchauffé et vous serez beaucoup mieux.
 - Autre astuce très utile : la paire de collants à glisser sous le pantalon.
 - Certains préféreront des vêtements techniques que l'on trouve dans les magasins de sport. Ils permettent de garder le corps au chaud tout en le laissant respirer sans transpirer. Le « thermolactyl de notre enfance » existe toujours !
 - N'hésitez pas à sortir le bonnet, l'écharpe en laine mais aussi des chaussettes chaudes !
2. **Adapter sa nourriture à la saison !** En hiver, on ne mange pas la même chose qu'en été. Les légumes de saison et les féculents (carotte, panais, betterave, navet, radis, pomme de terre, patate douce) de même que les légumineuses (riz, blé, quinoa, millet, sarrasin, lentilles, haricots secs, pois chiches et pois) vous permettront de faire le plein d'énergie pour lutter contre le froid et renforcer vos défenses naturelles.
3. **Mangeons des protéines !** En les digérant, la **température corporelle augmente** plus rapidement qu'avec des glucides ou des lipides. Rappelons les aliments les plus riches en protéines : blanc de poulet, cuite, sans peau / bœuf haché, maigre, cuit / porc, côtelette, cuite / viande de gibier, cheval, cuite thons blancs, sardines / poissons blancs (cabillaud, sole, morue) / poissons gras (saumon, truite, maquereau, etc.) / graines de citrouilles / haricots noirs / lentilles... sans oublier les œufs / noix / amandes / semoule / avoine / riz sauvage / quinoa / tofu ferme / fromage ferme / fèves de soja / jambon/poitrine de dinde en tranches / lait / yaourt grec...
4. **L'alcool, en revanche, ne tient pas chaud, il augmente le risque d'hypothermie.** De la même manière, la caféine garde les vaisseaux sanguins dilatés et le corps perd de la chaleur plus facilement
5. On peut manger épicé ! **Le gingembre** en particulier est reconnu pour réchauffer. Outre une action bénéfique pour lutter contre le rhume, il aiderait le sang à circuler mieux et permettrait, intégré dans la cuisine, d'**augmenter la température corporelle**. Si vous n'aimez pas le gingembre, vous pouvez miser sur d'autres épices et notamment le piment.
6. On a moins soif en hiver ! Mais **s'hydrater est important !** Privilégiez les boissons chaudes ou tièdes à base de citron ou de thym (thé, tisane) ... ou un bon Chocolat chaud, une soupe de légumes maison... c'est selon vos goûts. Notre conseil : au réveil, prenez une cuillère de miel et buvez un verre d'eau tiède citronné.
7. **Grâce au sport**, on stocke de l'énergie, on renforce son corps et on s'adapte plus facilement au froid. Une simple marche, régulière et tonique, peut suffire à booster notre organisme.
8. Autre petite astuce qui a toute son importance : **la température de votre intérieur**. Le mauvais réflexe est de l'augmenter dès qu'on arrive de dehors. **L'ADEME recommande 17°C pour une chambre et 19°C dans une pièce à vivre**. Au-delà de 19 ou 20°C, vous favoriserez la prolifération des microbes chez vous, le meilleur moyen pour tomber malade ! Donc, à vos pulls !!!
9. Attention à l'humidité, il est nécessaire d'**aérer** convenablement son logement en hiver. Aérer permet également de faire baisser le niveau de pollution intérieure.
10. **En fermant vos volets ou en baissant vos stores** immédiatement après le coucher du soleil, vos vitres refroidissent moins, ce qui améliore votre confort thermique.
11. **Déroulez les tapis** que vous aviez rangés en été pour gagner en confort et réchauffer votre salon.
12. **Purgez vos radiateurs** afin de faire sortir l'air emprisonné dans le circuit de chauffage et vérifiez votre chaudière. Ainsi vous gagnerez aussi sur votre budget chauffage. Et ne mettez pas de rideaux devant les radiateurs. Cela permettra à la chaleur de mieux se diffuser dans vos pièces.
13. Pour favoriser la circulation sanguine en cas de froid, **les massages sont bienvenus !** Les vaisseaux ont tendance à se rétracter pour protéger les organes vitaux d'une chute de température importante : c'est la vasoconstriction. Le massage est un très bon moyen de se réchauffer. En plus, cela permet de passer un petit moment cocooning !
14. **Plonger ses pieds quelques minutes dans de l'eau chaude** en fin de journée est un bon moyen de lutter contre le phénomène de vasoconstriction dû au froid qui affaiblit le système immunitaire.
15. Enfin, **les bouillottes** sont redevenues à la mode ! Placer les dans votre lit. C'est à la fois relaxant et réchauffant !

References : passeport santé, consoglobe - Merci Sylvie

SOMMAIRE

Couverture : AG 2022, présentation dans l'amphithéâtre d'Origine

L'HIVER SERA RUDE ! - page 2

HOMMAGE À NATACHA - page 4

ÉDITORIAL

- avec vous l'ARTP se porte bien - page 5

ASSEMBLEE GENERALE 2022 DE L'ARTP

- Photos de l'AG - page 6
- Photos du pot - page 8

POUVOIR D'ACHAT

- Le pouvoir d'achat des retraités et leur niveau de vie - page 11

COMPLEMENTAIRE SANTE WTW (ex Gras-Savoie) - page 15

- Indexation de la cotisation mensuelle
- Procédure d'accès aux prestations lors du décès d'un adhérent à la complémentaire santé

NOUVELLES DE LA FNAR-UFR

- Au Fil des Jours (AFJ N°-180 à 183) - page 16

REVUE DE PRESSE

- « Le Particulier » juillet à novembre 2022 - page 19

TECHNIP ÉNERGIES et TECHNIPFMC

- Résultats Financiers de Technip Énergies au 2ème et 3ème trimestre 2022 - page 26
- Résultats Financiers de TechnipFMC au 2ème et 3ème trimestre 2022 - page 29

ACTIVITÉS DE TECHNIP ÉNERGIES et TECHNIPFMC

- Technip Energies - page 31
- TechnipFMC - page 38

ILS ONT FAIT TECHNIP

- Questionnaire Zoom : Trois témoignages sur vos expériences à Technip - page 40
- Chroniques de l'Inspection - page 46

DÉCOUVERTES

- Liaoyang politique chinoise - page 49

ENTRE RETRO ET NOSTALGIE

- Eunice Newton Foote - page 58

ARTS & CULTURE

- Le coin des artistes : les bords de la Sèvre - page 61
- Chroniques de voyages : Orchid garden, Malaisie - page 62

LOISIRS

- Expositions - page 66
- Visites passées et à venir - page 68

NÉCROLOGIE

- Hommage à ceux qui nous ont quittés - page 70

MISE À JOUR DE L'ANNUAIRE - page 78

Nouveaux adhérent(e)s,
Modifications des coordonnées,
Démissions, Radiations

4ème de couverture - page 80

0~0~0~0~0

La réalisation de ce numéro a été effectuée avec la participation de :

Daniel Bailly - Joseph Caer – Michel Delerce - Claudine Ducluzeau – Jean-Michel Gay –
Patrick Gourdon, Huguette Livernault – Jean-Pierre Malsagne - Michel Metzger -
Philippe Robin – Michel Rohmer - Jean Roy – Sylvie Schvartsman - Éric Villemin

Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés ainsi que les ateliers de reprographie de TECHNIP ENERGIES

Notre collègue Natalia DIAITH ou Natacha est décédée à la suite d'une très longue maladie qu'elle a affrontée avec beaucoup de courage.



Natacha est décédée le samedi 12 novembre entourée de ses proches. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 18 novembre à 14h30 en l'église Saint Vincent de Paul , 96 boulevard Jean Jaurès à Clichy (92) lors d'une cérémonie émouvante avec une assistance nombreuse suivie de l'inhumation à 16H15 au cimetière de Levallois-Perret (92), 101 rue Baudin.

Ancienne traductrice de russe à Technip, elle avait rejoint le bureau de l'ARTP pour renforcer le secrétariat. Nous regretterons sa gentillesse et son attention, le 3 novembre elle nous adressait encore un message d'amitié.

"Je présente mes plus sincères condoléances à sa famille et amis.

J'ai surtout mieux connu Natalia au bureau de l'ARTP. Je l'appelais amicalement Natacha.

Elle n'a pas été épargnée par la vie et a toujours fait preuve d'un énorme courage et de beaucoup de résilience face aux épreuves vécues.

Depuis son absence du bureau ARTP, à cause de cette maladie, nous échangeons surtout par SMS, et jamais Natacha ne se plaignait de son journalier rendu très difficile par des traitements rudes et un "régime alimentaire" éprouvant. Sa disponibilité et sa gentillesse étaient toujours au rendez-vous.

Beaucoup de pensées pour elle."

Jean-Marie TERNISIEN

"C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris la disparition de Natacha.

Lors de mon dernier entretien téléphonique avec elle pour avoir de ses nouvelles, elle était très pessimiste et m'a dit qu'elle n'était pas très en forme et avait beaucoup maigri, qu'elle ne pouvait plus s'alimenter. Le traitement de chimio par cachet l'a beaucoup fatiguée et que l'on devait lui changer le traitement puisque celui-ci ne donnait pas les résultats escomptés.

Hélas, par suite d'un contretemps je n'ai pu aller la voir chez elle.

J'adresse mes sincères condoléances à son fils et toute sa famille."

Huguette LIVERNAULT

"Je vous prie d'adresser mes sincères condoléances à son fils et à sa petite fille et je m'associe aux anciens collègues qui l'ont connue tant en activité qu'à l'ARTP ces dernières années.

Je la savais malade depuis des lustres et la dernière fois que je l'ai vue, huit ans déjà, elle m'avait semblé (déjà) très fatiguée.

Qu'elle repose en paix et rejoigne sa fille qui est partie prématurément."

Michel GUERET, ancien des Approvisionnements

L'association ARTP présente ses sincères condoléances suite au décès de Natacha et adresse sympathie à son fils, sa famille et ses amis.



Daniel Bailly, Président de l'ARTP

EDITORIAL

AVEC VOUS, L'ARTP SE PORTE BIEN

... et FÊTERA SES 40 ANS EN 2023 !

L'AG du 20 octobre 2022 une rencontre et un moment fort de l'association

Notre désormais traditionnel rendez-vous de la rentrée s'est tenu le 20 octobre dernier et si l'on se réfère à l'affluence des participants, la qualité des interventions et ...la cordialité du cocktail ce fut une réussite. Les photos ci-après en témoignent. Les diverses motions et le renouvellement du bureau adoptés à l'unanimité sont des marques de confiance que le bureau a pu apprécier qui nous honorent ...et nous obligent !

Dans mon propos préliminaire j'évoquais la longue maladie de Natacha Diaith qui nous privait de son soutien au secrétariat depuis 2 ans. Je ne pouvais me douter qu'elle nous quitterait quelques jours plus tard et que nous lui dirions adieu lors d'obsèques émouvantes à l'église St Vincent de Paul de Clichy le 18 novembre. Nous avons pu transmettre à son fils, sa petite fille et sa famille nos condoléances et toute notre sympathie.

Cette triste disparition renforce notre besoin d'étoffer notre bureau et nous réitérons notre appel à vos bonnes volontés pour nous aider dans la gestion administrative de l'association. Nous adresser un mail à a.rtp@external.technipenergies.com ou appeler un membre du bureau de votre connaissance.

L'élargissement de nos activités culturelles parisiennes à des visites guidées, le développement de notre coopération avec Gras Savoye / Willis Towers Watson permettant de régler des situations individuelles particulières, le projet de repas en région parisienne...autant de pistes à poursuivre ou mettre en œuvre. C'est aussi une nécessité de vous offrir des activités répondant à vos attentes et que l'ARTP ne soit pas qu'un lieu de rencontre ou d'échange de nouvelles par le biais de nos bulletins d'information et notre site mais soit également utile et vous aide à surmonter les difficultés de la retraite.

Le thème du devenir des associations de retraités a été abordé lors d'une journée d'études le 16 novembre par notre fédération la FNAR où beaucoup de dirigeants se sont désespérés de la perte drastique d'adhérents et du désintérêt grandissant envers le bénévolat. La lecture du compte rendu de notre AG vous montrera que ce n'est pas notre cas. Profitez-en !

Des perspectives encourageantes

Suite au renouvellement du bureau nous allons réorganiser notre équipe et celle du bureau de Lyon afin d'être plus opérationnel et alléger nos tâches administratives pour nous concentrer sur une tâche essentielle amplifier la communication et les relations avec vous... et bien sûr développer des activités nouvelles.

Ce TU 120 reflète ce dynamisme. Le pouvoir d'achat des retraités fait l'objet d'un article de Sylvie Schvartsman et Jean Michel Gay. A ce propos soulignons l'augmentation de nos pensions AGIRC ARCCO au 1er novembre. Philippe Robin a, à nouveau, analysé les résultats financiers de TPFMC et de TEN au 2ème et 3ème trimestre Outre les rubriques habituelles, Jean Pierre Malsagne et son fils Stéphane nous font découvrir les dessous de la politique chinoise durant le chantier de Liao Yang. Claudine Ducluzeau nous rappelle qui fut Eunice Newton Foote. Enfin Eric Villemin nous emmène visiter le magnifique jardin des Orchidées de Kuala Lumpur.

Voilà le menu.

Nous espérons qu'il vous plaira et vous en souhaitons une bonne lecture.

Dernière minute : Nos amis lyonnais tiendront leur réunion annuelle à la Maison Forte de Vourles le mercredi 18 janvier 2023. D'ici là :

Joyeuses fêtes de fin d'année !

Contact via le site www.artechnip.org et la messagerie a.rtp@external.technipenergies.com.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ARTP

le 20 octobre 2022

Notre assemblée Générale annuelle s'est déroulée en présentiel le 20 octobre 2022 dans l'immeuble ORIGINE, siège de TECHNIP ENERGIES à Nanterre, près de la Défense. Environ une centaine d'adhérents nous avait rejoints dans l'auditorium.



L'Ordre du Jour de notre Assemblée Générale était le suivant :

- Accueil par notre Président Daniel Bailly
- Rapport moral par Daniel Bailly
- Ils nous ont quittés ...
- Rapport financier par Huguette Livernault
- Quitus sur les comptes et la gestion du Conseil d'Administration
- Renouvellement du Conseil d'administration / Elections des nouveaux membres
- Visites et Conférences par Sylvie Schvartsman
- Point sur la complémentaire santé avec des représentants de WTW (ex Gras Savoye) par Mme Véronique Burban, Mme Catherine Giaichel
- Situation et actualité du groupe Technip Energies (TEN) par Mme Hélène Gauthey, Président TEN France

Nous remercions tous les intervenants, en particulier Hélène Gauthey et les représentants de WTW ainsi que TECHNIP ENERGIES France qui nous a accueillis dans ses locaux.

Un compte-rendu détaillé est envoyé aux adhérents avec le présent TU120 et est disponible sur le site de l'association <https://www.artechnip.org/pages/actualites/compte-rendus-de-l-ag/>



A la suite à l'élection du bureau et à sa première réunion, la composition du nouveau bureau est la suivante :

- Président : Daniel Bailly
- Vice-président : Michel Pinaz (Lyon)
- Vice-président et en charge de la communication : Philippe Robin
- Intégration et Développement et Visites Guidées : Sylvie Schvartsman
- Secrétariat : vacant
- Secrétaire adjointe : Natacha Diaith
- Trésorier : Jean Roy
- Trésorière adjointe : Huguette Livernault
- Correspondant complémentaire santé : Patrick Gourdon
- Logistique : Joseph Caer
- Sans fonction : Jean-Michel Gay
- Correspondants de la section Lyonnaise : François Moreau, Raymond Policante et Pierre Roux



Un pot de l'amitié dans le « Corner Café » a ensuite réuni les participants et permis de se retrouver autour d'un verre et de quelques canapés.

Nous vous joignons quelques photos de notre assemblée générale et du pot. Vous trouverez également un reportage sur notre site <https://www.artechnip.org/album-photos/nos-evenements/>



COCKTAIL APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Merci à Sylvie Schvartsman pour les photos

Nous avons indiqué le nom (de gauche à droite) de nos anciens collègues sous les photos, aussi nous nous excusons par avance d'erreur éventuelle ; n'hésitez à nous en faire-part.

Tous les participants ne sont pas sur les photos, ce sera pour une prochaine fois



1- Daniel Bailly Sylvie Schvartsman



2 - Huguette Livernault Sylvie Schvartsman



3 - Sylvie Schvartsman



4 - Au premier plan
Jean Jacques Lacheteau
Patrice Béraud Dufour (ARSGTotal)



5 - Jean Roy



6 - Catherine Giaichel
Patrick Gourdon Veronique Burban



7 - Patrick Gourdon Didier Briffaud



8 - Georges Kam Thong Trach Tran
Jean-Michel Gay Nam Hung Tan



9 - Sylvie Schvartsman Martine Beurlet Patrick Gourdon



10 - Vincent Bestel François-Xavier
Simon Jacques Le Goff



11 - Alain Rapet Gérard Barrouilhet
Alain Le Tohic



12 - Françoise Briand



13 - Jacques Charron
Manuel Moreno Hervé Touchard



14 - Pierre Roux Michel Pinaz
Philippe Douillet



15 - Robert Calegari Guy Bretaudeau
Claude Vernet



16 - William Fulthrope
Gérard de La Rosa



17 - Patrick Hible Pierre Vignon
François Dangeon Pierre de Mengin
Guy Voisin



18 - Jean Daniel
Jean-Claude Fouquet



19 - Laurence Sarrazin
Jean-Jacques Lacheteau
Martine Beurlet



20 - Jean-Jacques Gautrot
Savo Glavas Pierre Rety



21 - Philipe Weber Christian Perol



22 - Jean-Jacques Boeckx
Hervé Carves



23 - Patrick Arnault Joseph Caer



24 - Claude Renaud
Michel Maillet



25 - Bernard Taschek Sylvie
Schvartsman Gérard Anthony



26 -Armand Gourwitz
Sylviane Allain



27 - Michel Pinaz



LE POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS et LEUR NIVEAU DE VIE

Sylvie SCHVARTSMAN et Jean-Michel GAY

Le retour de l'inflation et le débat sur la ré-indexation des retraites a mis de nouveau en exergue la question du pouvoir d'achat des retraités.

Nous faisons dans cet article une rapide revue des points importants qu'il nous semble nécessaire d'avoir en tête :

- La revalorisation des retraites en 2022,
- La constatation par le COR de la décorrélation de la revalorisation des retraites avec l'augmentation des prix à la consommation entre 2010 et 2020,
- L'impact sur le niveau de vie suivant une étude de l'OCDE,
- Le transfert du recouvrement des cotisations du régime de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO à l'URSSAF.

Nous concluons sur les perspectives futures du sort des retraités à la lumière des indicateurs qui transparaissent de ci de là dans les médias.

1. Revalorisation des retraites en 2022

Cette année, la retraite de base (CNAV) a été revalorisée de 4% en juillet 2022, après une augmentation de 1.1% en janvier, et la retraite complémentaire AGIRC-ARRCO a finalement été augmentée de 5,12% en novembre 2022.

Rappelons que la caisse AGIRC-ARRCO est gérée à parité par les partenaires sociaux avec les poids respectifs de 50% pour les syndicats employeurs (Medef, CGPME et U2P), et 50% pour les syndicats salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO). Il faut noter que le conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO ne compte aucun administrateur émanant d'une association de retraités. Ce sont seuls les syndicats des employeurs et salariés qui sont censés représenter et gérer les intérêts des retraités.

La caisse AGIRC-ARRCO verse chaque mois la pension de 13,2 millions de retraités qui ont fait carrière dans les entreprises du secteur privé. En moyenne, ils sont âgés de 73 ans et 9 mois (72 ans et 11 mois pour les hommes et 74 ans et 5 mois pour les femmes).

A fin 2021, les chiffres significatifs pour AGIRC-ARRCO sont l'objet du tableau ci-dessous. Ils montrent que le régime dégage un solde positif de € 2.6 Mds alors

qu'il fut déficitaire en 2020. On peut donc conclure que le régime est correctement et prudemment géré.

En 2020, la pension moyenne tous régimes des retraités de droits directs à l'AGIRC-ARRCO est de 1 474 € par mois, et la pension AGIRC-ARRCO représentent un tiers de la pension totale, soit 491 €.

La hausse de 5,12 % pour 2022 a été établie sur la base de l'évolution du salaire moyen (+ 4,82 %) à laquelle ont été ajoutés un rattrapage de + 0,1 % au titre de l'inflation constatée en 2021 et une marge de manœuvre supplémentaire de + 0,2 %.

Cette augmentation décidée par le conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO est-elle conforme aux règles agréées entre les parties ? La réponse est oui.

En effet, les règles de l'AGIRC-ARRCO fixent la méthode de revalorisation des retraites. Cette revalorisation doit se faire sur la base de l'inflation constatée à fin juin. Le montant de la hausse de novembre devrait donc être de 5.8% puisque la hausse des prix publiée par l'INSEE à fin juin était de 5,8 %.

Mais comme toujours il y a des exceptions à cette règle simple que tout un chacun peut aisément comprendre. En particulier les exceptions tendent à réduire le montant de la revalorisation des pensions. En particulier, une exception spécifique que si l'inflation dépasse l'évolution du salaire moyen par tête en France (SMPT), c'est l'évolution du SMPT qui est pris en compte. C'est ce qui a été appliqué car l'évolution du SMPT calculé par la DARES est inférieure à l'évolution de l'inflation calculée par l'INSEE fixant ainsi l'augmentation de 4.82%. A cela, le conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO avait aussi la possibilité d'ajouter + 0,5 % mais finalement a choisi un ajout de 0.2% soit un choix largement inférieur à sa

En Md€	2021	2020	EVOLUTION 2021/2020
TOTAL DES RESSOURCES	88,3	80,1	+10,3%
TOTAL DES CHARGES	86,3	85,4	+1,1%
RESULTAT TECHNIQUE	2,0	-5,3	
RESULTAT FINANCIER	0,6	1,2	
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	2,6	-4,1	

marge de possibilité. Les raisons de ce choix ne sont pas connues.

Voilà pourquoi les pensions AGIRC-ARRCO n'ont pas été augmentées du montant de l'inflation faisant ainsi perdre aux retraités un pouvoir d'achat de 0.68%.

Le coût de cette revalorisation 2022 est évalué à 4,5 milliards d'euros sur un an pour les caisses l'AGIRC-ARRCO sachant que ses ressources sous forme de perception de cotisations patronales et salariales vont augmenter du fait de l'augmentation des salaires.

Depuis des années, nous constatons que l'évolution des retraites a toujours été inférieure à l'inflation. Et cela continue en 2022. A titre d'illustration le tableau ci-dessous retrace depuis 2010 la divergence entre la revalorisation des retraites et l'augmentation des prix à la consommation. L'érosion du pouvoir d'achat des retraités est donc bien réelle.

Année	Revalorisations des pensions AGIRC-ARRCO	Régime de base	Indice des prix à la consommation
2022	5.12%	5.1%	5.8% en juin et 6.2% en octobre
2021	1%	0.4%	1.6%
2020	0%	1% *	0.5%
2019	1%	0.3% **	1.1%
2018	0.6%	0%	1.8%
2017	0%	0.8%	1.0%
2016	0%	0% ***	0.2%
2015	0%	0.1%	0%
2014	0%	40€****	0.5%
2013	ARRCO 0,8 %, AGIRC 0,51 %	1.3%	0.9%
2012	2.3%	2.1%	2%
2011	ARRCO 2,11 %, AGIRC 0,41 %	2.1%	2.1%
2010	0.72%	0.9%	1.5%

Sources : Le Monde, IFRAP, Insee et Sylviane Aguirre (Cabinet Expertise & Benefits)

* : Les retraités ayant individuellement un total de retraites supérieur à 2000 euros n'ont eu que 0.3%

** : Revalorisation reportée du 1er octobre au 1er janvier, inférieure à l'indice des prix de 1,6% (PLFSS 2019).

*** : Indice des prix en moyenne annuelle de référence égal à 0.

**** : Versement exceptionnel de 40 euros attribué aux titulaires de pensions de retraite d'un montant total inférieur ou égal à 1200 euros brut par mois.

Il est intéressant de constater également l'évolution des retraites de base vis-à-vis des différents reports des revalorisations. Bien entendu, au détriment des retraités.

En effet, ces pensions étaient versées au 1er janvier. Mais en 2009, leurs versements ont été reportés et réglés au 1er avril, ce qui a été le cas jusqu'en 2013. En 2014 et jusqu'en 2018, un autre report a été décidé : 1er octobre. Depuis 2019, ces pensions sont encore reportées et versées finalement en janvier.

Au total, il est facile de constater que le temps ne joue pas en faveur des retraités car tous ces reports montrent que les retraités reçoivent en fait leurs pensions avec un décalage d'un an, soit avec un an de retard !

2. La constatation par le COR de la dé-corrélation de la revalorisation des retraites avec l'augmentation des prix à la consommation entre 2010 et 2020

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) a étudié dans son dernier rapport deux cas types : un salarié non-cadre et un cadre du privé.

Entre l'année de son départ à la retraite et 2020, le pouvoir d'achat du non-cadre du privé aura diminué d'environ 4 % ceci pour toutes les générations. En cause, les non-revalorisations l'AGIRC-ARRCO et CNAV.

Pour le cadre, la situation est encore plus défavorable : la perte de pouvoir d'achat représente entre 8 % et 15 %. Les 15 % concernent la génération 1932 qui a été affectée par la hausse de la CSG (1993, 1997, 2018) et la sous-indexation du point AGIRC (1994, 2004).

En 2021, les pensions du régime général (CNAV) et de l'AGIRC-ARRCO liquidées en 2010 garantissent un pouvoir d'achat inférieur à celui qu'elles donnaient lors de leur liquidation en 2010.

Entre 2010 et 2021, les pensions ont été revalorisées de 8,6 % pour les pensions du régime général, 7,2 % à l'ARRCO et 5,1 % à l'AGIRC. Or, l'évolution des prix a atteint 9,9 % sur la même période.

3. L'impact sur le niveau de vie suivant une étude de l'OCDE

L'OCDE a fait une étude internationale en comparant le niveau de vie des seniors rapporté à celui de l'ensemble de la population.

Résultat : il est en faveur de la France ! Ce résultat est en fait dû à ce que l'indice 100 pour la France prend en compte la somme des pensions mais aussi les autres revenus (revenus du patrimoine, transferts sociaux) et tient compte de la composition du ménage.

L'amélioration du niveau de vie des retraités était liée au fait que, depuis plusieurs années, le niveau des pensions versées augmentait de façon régulière.

Les nouveaux retraités ont en moyenne des pensions plus élevées que les générations les plus anciennes, car ils ont eu des carrières avec des revenus plus importants. Or on constate depuis quelques années que cet effet ralentit.

Pour le COR, le niveau de vie relatif des retraités qui

« avait fortement progressé depuis 1970, devrait diminuer à long terme ».

Si on observe une parité en France en 2018, les projections anticipent pour les années 2040 un retour vers un ratio de 90 et 94 % et entre 77 et 86 % en 2070 !

Plus précisément, la pension moyenne brute (1 600 € en 2020), qui représente plus de la moitié de la rémunération brute par tête aujourd'hui, n'en représenterait plus que 40 à 45 % à horizon 2070.

Cela ne signifie pas que le niveau réel des pensions va baisser, mais leur niveau relatif par rapport aux revenus d'activité est appelé à décrocher significativement. Ceci conduit à un sentiment de déclassement inacceptable parmi les retraités. Cette baisse tendancielle du niveau des pensions est l'équivalent d'une réforme des retraites silencieuse.

À quoi bon garantir par la loi des objectifs de taux de remplacement (66 % minimum) si celui-ci s'érode au fil des non-revalorisations.

Niveau de vie des seniors rapporté au niveau de vie de l'ensemble de la population en 2018			
Pays	Plus de 65 ans	De 66 à 75 ans	Plus de 75 ans
Belgique	80	85	73
Royaume-Uni	81	86	74
Japon	85	92	78
Suède	86	97	71
Pays-Bas	86	91	77
Allemagne	89	92	85
Canada	91	95	84
États-Unis	94	102	81
Espagne	96	102	88
Italie	100	109	81
France	100	104	94

Source : OCDE

Si le niveau de vie des retraités est comparable à celui de l'ensemble de la population, il existe aussi des disparités selon l'âge : à 65 ans, le niveau de vie s'améliore (enfants à charge qui quittent le foyer) et passe à 104. En revanche les retraités de plus de 75 ans voient leurs charges augmenter, notamment sous le poids de la dépendance et leur niveau de vie passe à 94.

4. Transfert du recouvrement des cotisations du régime de retraite complémentaire de l'AGIRC-ARRCO à l'URSSAF. Un détournement ?

De quoi s'agit-il ? Quel serait l'impact sur nos retraites ?

Afin de simplifier la vie des entreprises, les pouvoirs publics avaient inscrit dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020, l'unification du recouvrement des cotisations sociales auprès du réseau des URSSAF, et notamment celle des cotisations de retraite complémentaire obligatoire des salariés et des cadres du secteur privé (AGIRC-ARRCO).

Ce transfert consiste donc à faire collecter par l'URSAF les cotisations employeurs et salariés qui sont actuellement collectées par AGIRC-ARRCO ce qui diminuerait ses frais de gestion. Cette approche est donc logique et justifiée car il n'est nullement question dans la loi que l'URSSAF gère les fonds collectés.

Les dirigeants de ce régime de retraite complémentaire ont dénoncé en octobre un risque de « captation » de leurs recettes par la Sécu à partir du 1er janvier et réclamé « à minima le report » de ce projet. Ce mot a été employé à plusieurs reprises par son président pour dire ce qu'il pensait du transfert du recouvrement de ses quelques 87 milliards d'euros de cotisations à l'URSSAF, qui assure la trésorerie de la Sécu.

L'opération a selon lui d'autant moins de sens que l'AGIRC-ARRCO a « une situation saine » sans dette et avec un excédent attendu de 3.5 à 4 milliards d'euros cette année, ce qui a permis à son conseil d'administration de voter une hausse de 5.12% des pensions pour ses 13 millions de retraités.

Cette revalorisation, qui coûte 4.5 milliards en année pleine, ne remet pas en cause la « règle d'or » du régime dont les réserves, évaluées à 62 milliards fin septembre 2022, restent supérieures à 6 mois de versements sur un horizon de 15 ans. Et ceci sans même avoir besoin de toucher à l'âge légal de départ.

C'est un véritable trésor de guerre qui ne laisse sans doute pas insensible le gouvernement d'un état extrêmement endetté et qui va devoir faire face à une charge de la dette en augmentation du fait de la hausse des taux directeurs. S'agit-il pour l'état simplement de « collecter » ou de « gérer » et faire main basse sur le pactole ?? C'est le risque.

Le Sénat, qui a examiné le projet de budget de la Sécurité sociale pour 2023, s'est opposé à ce transfert de la collecte du régime de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO à l'URSSAF.

Aussi, à la suite d'un courrier de l'ensemble des partenaires sociaux adressé au ministre des Comptes publics, Gabriel Attal, lui demandant de reporter ce projet, la proposition présentée par le gouvernement dans le cadre de l'instruction du projet de loi de financement de Sécurité sociale pour 2023 a été adaptée. Sous réserve de l'adoption définitive de la loi, le transfert de la collecte des cotisations de retraite complémentaire de l'AGIRC-ARRCO a été reporté au 1er janvier 2024.

Pour l'année 2023, les cotisations de retraite complémentaire demeurent donc déclarées et payées auprès de l'AGIRC-ARRCO.

5. Conclusion

En conclusion, d'après Michel Edouard Leclerc lors d'un entretien sur BFM TV, l'inflation devrait durer à priori 10 ans.

D'autre part, au micro de France Inter, le locataire de Bercy, Bruno Le Maire, a fait savoir que les pensions de retraite devraient continuer à augmenter en 2023, du fait de l'évolution de l'inflation.

Il est donc primordial de suivre ce dossier de près, en association avec les parties prenantes – gouvernement, patronat, syndicats.

Les retraités doivent être entendus et écoutés sur les / leurs- sujets de retraite, et surtout se retrouver (n'est-ce pas du bon sens ?) avec toutes les parties prenantes, à la table des négociateurs ce qui n'est pas le cas à ce jour.

Le montant de l'augmentation (5.12%) de la pension versée par l'AGIRC-ARRCO s'explique et est conforme aux règles. Mais l'application des règles nous montre très clairement que les pensions ne seront jamais augmentées d'un montant égal à celui de l'augmentation des prix. Ceci a pour conséquence que **le pouvoir d'achat du retraité ne peut que diminuer avec le temps de manière systématique.**

Plus inquiétant sont certains « signaux » lancés çà et là pointant les retraites comme un fardeau pour l'économie Française.

- Il suffit de se replonger dans la note d'analyse N° 74 publiée par France stratégie en janvier 2019. Elle pointe le doigt sur le poids des retraites dans le PIB français largement plus lourd que celui des autres pays européens. Sur la base des données de 2016, les dépenses de « retraites et vieillesse » pèse 13.8 % du PIB soit 3.8% de plus que le poids moyen des autres pays européens. En clair, **les retraités coutent trop et captent une part trop importante de la richesse nationale.**
- La décision d'augmenter la hausse de la CSG en 2018 pour les seuls retraités bénéficiant de revenus au-delà d'un certain seuil est un autre signal. **Les retraités sont riches donc on les taxe au nom de la solidarité avec les actifs.**
- Enfin une chronique du 8 novembre 2022 des Echos seulement accessible aux abonnés à la version numérique titrait : *Retraites : pour un effort des retraités !* En résumé, la chronique était sans ambiguïté : « **La contribution des retraités à une réforme des retraites n'est jamais évoquée. Pourtant, ce serait une mesure juste et courageuse qui contribuerait à rééquilibrer la répartition des richesses entre les générations** ». Le message est donc très explicite.

A l'heure où s'ouvrent les négociations entre les partenaires sociaux et le gouvernement sur la question de la révision des systèmes de retraites, il convient de redoubler de vigilance car les perspectives s'annoncent difficiles et **le risque de voir les retraités « moyens » trinquer n'est pas à exclure.**

La non-indexation des retraites sur le cout de la vie, l'augmentation des taxes foncières sur la résidence principale et secondaire, l'alourdissement de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires, le rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée entre le capital et le travail, le financement de la dépendance **vont inexorablement mais drastiquement réduire le cash disponible des retraités dans le futur** les forçant ainsi à liquider tout ou partie de leur patrimoine.

Ceci va dans le sens des politiques car le patrimoine immobilier mis sur le marché augmenterait la disponibilité à la vente tout en faisant baisser le prix du foncier. Bel objectif pour les candidats de 2027.

C'est un scenario démoniaque mais il n'est pas à écarter.

Références :

- *La Finance pour tous*
- *Le Monde*
- *Le Figaro*
- *Capital*
- *Fondation IFRAP*
- *Rapport annuel du COR – Juin 2021*
- *Rapport d'évaluation des politiques de sécurité sociale / Retraite – PLFSS 2022*
- *Remerciements chaleureux à Sylviane Aguirre / Cabinet Expertise & Benefits et Jean Louis Porcher pour leurs aides dans la recherche d'informations*

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ WTW (EX GRAS SAVOYE)

INDEXATION DE LA COTISATION MENSUELLE

Le taux de cotisation pour notre complémentaire qui était de 3,90% en 2022 est reconduit inchangé pour 2023. Cependant, étant donné que le taux de cotisation est assis sur le plafond mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS) et que celui-ci augmente de 6,90% au 1er janvier 2023, le montant en Euros de **la cotisation va subir mécaniquement la même augmentation de 6,9%** à même date.

Ainsi **la cotisation de base au 1er janvier 2023 va passer à 142,97€** (après 133,69€ en 2022) et **la cotisation facultative pour la surcomplémentaire va passer à 3,30€** (après 3,08€ en 2022).

PROCEDURE D'ACCÈS AUX PRESTATIONS LORS DU DÉCÈS D'UN ADHÉRENT

Lors du décès d'un retraité de Technip adhérent à la Complémentaire Santé WTW, il est recommandé que le conjoint (ou la famille) prenne contact dès que possible avec le représentant Complémentaire Santé de l'ARTP **Patrick Gourdon (06 6518 83 69/ patpgourdon@orange.fr)** afin de faciliter l'accès aux prestations suivantes :

- 1) **Une participation aux frais d'obsèques** s'élevant à 50% du PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale) soit 1833€ en 2023 (1714€ en 2022) est accordée après transmission à WTW des documents suivants sur l'espace assuré witiwi.fr ou par mail via P. Gourdon :
 - * Certificat de décès
 - * Facture des pompes funèbres
 - * RIB (du défunt ou du compte joint ou du conjoint selon le cas)
- 2) **Le conjoint**, s'il est adhérent à la Complémentaire Santé, **bénéficie d'une année de couverture gratuite** avec la possibilité de continuer l'adhésion au-delà en reprenant le paiement de la cotisation.

Note importante :

- *Le bénéfice des prestations ci-dessus est accordé au conjoint adhérent à la Complémentaire Santé **uniquement dans le cas où le défunt est un retraité de Technip.** Si dans un couple la personne décédée n'est pas celle retraitée de Technip, le bénéfice des prestations ci-dessus n'est pas accordé au conjoint par l'assureur.*

Ne pas hésiter à contacter **Patrick Gourdon** pour toutes précisions et informations complémentaires.



AU FIL DES JOURS

Du 5 juillet au 8 novembre 2022

Extraits des bulletins d'informations interne AFJ - N° 180 – 181 – 1182 - 183

L'AFJ est le bulletin interne d'informations commun à la Fédération Nationale des Associations de Retraités FNAR et à l'Union Française des Retraités, régime général UFR-rg (par simplification UFR)

Extraits par Philippe Robin

AFJ N° 181 - septembre 2022

Transfert aux Urssaf du recouvrement des cotisations des retraites complémentaires

Agirc-Arrco à partir de janvier 2023. Ce sujet relativement récent n'a pas encore été évoqué dans AFJ, mais le bras de fer qu'il a déjà déclenché entre l'État et les partenaires sociaux mérite quelques explications ne serait-ce qu'en raison de la date si prochaine de son application pratique.

De quoi s'agit-il ? L'État récupérerait le recouvrement d'environ 88 milliards d'euros, mais les partenaires sociaux gestionnaires du régime y sont farouchement opposés. Patronat et syndicats craignent par exemple de perdre la maîtrise de leurs recettes et donc de ne plus pouvoir piloter leur régime. Ils craignent que des excédents de celui-ci soient utilisés par l'État, par exemple pour compenser le déficit du régime des fonctionnaires.

Nous sommes évidemment incapables aujourd'hui de juger de la réalité du problème ni, le cas échéant, de sa gravité potentielle, ceci même si le directeur de l'Urssaf affirme que tout est prêt techniquement et qu'il n'y a aucun risque sur la fiabilité des informations transmises.

En tout cas, sachons qu'un rapport d'enquête du Sénat publié en juin préconise de retarder le transfert du recouvrement à janvier 2024 compte tenu de l'enjeu de sécurisation des droits à retraite complémentaire des 20 millions de salariés affiliés à l'Agirc-Arrco.

L'opération n'est pas anodine puisqu'avec 83 milliards d'euros de cotisations supplémentaires à récolter, l'Urssaf accroîtrait de 20 % le montant total de ses collectes. La CFR restera dans l'immédiat au plus près des informations sur ce sujet. Nous en reparlerons début octobre.

Pierre Lange

Agir contre la dénutrition des personnes âgées

La dénutrition constitue une cause importante de l'arrivée de nombreux malades âgés aux urgences des centres hospitaliers. Selon la fédération des services à la personne et de proximité (FEDESAP), 40 % des personnes âgées sont hospitalisées pour des conséquences directes de dénutrition. Également au niveau national, on l'estime à environ 4 à 10 % chez les personnes âgées vivant à domicile, de 15 à 38 % chez celles vivant en institution et même 30 à 70 % chez celles qui sont hospitalisées.

La vigilance de tous et la contribution de chacun est utile dans la lutte contre ce phénomène pour lequel des solutions existent qui nécessitent plus de communication-formation vers les personnes proches, influenceuses, ou prescriptrices ...

Les associations de personnes aidantes comme l'association française des aidants (AFA) ou les services de portage de repas à domicile comme la fédération française des services à la personne et de proximité (FEDESAP) sont peut-être au cœur de la solution parmi toutes les personnes en proximité des personnes âgées.

Pour aller plus loin, un moment privilégié d' action :

- La semaine bleue : du 3 au 9 octobre 2022 : <https://semaine-bleue.org>
- La semaine nationale de la dénutrition : du 18 au 25 novembre 2022 : <https://www.luttecontreladenutrition.fr/>

Christian Dréano et Solange Bourges



AFJ N° 182 - octobre 2022

Monsieur le Président où en est la cinquième branche de Sécurité sociale dédiée à l'autonomie ?

Après la réélection du Président de la République, la CFR lui a adressé une lettre en date du 31 mai et signée de Pierre ERBS pour déplorer l'extrême lenteur de la mise en œuvre de cette 5e branche.

Le 30 août, le Chef du Cabinet évoque les chantiers déjà lancés et transmet l'intervention de la CFR à Jean-Christophe COMBE, ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées.

Pierre ERBS envoie un courrier à ce ministre le 15 septembre dernier en lui présentant la CFR et ses composantes ; il insiste sur l'extrême urgence des mesures à prendre en matière de prise en charge de la perte d'autonomie et sollicite un entretien.

Réforme des Conseils de la Vie Sociale (CVS)

Le Gouvernement a publié le 25 avril 2022 un décret (n° 2022-688) réformant les Conseils de la Vie Sociale. Cette réforme concerne le périmètre, la composition, le fonctionnement, les missions et l'ouverture externe des CVS.

Périmètre

L'obligation de constituer un CVS est étendue aux services sociaux et médico-sociaux. Toutefois, il existe une incertitude juridique car cette extension est réalisée par voie réglementaire sans que le texte de loi de référence (loi 2002-2) n'ait été modifié.

Composition

La représentation des personnes accompagnées, que ce soit directement (2 représentants) ou bien indirectement (par représentant légal, mandataires judiciaires) est renforcée.

Le médecin coordonnateur fait son entrée, ainsi qu'un représentant des bénévoles lorsqu'ils interviennent dans la structure.

Peuvent aussi participer, à leur demande :

- un représentant élu de la commune ou de l'EPCI (Établissement public de coopération intercommunale),
- un représentant du CD (Conseil départemental),
- un représentant de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation,
- un représentant du défenseur des droits,
- une personne qualifiée au sens du CDAF (Conseil départemental d'aménagement foncier) (L311-5),
- un représentant du CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie).

C'est par ce dernier que les associations représentatives des personnes âgées pourront s'investir dans les CVS.

Fonctionnement

L'établissement d'un règlement intérieur est rendu obligatoire.

Missions

Les missions sont élargies :

- le fonctionnement et les services proposées par la structure : droits et libertés, organisation et vie quotidienne, activités, animation, travaux, prix, travaux, etc.
- projet d'établissement en particulier sur les volets prévention et maltraitance
- évaluation : le CVS est entendu et destinataire des résultats concernant les dysfonctionnements, le Président du CVS oriente les demandeurs vers la Personne Qualifiée, le médiateur ou le Défenseur des Droits.

La mise en œuvre de ces mesures sera effective à partir du 1er janvier 2023.

Commentaire d'ensemble

Ce décret a été obtenu dans un contexte de crise dans le prolongement des réactions au sujet du scandale «Orpea». Toutefois les améliorations qu'il introduit sont le résultat d'un vrai travail de fond réalisé par les Fédérations représentatives des personnes, en particulier la Confédération des Retraités de France (CFR) qui a pu communiquer ses propositions à Mme Bourguignon, Ministre déléguée à l'autonomie, en amont de la réforme.

Pour que la situation des usagers s'améliore vraiment sur le terrain et que les mesures adoptées soient effectives, il faudra mobiliser l'ensemble des acteurs, en particulier les associations représentatives des personnes telles que les réseaux FNAR et CFR qui pourront entrer dans les CVS en se faisant désigner par leur CDCA.

Sylvain Denis

AFJ N° 183 - novembre 2022

Pénurie de médecins : une aubaine pour les services de renseignements

En cherchant un médecin sur Internet, des internautes se retrouvent à payer cher pour trouver des informations disponibles gratuitement ailleurs. Méfiance.

Trouver un médecin de garde ou prendre rendez-vous pour une consultation classique n'est pas toujours une mince affaire. Dans certaines régions, cela relève même du parcours du combattant.

Certaines sociétés l'ont bien compris et profitent de la pénurie de médecins pour faire des affaires. Il suffit par exemple de taper les mots-clés « maison médicale » sur

Google pour être redirigé vers le site Maisonsmedicale.fr qui propose de « prendre rendez-vous avec un médecin de garde » ou « trouver les coordonnées des maisons médicales ». Dans les premiers résultats de recherche figure aussi un lien renvoyant vers le site 118-418.medecinsdegarde.fr qui dit pouvoir « trouver un médecin aujourd'hui » ou encore vers Contacter-medecin-de-garde.org qui promet de « trouver un médecin de garde facilement en France ». Des sites similaires existent pour ceux qui cherchent un médecin généraliste ou une pharmacie de garde.

Pour obtenir l'information, pas le choix : il faut composer un numéro de téléphone. Cela peut être un numéro à 6 chiffres commençant par 118 ou un numéro à 10 chiffres débutant par 08, mais dans tous les cas, il s'agit d'un numéro surtaxé dont l'appel est facturé 80 centimes la minute. Au bout du fil, pas de médecin, mais un téléconseiller qui tentera de répondre à votre demande. Au mieux, vous obtiendrez le nom d'un médecin de garde ou l'adresse de la maison médicale la plus proche de chez vous. Dans la plupart des cas, vous pourrez même être mis directement en relation avec leur secrétariat. En revanche, en aucun cas le téléconseiller ne prendra rendez-vous à votre place ou vous trouvera un créneau disponible chez le médecin de votre choix.

Ces plateformes de renseignements peuvent avoir un intérêt, mais à 80 centimes la minute, le service n'est pas donné ! Surtout que le compteur continue de tourner pendant les temps d'attente et après la mise en relation avec le destinataire. Qui plus est, les renseignements fournis sont généralement disponibles gratuitement ailleurs. Il est en effet souvent possible d'obtenir le nom d'un médecin ou d'une pharmacie de garde en appelant n'importe quel cabinet ou en regardant sur le site Internet de sa commune.

Certaines régions comme la Normandie, la Corse et les Pays de la Loire expérimentent même une plateforme qui permet d'obtenir les coordonnées du médecin de garde en composant le 116-117 sur son téléphone. Parfois, un peu de recherche permet de faire de sacrées économies.

Des téléconsultations qui ne disent pas leur nom

Certains sites vont même jusqu'à promettre « un rendez-vous dans la journée avec un médecin », quel que soit l'endroit où vous résidez. Dans ce cas, il s'agit forcément d'une téléconsultation, même si ce n'est pas toujours clairement indiqué. Attention car dans ce cas, le service n'est pas tout à fait le même et le remboursement par l'assurance maladie est soumis à conditions. Des précisions importantes que les services de renseignements omettent parfois de mentionner.

Lu dans UFC-QUE CHOISIR du 14/10/2022

Un défenseur des droits proche de chez moi

Le Défenseur des droits,

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr>

est une autorité constitutionnelle instituée en mars 2011. En 2021, le Défenseur des droits a reçu 114898 dossiers et 84599 appels.

À savoir : 550 délégués du Défenseur des droits vous reçoivent gratuitement dans plus de 800 points d'accueil pour faire valoir vos droits. Les délégués du Défenseur peuvent vous aider si : vous avez des difficultés dans vos relations avec les services publics ; les droits d'un enfant ne sont pas respectés ; vous êtes discriminé : « Après avoir pris connaissance de votre situation, les délégués vous informent sur vos droits et, si nécessaire, vous réorientent vers une structure qui pourra mieux vous aider. Chaque fois qu'ils le peuvent, les délégués vont solliciter les administrations concernées par votre situation pour rechercher une solution amiable par voie de médiation ».

Pour trouver votre délégué :

<https://defenseurdesdroits.fr/fr/saisir/delegues>

Mais encore... outre le rapport annuel, très attendu, très commenté, le Défenseur des droits vient de publier une brochure : « discriminations fondées sur l'âge et difficultés d'accès aux droits » qui pourrait éclairer tous ceux d'entre nous confrontés à des refus qu'ils jugent abusifs : refus de crédit ou de RDV en raison de l'âge, difficultés d'accès etc...



C'est un bel espoir de respect des droits pour les personnes : « Cet outil est destiné aux personnes âgées, retraitées ou actives, qu'elles vivent à domicile ou en établissement d'hébergement, et à leur entourage. Il rappelle les droits des personnes âgées et les recours possibles lorsque ces

droits ne sont pas respectés. »

Après avoir rappelé ce qu'est une discrimination le document explique ce que peut faire le défenseur des droits : « enquêter, proposer un règlement à l'amiable, formuler des recommandations, faire des observations, demander des poursuites, faire des propositions de réformes de Loi ».

Les soins, l'accès aux services, le logement, les prestations sociales, les EHPAD, le tout numérique, mais aussi la vie citoyenne, ont été des domaines largement identifiés.

Christine Meyer

REVUE DE PRESSE

Huguette LIVERNAULT

Lu dans le numéro « *Le Particulier* » de juillet à novembre 2022

Changer pour une voiture plus propre : Un véhicule propre représente un achat onéreux qui peut être en partie financé par des aides. D'autant que les restrictions de circulation des voitures polluantes resserrent l'étau de l'automobiliste.

Bientôt, traverser une grande ville française ou y stationner avec un véhicule ancien ne sera plus possible. Votée fin 2019, la loi d'orientation des mobilités (n° 2019-1428 du 24.12.19) a rendu obligatoire la création de zones à faibles émissions (aujourd'hui zones à faibles émissions mobilité, ou ZFE-m). Celles-ci limitent ou interdisent leur périmètre aux véhicules les plus polluants, en s'appuyant sur la vignette Crit'Air, qui est attribuée selon l'âge et la motorisation de l'engin. L'objectif étant de réduire la pollution atmosphérique, responsable de 40 000 décès par an dans l'Hexagone, d'après une étude de Santé publique France. Et la France est régulièrement dénoncée par Bruxelles pour des dépassements de normes (fixées par la directive qualité de l'air ambiant n° 2008/50/UE du 21.5.08). Le 28 avril 2022, la Cour de justice de l'Union européenne l'a encore sanctionnée en raison de la pollution aux microparticules, à Paris notamment.

Échapper aux restrictions

Depuis un an, la loi Climat et Résilience (n° 2021-1104 du 22.8.21) a fixé un calendrier de déploiement des ZFE particulièrement contraignant. Il prévoit de bannir des centres-villes les véhicules Crit'Air 5 dès 2023, les Crit'Air 4 en 2024 et les Crit'Air 3 en 2025. À partir du 1er janvier 2025, seuls les détenteurs des vignettes Crit'Air 0 (véhicules électriques), Crit'Air 1 ou Crit'Air 2 seront autorisés à rouler dans les ZFE. Cette mesure a rendu caduque plusieurs dispositions moins contraignantes mises en place localement. En revanche, quelques collectivités ont décidé d'aller encore plus vite. La Métropole du Grand Paris prévoit, par exemple, l'exclusion des Crit'Air 3 dès 2023 et des Crit'Air 2 dès 2024 (voir le tableau ci-contre).

Les automobilistes ne sont pas encore vraiment conscients de ces restrictions. Selon un sondage

commandé par la métropole de Bordeaux à l'institut IFOP en 2022, 75 % des habitants de l'agglomération girondine ne savent pas ce qu'est une ZFE. Pourtant, il sera bientôt de plus en plus difficile d'y échapper. La loi Climat étend les ZFE à toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants, au plus tard fin 2024. D'une dizaine actuellement, leur nombre grimpera alors à 45. En Occitanie, Nîmes et Perpignan viendront s'ajouter à Montpellier et Toulouse, la Bretagne en comptera 3 (Rennes, Brest et Lorient) et la région Hauts-de-France jusqu'à 5 (Lille, Douai-Lens, Valenciennes, Béthune et Dunkerque).

En outre, les ZFE vont devoir rapidement réviser leur périmètre. Car, à l'exception des 400 km² de la ZFE du Grand Paris (plus de 5,6 millions d'habitants concernés), les zones aujourd'hui dessinées sont souvent très réduites (19,5 km² à Marseille, 34 km² à Saint-Étienne...). Or la loi Climat précise que dans les métropoles où il existe une ZFE, la majorité des habitants (soit plus de 50 %) devra être à l'intérieur du périmètre. Ce qui oblige certaines collectivités à revoir leur copie. La ZFE de Lille.

Où obtenir sa vignette Crit'Air ?

Obligatoire pour circuler dans les zones à faibles émissions depuis 2016, cette vignette doit être apposée sur le pare-brise des voitures particulières ou des utilitaires, motos, scooters, poids lourds... Elle classe les véhicules en 6 catégories, en fonction de leur motorisation et de leur norme environnementale Euro. La vignette coûte 3,67 € et doit être commandée sur le site du **Ministère de la transition écologique**.

Calendrier des interdictions de circulation		
Entrée en vigueur	Métropole (nombre de communes concernées)	Véhicules interdits
1 ^{er} juin 2021	PARIS (65)	Crit'Air 4, 5 et non-classés
1 ^{er} juillet 2021	ROUEN (17)	Crit'Air 5 et non-classés
1 ^{er} janvier 2022	STRASBOURG* (34), REIMS (1)	Crit'Air 5 et non-classés
1 ^{er} juillet 2022	TOULON (1)	Crit'Air 5 et non-classés
	ROUEN (17)	Crit'Air 4
1 ^{er} septembre 2022	MONTPELLIER (11**)	Non-classés Crit'Air
	MARSEILLE (1)	Crit'Air 5 et non-classés
1 ^{er} janvier 2023	PARIS (65)	Crit'Air 3
	TOULOUSE (1)	Crit'Air 4, 5 et non-classés
	REIMS (1)	Crit'Air 4
1 ^{er} janvier 2023	TOUTES LES ZONES À FAIBLE ÉMISSION	Crit'Air 5
1 ^{er} septembre 2023	MARSEILLE (1)	Crit'Air 4
1 ^{er} janvier 2024	PARIS (65)	Crit'Air 2
	TOULOUSE (1), REIMS (1)	Crit'Air 3
1 ^{er} janvier 2024	TOUTES LES ZONES À FAIBLE ÉMISSION	Crit'Air 4
1 ^{er} septembre 2024	MARSEILLE (1)	Crit'Air 3
1 ^{er} janvier 2025	TOUTES LES ZONES À FAIBLE ÉMISSION	Crit'Air 3

À ce jour, les métropoles non citées (Saint-Étienne, Lyon...) n'ont pas fixé de calendrier plus contraignant que les restrictions légales. * Verbalisation appliquée au 1^{er} janvier 2023. ** 31 communes concernées en 2026.

Bientôt plus de sanctions

Pour le moment, les métropoles ont encore la main. Elles peuvent n'appliquer les restrictions de circulation que sur certaines plages horaires (entre 8 heures et 20 heures en semaine dans le Grand Paris, par exemple) ou certains types de véhicules (poids lourds ou utilitaires légers à Saint-Étienne, deux-roues pas toujours visés). Des dérogations temporaires peuvent également être accordées. À Lyon, les ménages bénéficiaires d'une aide au changement de véhicule, attribuée sur la base du revenu fiscal de référence, disposeront d'un an de plus pour rouler avec leur ancienne automobile, soit jusqu'à fin 2023. D'autres exemptions sont possibles, notamment pour les automobilistes disposant d'une carte mobilité inclusion ou afin de permettre le déplacement des véhicules de dépannage. « *Nous avons été entendus sur l'autorisation d'accès aux ZFE pour certains motifs impérieux*, indique Aliou Sow, secrétaire général de la Fédération nationale de l'automobile. *Mais le problème reste entier pour l'accès aux hôpitaux ou aux centres de contrôle technique situés dans le cœur des villes.* »

On ne constate pas de répression sur le plan national et la plupart des métropoles restent indulgentes avec les particuliers en matière de verbalisations. À Grenoble, la municipalité concède réaliser des opérations coup de poing pour sensibiliser les automobilistes et ne pas verbaliser systématiquement. Idem à Strasbourg, où la ZFE a bien été mise en place début 2022, mais où la verbalisation ne prendra effet qu'en janvier prochain. À l'origine attendus en 2022, les radars capables d'assurer la lecture automatisée des plaques d'immatriculation (système Lapi) et de transmettre les informations sur les vignettes Crit'Air ne seront pas opérationnels avant l'année prochaine. Mieux vaut pourtant ne pas se faire trop d'illusions et anticiper les restrictions de circulation en modifiant dès maintenant ses habitudes de mobilité ou en troquant sa vieille auto contre une voiture plus propre.

L'absence de vignette est sanctionnée

Votre vignette Crit'Air peut être vérifiée lorsque vous roulez dans une zone à faibles émissions ou en cas de circulation différenciée lors d'un pic de pollution. Dans cette dernière circonstance, l'absence de vignette interdit toute circulation. L'infraction est passible d'une amende forfaitaire de 68 €, et le véhicule peut être immobilisé.

Les aides pour s'équiper

Dans le contexte actuel, remplacer son véhicule se révèle toutefois très coûteux. « *Depuis un an, nous constatons une hausse moyenne de 4 000 € sur le prix des modèles neufs* », indique Yoann Taitz, responsable des études du spécialiste de la cotation auto, Autovista,

qui évoque une véritable bulle sur le marché de l'automobile.

Pour acquérir une voiture peu polluante, les particuliers peuvent compter sur deux dispositifs : le bonus écologique et la prime à la conversion. **Ces aides, dont les montants dépendent des revenus du foyer**, sont cumulables. À partir du 1^{er} juillet, le bonus maximal pour l'achat d'un véhicule électrique neuf passe de 6 000 à 5 000 € (1 000 € pour une occasion). Menacé de longue date, le bonus pour l'acquisition d'un hybride rechargeable disparaît. Le barème des aides financières est accessible sur le site Service public.

La prime à la conversion, elle, peut atteindre jusqu'à 3 000 €. La mise au rebut d'un véhicule Crit'Air 3 (diesel immatriculé avant 2011 ou essence d'avant 2006) permet, par exemple, d'obtenir 1 500 €. Pour connaître le montant auquel vous pouvez prétendre, effectuez un test sur le téléservice du **Ministère de la transition écologique**.

Dans les régions Ile-de-France, Normandie et Occitanie, les acheteurs d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable peuvent obtenir, en plus, des aides locales. Par exemple, si vous habitez dans l'une des 131 communes de la Métropole du Grand Paris, le complément atteint jusqu'à 6 000 € (opération « Métropole Roule Propre »). Si vous travaillez ou résidez dans une ZFE et avez bénéficié d'une aide locale, la prime à la conversion peut encore être majorée de 1 000 €. Enfin, à partir de janvier 2023, les particuliers aux revenus modestes (moins de 14 000 € par an par part de quotient familial) qui habitent ou travaillent dans certaines ZFE (12 métropoles sont pour l'instant concernées) pourront disposer d'un nouveau prêt à taux zéro (*décret n° 2022-615 du 22.4.22*) pour l'acquisition d'un véhicule peu polluant (moins de 50 g d'émissions de CO₂/km). Cet emprunt, plafonné à 30 000 € et d'une durée maximale de 7 ans, sera expérimenté 2 ans. Les ménages non éligibles peuvent se tourner vers les prêts à taux réduit des constructeurs ou des établissements de crédit pour l'acquisition de véhicules peu polluants. BNP Paribas propose, par exemple, un Prêt véhicule vert à 2,31 % (TAEG) sur 5 ans permettant l'achat d'une voiture bénéficiant du bonus écologique. Le Crédit auto à 2,47 % du CIC, d'une durée supérieure à 3 ans, est accessible, lui, pour s'offrir une essence sans malus écologique. Ouverts à tous, ces prêts permettent souvent de choisir entre la location avec option d'achat ou l'achat classique.

Simulations réalisées avec la cote de l'occasion Autovista

Ces simulations vous aideront à connaître le budget nécessaire. Elles prennent en compte la revente d'une voiture de 7 ans et l'achat d'un modèle neuf équivalent doté d'une vignette Crit'Air 0 ou 1. En dépit de la bonne

tenue de la cote des occasions, y compris les diesels encore très demandés en dehors des grandes villes, la facture reste salée (simulations réalisées avec la cote de l'occasion).

Achat	Renault Zoé (Crit'Air 0)	35 247 €
Vente	Citroën C3 (Crit'Air 2)	- 7 767 €
Aides	Bonus véhicule électrique	- 5 000 €
Coût total de l'opération		22 480 €

Achat	Toyota Yaris hybride (Crit'Air 1)	19 504 €
Vente	Ford Fiesta diesel (Crit'Air 2)	- 7 658 €
Aides		0 €
Coût total de l'opération		11 846 €

Achat	Peugeot 2008 (Crit'Air 1)	26 881 €
Vente	Renault Captur (Crit'Air 2)	- 10 752 €
Aides		0 €
Coût total de l'opération		16 129 €

Références et textes de lois

- *Directive 2008/50/CE* du parlement européen et du conseil du 21/05/2008 concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe, JOUE L 152/1 du 11/06/2008
- *CJUE du 28/04/2022* affaire C-286/21 : Manquement d'État - Environnement - Directive 2008/50/CE - Qualité de l'air ambiant - Article 13, paragraphe 1, et annexe XI - Dépassement systématique et persistant des valeurs limites fixées pour les microparticules (PM10) dans certaines zones de France - Article 23, paragraphe 1 - Annexe XV - Période de dépassement "la plus courte possible" - Mesures appropriées (condamnation de la France - qualité de l'air)
- *Décret n° 2022-615 du 22/04/2022* relatif à l'expérimentation d'un prêt ne portant pas intérêt pour financer l'acquisition d'un véhicule dont les émissions de dioxyde de carbone sont inférieures ou égales à 50 grammes par kilomètre, JO du 24 (PTZ - achat d'automobile à faibles émissions)

Bien choisir son vélo à assistance électrique, pour des petits trajets quotidiens en ville : cadre, moteur, batterie et vitesses sont des éléments sur lesquels il faut se pencher avant d'acheter un vélo à assistance électrique.

Vous cherchez un vélo pour des déplacements urbains : aller travailler, rendre visite à des proches ou faire quelques courses ? Il vous faut un VAE pratique, taillé pour enchaîner les petits trajets de quelques kilomètres.

Avez-vous droit à une aide à l'achat ?

Vous pouvez prétendre à un bonus écologique pour l'achat d'un VAE neuf, si vous avez bénéficié d'une aide d'une collectivité locale pour ce même vélo. Le montant du bonus est identique à celui de cette prime, dans la limite de 200 € : si vous avez reçu 100 € (de votre ville, département ou région), l'État vous versera 100 €, si vous avez obtenu 300 €, ce sera 200 €. Pour les vélos cargo, le bonus est de 40 % du prix d'acquisition plafonné à 1 000 €. Le bonus vélo est aussi soumis à conditions de ressources : il faut que votre revenu fiscal de référence soit inférieur ou égal à 13 489 € par part, l'année précédant l'achat.

Le prix moyen d'un vélo à assistance électrique, en 2021 est de 1993 €.

Source : *Observatoire du cycle 2021 de l'Union Sport & Cycle*

Le cadre

Optez pour un vélo de type hollandais avec un cadre ouvert - appelé aussi col de cygne. Ce sont les modèles les plus adaptés à cet usage urbain. Leur enjambement bas permet de les enfourcher facilement. Et, une fois sur le vélo, c'est un atout quand il faut souvent poser le pied à terre au feu rouge, ou lorsque le porte-bagages supporte un siège enfant. En outre, avec ce type de cadre, vous restez toujours bien droit (le dos n'est pas penché vers l'avant comme sur un vélo tout-terrain), et vous disposez donc d'une meilleure vision de la circulation.

Le coup de cœur : Gazelle Grenoble C5 HMB, à partir de 3 599 €, gazellebikes. Il fait un sans-faute : cadre bas, moteur central performant, batterie de 400 Wh intégrée au cadre et amovible, freins à disque hydraulique.

Notre avis Difficile d'être plus complet ! Ce modèle dispose même de la fonction « walk assist » pour marcher à côté de son vélo, sans avoir à fournir le moindre effort pour le pousser.

Le moteur

Vous avez le choix entre deux types de motorisation sur un VAE. Certains ont un moteur placé dans le moyeu de la roue avant. « *Même si ce dispositif commence à dater et est réservé aux modèles bon marché, cela suffit amplement pour des déplacements urbains*, assure Pierre-Olivier Lamand, chargé de produits dans le réseau Holland Bikes. *Malgré leur petit prix, ces vélos disposent souvent d'équipements que l'on retrouve aussi sur des modèles plus haut de gamme, comme des suspensions de tube de selle, voire de fourche, ou le freinage hydraulique.* »

L'autre solution de motorisation met en œuvre un moteur central, installé au niveau du pédalier du VAE. Plus performant, ce système offre davantage de couple (force du moteur, exprimée en newton-mètre, Nm). Vous serez beaucoup plus à l'aise quand la route grimpera ou lorsqu'il vous faudra transporter de lourdes charges (enfant à l'arrière, sac à provisions...).

La batterie

Préférez-la intégrée au cadre plutôt qu'installée sous le porte-bagages. L'équilibre des masses sera meilleur et vous disposerez d'une plus grande maniabilité. Si une capacité de 300 Wh (wattheures), ce qui correspond à environ 40 à 60 km sur le bitume, est suffisante, mieux vaut vous tourner vers un modèle plus généreux. Avec 400 Wh, vous rechargez moins souvent et prolongez la durée de vie de votre batterie (au-delà de 400 à 500 cycles de recharge, son efficacité diminue drastiquement).

Notre conseil : préférez une batterie amovible

La plupart des VAE sont équipés d'une batterie qui peut être sortie de son emplacement. Veillez à ce que ce soit le cas sur votre futur achat, surtout pour une utilisation citadine. Vous pourrez ainsi recharger les accus sans avoir à déplacer votre vélo. Intéressant si vous n'habitez pas au rez-de-chaussée !

Les vitesses

Pas besoin de dérailleur, une boîte de vitesses interne située dans le moyeu de la roue arrière fait l'affaire. Elle réclame peu d'entretien, est protégée des aléas climatiques, ne déraille pas et permet de changer de vitesse même à l'arrêt. Parfait pour la ville.

Hyboo Bike Assistance électrique amovible Son moteur amovible (vendu seul 1 500 €) peut être installé sur n'importe quel vélo, un galet relié à la motorisation (fixée au pédalier) venant se placer sur la roue arrière. L'assistance se montre efficace en ville (autonomie maximale de 60 km) avec ses 5 niveaux de puissance.

La batterie (21 cm et 1 kg) se retire facilement et se glisse dans un sac. Le poids du vélo (15 kg) est un atout si l'énergie vient à manquer ou s'il faut le porter.

Nous ne l'avons essayé qu'une journée, et n'avons pu évaluer sa résistance sur le long terme. Hyboo Comfort ou Hyboo Line, 3 300 €,.

Le prix

Comptez de 1 500 à 1 900 € pour un VAE à moteur avant, de 2 000 à 2 300 € pour un modèle d'entrée de gamme avec moteur central. Au-delà, vous trouverez aussi des vélos urbains connectés, vendus sous les marques Cowboy, Angell, Iweech ou VanMoof.

Comment savoir si un antivol est résistant ? L'offre d'antivols abonde mais il n'y a aucun standard pour les tests évaluant leur efficacité. Néanmoins, jetez un œil sur les résultats de ceux menés par la commission antivol de la **Fédération française des usagers de la bicyclette**.

IMMOBILIER : Audit énergétique obligatoire pour vendre une maison dès 2022

La loi Climat et Résilience contraint les vendeurs de maisons classées F et G sur le DPE à communiquer un audit énergétique dès 2022, lors de la première visite du bien immobilier, de façon à informer les potentiels acquéreurs des travaux de rénovation à effectuer.

La loi dite *Climat et Résilience* qui vient d'être publiée au journal officiel rend obligatoire **les audits énergétiques** pour les ventes de maisons ou immeubles en monopropriété, considérés comme des passoires thermiques, c'est-à-dire classés F ou G sur le DPE (Diagnostic de performance énergétique). Cet audit devra être communiqué au candidat acquéreur, dès la première visite du bien immobilier. La nouvelle formalité qui entre en vigueur en 2022 **ne s'applique pas aux copropriétés**.

L'idée poursuivie est de s'assurer que tout potentiel acquéreur dispose d'une information précise sur les travaux à réaliser et leur montant estimé afin de s'engager dans un projet de rénovation. **Le contenu exact de l'audit énergétique n'est pas encore connu puisqu'il sera défini ultérieurement par décret.** Toujours est-il que l'on sait d'ores et déjà qu'il contiendra des propositions de travaux dont les coûts ne doivent pas être disproportionnés par rapport à la valeur du bien et qu'il indiquera également l'impact théorique des travaux proposés sur la facture d'énergie, tout en mentionnant les aides publiques existantes pour réaliser les améliorations thermiques.

13 % des ventes portent sur des passoires thermiques classées F ou G

Un million de logements changent de propriétaires chaque année en France. Quelque 13% d'entre eux sont considérés comme des « *passoires énergétiques* » c'est-à-dire classés F ou G sur le DPE (*Diagnostic de performance énergétique*).

Actuellement, l'acquéreur ne bénéficie pas d'informations précises sur les travaux qui seraient nécessaires pour améliorer le confort et la performance énergétique du bien immobilier convoité. L'achat étant une période propice aux travaux, il est espéré que l'audit énergétique motivera aux travaux de rénovation thermique.

En 2025 pour les logements classés E

À partir de 2025, cette obligation sera étendue aux logements classés E, qui sont près de deux fois plus nombreux que ceux classés F ou G, et enfin, en 2034 pour les logements classés D qui représentent un tiers du parc des logements.

L'acquéreur achètera donc dorénavant en connaissance de cause, avec une visibilité claire grâce à l'audit énergétique, de façon à se donner les moyens de rénover, en profitant de conditions souvent favorables.

Les aides à la rénovation énergétique évoluent : ce qu'il faut savoir pour en profiter

Une rénovation énergétique exemplaire

63 % d'économies d'énergie, des travaux subventionnés à hauteur de 50 %, bien maîtrisés...

L'opiniâtreté de ce conseil syndical a payé. Il n'a aujourd'hui aucun regret, ou presque Une « *tour en béton devenue belle, dans laquelle il fait bon vivre* ». Ce sont les mots qu'utilisent spontanément Simone Roy et Jean-Gérard Robichez, tous deux membres du conseil syndical, pour caractériser leur copropriété. Cette résidence typique des années 1970, située à Paris, à quelques encâblures de la gare Montparnasse, réunit 80 appartements, répartis entre deux immeubles (l'un de 14 étages, l'autre de 7), séparés par une pelouse commune surplombant caves et parkings. Elle est aujourd'hui flambant neuf. Il suffit de comparer la façade principale actuelle avec l'ancienne pour s'en convaincre. Surtout, les chiffres attestent d'une rénovation exemplaire : la consommation d'énergie primaire est passée de 235 à 87 kWh/m² par an, selon les calculs effectués par la société de diagnostic dépêchée avant et après travaux. Et le diagnostic de performance énergétique (DPE) affiche désormais la lettre B, contre E auparavant. « *Nous sommes sur le point d'obtenir, d'ici la fin de l'année, le label BBC [bâtiment basse*

consommation : Ndlr] pour notre immeuble. C'est grâce à la ténacité du président du conseil syndical, Jean-Jacques Loriaux, qui a tenu à aller jusqu'au bout des démarches, malgré la pile de documents à fournir ! » s'enthousiasment nos témoins. Un parcours dont ils sont fiers. D'autant que la copropriété, épaulée par l'Agence parisienne du climat (APC), a aussi remporté en 2022, face à 14 concurrents, un prix récompensant ses résultats en matière de rénovation énergétique.

10 années d'efforts

C'est le couronnement de 10 années d'implication pour la copropriété. « *Une réflexion avait été menée, dès 2012, avec le président du conseil syndical, à l'occasion du ravalement de notre immeuble, dont la façade commençait à s'effriter. Pourquoi ne pas se lancer dans une ITE [isolation thermique par l'extérieur : Ndlr] ? J'avais vu, boulevard Vaugirard, à quelques centaines de mètres de chez nous, un chantier de ce type mené sur une façade. Intéressée, j'avais alors relevé le nom de l'entreprise pour avoir ses références* », se souvient Simone, arrivée dans l'immeuble à sa construction, en 1971, et qui s'est aussitôt investie (par épisodes) dans le conseil syndical, aux côtés de son mari.

Aucuns travaux de rénovation n'avaient véritablement été entrepris dans la résidence, hormis une réfection de la toiture-terrasse consécutive à un problème d'étanchéité et un ravalement simple, en 1990. « *Quitte à rénover la façade, il nous a semblé intéressant d'intégrer d'emblée une isolation thermique. Le surcoût était conséquent, de l'ordre de 200 000 €. Mais, compte tenu du prix de l'échafaudage, colossal, autant ne le payer qu'une seule fois et faire d'une pierre deux coups* », plaide alors Jean-Gérard, arrivé dans l'immeuble en 2008.

Remplacer la chaudière d'origine

C'est en tout cas le message qu'essaie de faire passer le conseil syndical auprès des copropriétaires. Une réflexion est menée en parallèle sur le changement de la chaudière collective au fioul, d'origine et en bout de course. Faut-il maintenir cette source d'énergie ? Les six membres du conseil syndical - en particulier les « *actifs retraités* », se plaît à dire Simone - commencent à travailler sur ces deux volets, épaulés par le syndic, un cabinet indépendant qui gère leur immeuble depuis 2008. Ils font voter la réalisation d'un audit global en 2016. L'objectif est d'identifier les points d'amélioration de leur résidence, de manière à réaliser des économies d'énergie. Sur les conseils d'une copropriétaire, le conseil syndical se rapproche aussi de l'APC. « *C'est à ce moment-là que nous avons pris conscience que la rénovation de la chaufferie allait de pair avec une bonne isolation de l'enveloppe. Et qu'un*

programme de travaux plus ambitieux que celui imaginé au départ nous permettrait d'améliorer notre confort et de valoriser notre patrimoine, tout en bénéficiant d'aides », reconnaît Jean-Gérard.

Un travail de pédagogie

Le conseil syndical, qui a constitué une équipe dédiée à la rénovation, commence alors à préparer l'assemblée générale : porte-à-porte, réunions d'information, diffusion d'une lettre d'information... Un effort qui porte ses fruits, malgré la réticence de propriétaires inquiets au sujet du financement du projet.

La copropriété vote, fin 2017, une mission de maîtrise d'œuvre (MOE) portant sur un bouquet de travaux : ravalement avec isolation par l'extérieur de la majorité des façades, remplacement des chaudières avec passage au gaz - les plus gros postes - installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) et de robinets thermostatiques dans les appartements, rééquilibrage du réseau et isolation des parois d'eau chaude sanitaire (ECS).

Ajoutons que la copropriété, ayant fait acte de candidature, par l'intermédiaire de l'APC, au programme *Éco-rénovons Paris*, a profité d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et d'aides financières de 356 000 € de la Ville de Paris pour la réalisation de l'audit et des travaux. Une subvention de 383 000 € de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), dans le cadre du programme *Habiter mieux Sérénité* (l'ancien nom de *MaPrimeRénov*), complète le financement.

50 % de subventions

« Le montant global des travaux s'est élevé à 1,6 M€, honoraires de l'architecte et du syndic compris, mais notre copropriété a pu bénéficier de près de 50 % de subventions », se réjouit Simone. Pour l'heure, le syndicat n'en a touché que la moitié (« Il manquait un papier ! »), le reliquat étant attendu d'ici à décembre 2022.

Pour monter son projet, la copropriété a, par ailleurs, souscrit un éco-prêt à taux zéro (PTZ) couplé à un prêt classique (pour la part des travaux hors volet énergétique). Treize copropriétaires occupants aux ressources modestes ont, de leur côté, pu bénéficier également d'une aide individuelle (de la Ville de Paris et de l'Anah). En fin de compte, la rénovation de la résidence aura coûté, en moyenne, 20 000 € par appartement. *« Même si la plupart des copropriétaires ont dû emprunter à titre personnel pour payer les travaux, le budget n'aura pas dérapé, malgré l'ampleur du projet. Le chantier, qui s'est achevé en décembre 2021, a pu, par ailleurs, être mené en 15 mois, sans mauvaises surprises ni retard du fait du Covid-19 », se réjouit Jean-Gérard. Et Simone de souligner qu'une telle opération n'aurait pas abouti sans*

une collaboration constructive entre le conseil syndical, les copropriétaires (75 % d'occupants), le syndic, l'architecte et les entreprises intervenant sur le chantier.

Des appartements plus agréables à vivre

Depuis la rénovation, des résidents témoignent de besoins réduits en chauffage et de logements plus tempérés pendant les épisodes de chaleurs. Un ressenti qui se traduit d'ores et déjà sur la facture. Les appels de fonds devraient l'attester, avec une baisse de l'ordre de 10 % par an, selon les premières projections, pour 2022 et 2023.

Une économie encore modeste, mais bienvenue dans le contexte actuel de flambée du prix du gaz. *« C'est une source d'inquiétude que d'avoir opté pour cette énergie, mais nous n'avions pas le choix. Au départ, nous avions envisagé de recourir au chauffage urbain, mais cette piste a été abandonnée car il restait 300 mètres à raccorder, à nos frais, en passant par les caves d'immeubles voisins », déplore Jean-Gérard.*

Pour l'heure, les copropriétaires bénéficient d'un répit, le syndic ayant négocié avec le fournisseur de gaz un contrat de 3 ans, la stabilité des prix est garantie durant cette période. D'ici là... Simone, quant à elle, est allée revoir la façade de l'immeuble témoin, boulevard Vaugirard, pour juger de son évolution, et elle assure que celle-ci n'a pas bougé. *« Un bon signe », conclut-elle.*

En 2022, la rénovation énergétique est à tous les étages

Les copropriétés sont sommées de rendre leurs immeubles plus économes en énergie. Pour les aider à réussir leur transition verte, de nouvelles obligations entrent en vigueur selon un calendrier progressif.

Les années se suivent et se ressemblent. La pression ne fait que croître sur les copropriétés, incitées à se lancer, parfois à marche forcée, dans des travaux de rénovation énergétique d'envergure. Pour accélérer la cadence, **la loi Climat et résilience (1), dont l'objectif vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030, comprend plusieurs dispositions qui impactent les copropriétés.**

Parmi elles, la généralisation à **tous les immeubles construits avant 2013** de l'obligation de réaliser un diagnostic de performance énergétique (DPE) collectif ; ou celle d'élaborer un projet de plan pluriannuel de travaux (PPT) dans les bâtiments vieux de plus de 15 ans. Et ce, selon un calendrier progressif qui place les grosses copropriétés en première ligne.

(1) Loi n° 2021-1104 du 22.8.22

Des outils mis au service des copropriétaires

Ce renforcement de l'arsenal réglementaire, et la proximité des dates d'entrée en vigueur des nouvelles obligations, témoigne de l'échec relatif des mesures datant de la loi Alur de 2014.

La loi Climat et résilience entend aller plus loin, et plus vite, que ne le promettaient la mise en place du fonds travaux, de l'audit énergétique ou du diagnostic technique global (DTG).

Elle se veut également plus pratique : le plan de travaux, qu'il faudra renouveler tous les 10 ans, pourra s'appuyer sur un fonds de travaux largement remanié à partir de 2023 pour le mettre au diapason.

Vie pratique : Retraites, ce qui change pour votre budget en novembre 2022

Plusieurs choses changent en novembre pour le budget des Français !

Ce mois-ci signe le début de la trêve hivernale ainsi que l'entrée en vigueur du nouveau montant des retraites Agirc-Arrco et de la revalorisation de 50 % de l'allocation de soutien familial.

Des échéances fiscales sont également Plusieurs choses changent en novembre pour le budget des Français ! Ce mois-ci signe le début de la trêve hivernale ainsi que l'entrée en vigueur du nouveau montant des retraites Agirc-Arrco et de la revalorisation de 50 % de l'allocation de soutien familial. Des échéances fiscales sont également prévues.

RETRAITES : Retraites complémentaires : les pensions Agirc-Arrco sont revalorisées de 5,12 % en novembre 2022.

Selon les partenaires sociaux, plus de 13 millions de retraités verront leur pension **Agirc-Arrco revalorisée de 5,12 %, au 1er novembre 2022**. Dans le détail, cette hausse a été calculée sur la base d'une évolution du salaire moyen (+ 4,82 %), à laquelle s'ajoute un rattrapage au titre de l'inflation constatée en 2021 (+0,1%). Cette revalorisation concerne les anciens salariés du secteur privé, quel que soit le montant de leurs revenus. Elle représente un impact annuel de 4,5 milliards d'euros, entièrement financé par le régime.

De son côté, la valeur d'achat du point Agirc-Arrco s'établit désormais à 1,3498 €, contre 1,2841 € auparavant.

Rappelons que les **pensions de retraite de base (comme la CNAV) ont été revalorisées de 4 % au 1er juillet 2022**.

L'allocation veuvage est en hausse

Revalorisé dans les mêmes conditions que les prestations de l'Assurance vieillesse, pour compenser la hausse des prix le montant de **l'allocation veuvage est relevé de 4 % avec effet rétroactif au 1er juillet 2022**. Le montant mensuel de l'ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées), également appelée « minimum vieillesse ».

Cette hausse s'applique aussi sur la somme qui est récupérée sur la succession, au décès du bénéficiaire de cette prestation.

Les plafonds de ressources augmentent aussi de 4 %

Pour prétendre à cette allocation non contributive, les plafonds de ressources annuelles à ne pas dépasser pour percevoir l'ASPA sont également relevés de 4 %. Ils s'élèvent désormais à 11 441,49 € pour une personne seule (célibataire, séparée, divorcée, veuve, à l'exception des veuves de guerre) et à 17 762,96 € pour un couple.

Lorsque le total de l'ASPA et des ressources dépasse le plafond autorisé, l'allocation est réduite du montant du dépassement.

Rappelons que toutes les ressources (pensions de retraite ou de réversion, invalidité, AAH, pensions alimentaires...) sont retenues, sauf quelques exceptions comme les prestations familiales, la valeur de l'habitation principale ou la retraite du combattant.

Aides et allocations sociales : AAH : fin de la prise en compte des revenus du conjoint du bénéficiaire

Dès le 1er octobre 2023, au plus tard, **les ressources du conjoint ne seront plus prises en compte dans le calcul de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)**. Un dispositif transitoire sera mis en place pour ceux qui perdraient au change, avec ce nouveau dispositif de déconjugalisation.

Maintes fois réclamée par les associations de personnes handicapées, la déconjugalisation de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) est désormais actée par la loi du 16 août sur le pouvoir d'achat.

Concrètement, cela signifie que les revenus du conjoint, du concubin ou du partenaire pacsé de la personne handicapée ne seront plus pris en compte pour l'attribution et le calcul du montant de l'AAH.

Rappelons que la loi de finances pour 2022 avait remplacé le mécanisme existant d'abattement proportionnel de 20 % sur les revenus perçus par la « moitié » du bénéficiaire - qui n'est pas allocataire de l'AAH - par un dispositif d'abattement forfaitaire de 5 000 euros, auquel s'ajoute un abattement de 1 100 euros par enfant du foyer.

RÉSULTATS FINANCIERS de TECHNIP ÉNERGIES aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2022

Philippe ROBIN

1. BASE des RÉSULTATS

Technip Energies a publié ses résultats du deuxième et troisième trimestres 2022 respectivement les 28 juillet et 20 octobre.

Dans la présentation des résultats du 3^{ème} trimestre, Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies a insisté sur « la forte prise de commandes du segment Technologie, Produits et Services, TPS, notamment grâce à l'attribution de contrats significatifs sur les marchés des carburants... Les opportunités de marché de notre segment Projets sont également en hausse et déjà reflétées par un nombre élevé d'études préliminaires aussi bien dans les domaines de transition énergétique que traditionnels... Cela confirme la complémentarité entre le segment Projets à cycle long et le segment TPS aux marges plus élevées, pour soutenir la performance de T.EN à travers les cycles inhérents à cette industrie. »

Ces résultats sont établis en euros suivant la norme comptable IFRS (norme Européenne) ajustés pour prendre en compte les résultats des projets suivant la proportion de participation de Technip Energies dans les projets en joint-venture.

2. RÉSULTATS des 2^{ème} et 3^{ème} TRIMESTRES 2022

Les résultats sont détaillés avec deux segments d'activités :

- Les livraisons de projets
- Les technologies, produits et activités de services (TPS).

Les charges de direction du Groupe TEN (corporate) et supports du Groupe sont indiquées séparément.

Le chiffre d'affaires du 2^{ème} et 3^{ème} trimestres à 1,6 milliards d'euros est en légère baisse de 3,2% par rapport à ceux des trimestres précédents. Ceci est plus prononcé pour le segment livraison de projets, en particulier suite à la réduction du projet Artic LNG 2, tandis que pour le segment TPS, il est augmentation de 4,6%.

L'EBIT récurrent est en baisse pour le 2^{ème} trimestre et en hausse pour le 3^{ème}, de 7% en moyenne soit une tendance à la hausse par rapport à 2021, le segment TPS ayant une profitabilité légèrement supérieure.

Les charges Corporate sont en diminution mais restent plus élevées qu'en 2021. Ceci reste néanmoins plus raisonnable par rapport à la période TechnipFMC où cette charge représentait entre 35% et 70% de l'EBITDA (donc encore plus sur l'EBIT qui n'était pas indiqué).

Le résultat net attribuable au Groupe Technip Energies est en croissance de 20% par rapport à 2021 avec un bénéfice par action de 0,42€ en moyenne sur les deux trimestres.

La trésorerie nette est globalement stable sur l'année 2022, en augmentation par rapport à 2021.

Le tableau ci-après résume les détails du rapport financier et donne la perspective par rapport aux trimestres précédents, depuis la création de Technip Energies.

3. CARNET et PRISES de COMMANDES

Les prises de commandes sur les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres sont peu élevées, faibles pour le segment livraison de projets et en nette reprise pour le segment TPS.

Globalement, le carnet de commandes (Backlog) reste très élevé et représente un peu plus de 2 ans de chiffre d'affaires.

Les nouveaux contrats importants sont :

Au 2^{ème} trimestre :

- un grand contrat EPC auprès de **Hafslund Oslo Celsio** pour la plus grande unité de capture et de stockage du carbone à échelle industrielle, dans une usine de valorisation énergétique des déchets en Norvège,
- un contrat EPCC significatif attribué par **PETRONAS Chemicals Fertilizer Kedah** pour une nouvelle usine de mélamine à empreinte CO2 réduite,
- un contrat pour l'extension de la capture et du **stockage du carbone dans l'usine ExxonMobil de LaBarge, aux États-Unis**,
- un contrat pré-FID pour la conception et la livraison du projet pour Texas LNG aux États-Unis.

Au 3^{ème} trimestre :

- un grand contrat **d'éthylène pour le craqueur d'éthane du Project One d'INEOS en Belgique**,

- un contrat significatif auprès de **Neste pour l'extension de sa raffinerie de produits renouvelables à Rotterdam**,
- un contrat EPCC pour le projet d'**hydrogène vert YURI en Australie**,
- un contrat FEED pour **Papua LNG** pour des infrastructures de production en amont en Papouasie,
- un contrat FEED pour le projet d'**éolien offshore flottant Gray Whale 3 en Corée du Sud**.

4. QUELQUES PROJETS CLÉS

Les principaux faits marquant les projets durant les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2022, pour le segment livraison de projets :

- **Expansion de Qatar Energy North Field (Qatar)** : Montée en puissance des activités de génie civil sur le site et des livraisons d'équipement et de matériel.
- **ENI Coral Sul FLNG (Mozambique)** : Activité de démarrage en cours. (NDLR : 1^{ère} expédition mi-novembre)
- **Sempra LNG Energía Costa Azul (Mexique)** : Réception de la première structure en acier et expédition de tout l'équipement lourd vers le site.
- **Développement gazier Energean Karish (Israël)** : Approbation reçue du ministère israélien de l'Énergie pour commencer le flux de gaz.
- **BP Greater Tortue Ahmeyim FPSO (au large du Sénégal/de la Mauritanie)** : La cérémonie de fin des travaux du FPSO a eu lieu sur le chantier de COSCO à Qidong, en Chine.
- **Projet d'expansion de la raffinerie MIDOR (Égypte)** : Finalisation de la construction de la tour de refroidissement, démarrage de la première unité de production d'utilité.
- **HURL Complexes d'engrais à l'ammoniac et à l'urée de Barauni et Sindri (Inde)** : Certificats de finalisation mécanique reçus pour les usines d'engrais à l'ammoniac et à l'urée des sites de Barauni et de Sindri. Les activités de démarrage/mise en service ont commencé sur les deux sites.
- **Borouge IV projet Éthylène (EAU)** : Commandes passées pour les équipements à long délai de livraison. Début des travaux de génie civil sur site.

Pour le segment technologies, produits et activités de services (TPS).

- **Expansion des carburants renouvelables de NESTE (Singapour)** : Le projet se termine par phases et plusieurs parties ont été remises à Neste, tandis que toutes les activités de construction restantes seront finalisées avant la fin de 2022.
- **Développement du centre de production de carburants renouvelables de NESTE à**

Rotterdam (Pays-Bas) : Campagne d'approvisionnement détaillée en grande partie terminée conformément au calendrier. Tous les lots de sous-traitance de génie civil et de construction ont été attribués.

- **EPF de rénovation des fours d'éthylène Shell Skyline (Pays-Bas)** : Premiers modules expédiés aux Pays-Bas. La deuxième expédition doit quitter le chantier de fabrication d'ici fin octobre.
- **BP Greater Tortue Ahmeyim FPSO (au large du Sénégal/de la Mauritanie)** : Sur l'interface Hub/FLNG du projet, Loading Systems a réalisé des installations majeures; le plus grand bras de chargement jamais fabriqué, équipé de notre technologie « Easy Drive ».

5. RACHAT D' ACTIONS

Au cours des neuf premiers mois de l'année jusqu'au 30 septembre 2022, **TEN a racheté 2 618 945 de ses actions** dans le cadre du programme de rachat d'actions annoncé le 22 mars 2022, pour un montant total de 29,8 millions d'euros (coût moyen de l'action 11,38 €). Ce programme de rachat d'actions s'est terminé en août.

Le 14 janvier 2022, **Technip Energies avait également racheté à TechnipFMC 1 800 000 actions** à un prix d'achat de 13,15 € par action pour un coût total de 23,7 millions d'euros. Le total des rachats d'actions s'est donc élevé à 53,5 millions d'euros.

6. PERSPECTIVES

Les résultats et projections financières sont dans la continuité des trimestres précédents. Le désengagement du projet en Russie Artic LNG 2 semble clarifié et en voie d'achèvement, levant des incertitudes importantes.

La diversification de Technip Energies dans les domaines des énergies nouvelles s'est poursuivie avec des projets dans les domaines du zéro carbone, de l'hydrogène, de l'éolien off-shore flottant et des produits biochimiques.

Le segment TPS se renforce au niveau des prises de commandes et du chiffre d'affaires, en particulier dans les technologies.

Ces résultats et ces perspectives tout comme **le désengagement des marchés Russes** donne confiance aux investisseurs dans Technip Energies. L'action TEN est cotée autour de 15,5 € fin novembre, soit **une augmentation de 60%** par rapport au 27 juillet, la veille de l'annonce des résultats du 2^{ème} trimestre qui était un des plus bas à 9,73 €. Pour mémoire, en 2021, le cours de l'action a fluctué entre 10 et 14 € avec une moyenne autour de 12 €.

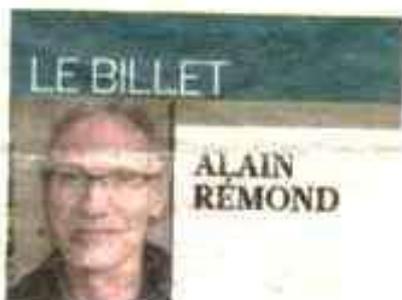
Les recommandations des analystes financiers sont pour la plus-part à l'achat (ceci n'engage qu'eux, et encore !).

RESULTATS DE TECHNIP ENERGIES (TEN) PAR SEGMENT D'ACTIVITE	2021 IFRS ajustés en millions d'Euros					2022 Prévision pour 2022 du 03/03/2022	2022 IFRS ajustés					
	Global 2020	1T2021	2T2021	3T2021	4T2021		Global 2021	1T2022	Prévision pour 2022 du 25/04/2022	2T2022	3T2022	
Chiffre d'affaires ajusté de Technip Energies - TEN	6 014,5 €	1 557,5 €	1 685,7 €	1 666,7 €	1 757,2 €	6 667,1 €						
Livraison de Projets	4 953,9 €	1 252,5 €	1 370,3 €	1 372,8 €	1 368,8 €	5 364,4 €	5,0 à 5,5 € hors projets	1 289,1 €	5,0 à 5,5 B€ hors projets	1 334,8 €	1 271,7 €	
Technology, Produits et Services (TPS)	1 060,6 €	305,0 €	315,4 €	293,9 €	388,4 €	1 302,7 €	Russie 1,4 €	329,1 €	Russie	313,9 €	323,5 €	
Charges et dépenses	5 674,7 €	1 489,5 €	1 580,1 €	1 567,7 €	1 548,1 €	5 905,2 €		1 419,4 €		1 473,9 €	1 442,5 €	
Marge brute	339,8 €	68,0 €	105,6 €	99,0 €	209,1 €	761,9 €		198,8 €		174,8 €	152,7 €	
EBITDA récurrent ajusté	353,8 €	118,0 €	142,8 €	129,0 €	150,7 €	540,5 €		132,3 €		123,0 €	160,6 €	
en % du chiffre d'affaire	5,9%	7,6%	8,5%	7,7%	8,6%	8,1%		8,2%		7,5%	10,1%	
amortissements et dépréciations	107,6 €	34,2 €	29,4 €	25,9 €	27,2 €	109,2 €		25,0 €		25,9 €	29,1 €	
EBIT récurrent ajusté	327,1 €	91,3 €	113,3 €	102,9 €	123,5 €	431,0 €		107,4 €		96,9 €	130,7 €	
en % du chiffre d'affaire	5,4%	5,9%	6,7%	6,2%	7,0%	6,5%		6,6%		5,9%	8,2%	
Livraison de Projets	326,3 €	75,9 €	91,6 €	87,3 €	87,3 €	342,1 €		90,0 €		77,2 €	111,7 €	
en % du chiffre d'affaire	6,6%	6,1%	6,7%	6,4%	6,4%	6,4%		7,0%		5,8%	8,8%	
Technology, Produits et Services (TPS)	86,0 €	25,8 €	28,9 €	24,0 €	40,5 €	119,2 €		30,2 €		29,8 €	28,8 €	
en % du chiffre d'affaire	8,1%	8,5%	9,2%	8,2%	10,4%	9,2%		9,2%		9,5%	8,9%	
Corporate et autres	- 58,5 €	- 10,4 €	- 7,2 €	- 8,4 €	- 4,3 €	- 30,3 €		- 12,8 €		- 10,1 €	- 9,8 €	
en % de l'EBIT récurrent	-17,9%	-11,4%	-6,4%	-8,2%	-3,5%	-7,0%		-11,9%		-10,4%	-7,5%	
Résultats financiers												
Résultat net avant impôts et charges d'intérêts	387,3 €	71,6 €	90,3 €	96,0 €	122,6 €	380,5 €		105,8 €		87,1 €	133,0 €	
Résultat net après impôts	260,6 €	47,5 €	59,8 €	62,8 €	97,4 €	267,5 €		75,2 €		58,5 €	94,6 €	
Résultat net attribuable au Groupe TEN	251,4 €	44,2 €	56,1 €	59,3 €	91,8 €	251,4 €		72,5 €		59,1 €	91,3 €	
Nb moyen d'actions en circulation (en millions)		182millions	182millions	182millions	182millions			182millions		178millions	178millions	
Bénéfice par action Dilué en Euros	1,15 €	0,24 €	0,31 €	0,33 €	0,50 €	1,36 €		0,41 €		0,33 €	0,51 €	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 064,4 €	3 199,0 €	3 162,8 €	3 598,4 €	3 810,1 €	3 810,1 €		3 928,0 €		3 162,8 €	3 598,4 €	
nette en fin de trimestre	2 662,1 €	2 500,0 €	2 500,0 €	2 900,0 €	3 126,8 €	3 126,8 €		3 292,4 €		3 115,8 €	3 252,9 €	
Prise de commandes	4 291,9 €	6 470,8 €	1 392,7 €	540,6 €	1 385,8 €	9 789,9 €		551,7 €		1 001,2 €	1 173,7 €	
Livraison de Projets	3 095,9 €	6 181,2 €	1 015,0 €	282,1 €	993,2 €	8 471,5 €		293,1 €		685,2 €	257,4 €	
Technology, Produits et Services (TPS)	1 196,0 €	289,6 €	377,7 €	258,5 €	392,6 €	1 318,4 €		258,6 €		316,0 €	916,3 €	
Carnet de commandes (Backlog)	12 743,0 €	17 805,3 €	17 473,4 €	16 464,2 €	16 388,0 €	dont 3 783		15 632,4 €		13 439,7 €	13 501,0 €	
Livraison de Projets	11 646,4 €	16 628,9 €	16 273,1 €	15 342,0 €	15 144,0 €	(23%) liées à la		14 427,1 €		12 275,5 €	11 704,2 €	
Technology, Produits et Services (TPS)	1 096,6 €	1 176,4 €	1 200,3 €	1 122,2 €	1 244,0 €	Russie		1 205,3 €		1 164,2 €	1 796,8 €	

--- 000 --- 000 --- 000 ---

--- 000 --- 000 --- 000 ---

la Croix
mercredi 25 février 2015



Pur malt

Je prends sur moi de diffuser largement une information, restée bizarrement confidentielle, eu égard aux possibles conséquences explosives de ce qu'elle révèle. Lisez plutôt ce communiqué de presse, reçu hier : « Technip a remporté un contrat additionnel auprès de Total pour le développement du champ de Glenlivet (...) Les

navires de la flotte du groupe réaliseront l'installation durant les étés 2016 et 2017. Les conduites seront fabriquées à la base d'assemblage de Technip à Evanton (Royaume-Uni), avant d'être installées par le navire de la flotte Technip, le Deep Energy ». Rappelons ici quelques fondamentaux : Total, c'est du pétrole ; Glenlivet, c'est du whisky. De deux choses l'une. Soit, grâce aux conduites fabriquées et installées par Technip, Total va pomper le whisky en Écosse pour le distribuer dans ses stations-service en essayant de le faire passer pour du pétrole. Soit, au contraire, Total va remplir de pétrole les bouteilles de whisky en essayant de le faire passer pour du Glenlivet. Dans un cas comme dans l'autre, c'est un pur scandale. Surtout dans le deuxième cas.

Jean-Louis Finel a retrouvé l'encart ci-contre datant de 2015 en faisant du rangement et nous l'a communiqué, Merci Jean-Louis.

Il n'est pas indiqué si Technip s'était fait payer en bouteilles de whisky, comme ce fut le cas avec des bouteilles de bières dans le passé avec un célèbre projet de brasserie en Chine



RÉSULTATS FINANCIERS de TechnipFMC aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2022

Philippe ROBIN

1. BASE des RÉSULTATS

TechnipFMC a publié ses résultats des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres respectivement les 27 juillet et 26 octobre 2022. Ces résultats sont établis en dollars suivant la norme comptable GAAP (norme US) ajustés.

Les résultats mettent en avant l'EBITDA (« earning before interest, taxes, depreciation and amortization »). Cette approche exclue dépréciations et amortissements, ce qui présente un intérêt par rapport à l'EBIT pour les activités de subsea (usines et flotte) et d'équipements de surface (usines). Le rendement en termes de chiffre d'affaires est significativement plus faible pour l'EBIT que pour l'EBITDA.

Les résultats sont présentés avec deux segments d'activités :

- Les activités subsea
- Les technologies de surface.

Les charges de la direction du Groupe TechnipFMC (corporate) et supports du Groupe sont indiquées séparément.

2. RÉSULTATS des 2^{ème} et 3^{ème} TRIMESTRES

Les résultats des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres sont globalement en amélioration par rapport à la moyenne des trimestres précédents.

Les chiffres d'affaires sont en augmentation de 8,4%, hausse un peu plus faible pour le subsea (+6,9%) que pour les technologies de surface (+15,7%).

Le taux d'occupation de la flotte des navires n'est toujours pas donné mais il est indiqué que les marges subsea proviennent principalement de la hausse des activités d'installation et de l'amélioration des marges dans le carnet de commandes.

Les résultats d'exploitation sont en amélioration et positifs. Les EBITDA sont en très forte augmentation (+26,7%), pour le subsea (+30,4%) et pour les technologies de surface (+34,2%), le tout étant « plombé » par les coûts corporate en hausse de 29,6%., 1^{er} trimestre 2021 exclu du fait de l'impact de la « rançon » de la séparation de 748 millions d'euros prélevée par TechnipFMC avec le spin-off (voir TU115 Pour Technip, coût de 1491 jours de fusion : Près d'un million d'€ par jour – Chapitre 5: Technip Energies libre ! Oui mais à quel prix ?).

Ces coûts corporate sont toujours trop élevés. La charge des intérêts représente une part significative mais pas que; il y a encore les pertes de change et les dépenses corporate ruineuses. A titre de comparaison, ils sont 7 à 8 fois plus élevés que ceux de TEN pour un chiffre d'affaires inférieur. Il est urgent que la direction de TechnipFMC réduise son train de vie et s'intéresse à la dette et aux coûts de cette dette.

La trésorerie nette est toujours négative, en aggravation ; il n'y a plus Technip Onshore/Offshore pour compenser ce trou.

Les résultats nets attribuables à TechnipFMC sont en amélioration relative, proche de zéro et ne sont plus significativement négatifs. La perte par action reste toutefois une réalité, elle était de \$0,28 en 2021 et elle est de \$0,05 sur les trois premiers trimestres de 2022.

Le tableau ci-après résume les détails du rapport financier et donne la perspective par rapport aux trimestres précédents, depuis la séparation (spin-off) d'avec Technip Energies.

3. CARNET et PRISES de COMMANDES

Les prises de commandes sur les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres sont plus élevées qu'en 2021 pour les deux segments. Globalement, le carnet de commandes (Backlog) reste très élevé et représente un peu plus de 1 an de chiffre d'affaires.

Les nouveaux contrats importants sont :

Au 2^{ème} trimestre :

- **ExxonMobil Yellow Project (Guyane)** : contrat complémentaire à celui annoncé en novembre 2021. Il s'agit de 6 flexibles supplémentaires pour forte pression et haute température.
- **Equinor Halten East Project (Norvège)** : EPCI contrat pour le raccordement subsea du champ de Halten Easyt comprenant des flowlines, des ombilicaux et des structures sous-marines.
- **Total Energies CLOV3 Project (Angola)** : fourniture d'un système de production sous-marin pour le block 17. C'est le premier contrat sous le « frame agreement » pour la fourniture des têtes de puits sous-marin

- **Equinor contrat BM-C-33 project (Brésil):** études “Integrated Front End Engineering and Design (iFEED)” pour le projet Equinor BM-C-33. L'étude doit finaliser les solutions techniques du développement du pre-salt Campos Basin pour la production de condensats et de gaz. Le iFEED comprend une option de conversion en iEPCI pour TechnipFMC.
- **Orbital Marine Power** s'est vu attribué deux contrats dans l'appel d'offres UK Allocation Round4 pour la fourniture de turbines de courants sous-marins produisant jusqu'à 7,2 MW. Orbital collabore avec TechnipFMC pour la commercialisation des turbines de marées.

Au 3^{ème} trimestre :

- **Total Energies Lapa North East Project (Brésil) :** EPCI contrat pour la reconfiguration et l'installation d'ombilicaux et de flexibles dans le pre-salt Santos Bassin.
- **Shell Jackdaw project (United Kingdom) :** Contrat EPCI pour le développement du champ situé dans la mer du nord en UK. Le contrat comprend 30 km de raccordement de la nouvelle plateforme Jackdaw à la plateforme existante Sheanwater incluant des risers, ombilicaux, structures sous-marines et éléments de raccordements. La technologie pipe-in-pipe conçue pour les fortes pressions et hautes températures sera utilisée.

TechnipFMC a également annoncé avoir **renouvelé l'alliance technologique avec Halliburton**, l'accord précédent de 5 ans est qualifié de fructueux. Il inclut les technologies de « fiber optic sensing » pour la gestion des réservoirs, les développements d'équipements électriques sous-marins, les systèmes d'interventions sur les puits sous-marin sans risers et la capture de CO².

4. PERSPECTIVES

Les prévisions financières pour l'année 2022 sont inchangées par rapport à celles du 1^{er} trimestre 2022 et celles de la publication des résultats du 2021 en février 2021. Elles sont au niveau de la réalisation en 2021 pour le subsea et en légère augmentation pour technologies de surface.

La charge nette du Corporate est toujours dans la fourchette de \$100 à \$110 millions, signe que les membres de l'équipe de direction n'ont pas l'intention de réduire leur train de vie malgré les pertes récurrentes d'année en année. Dans sa présentation, D. Pferdehirt sa focalise sur l'amélioration de l'EBITDA et la croissance de carnet de commande, ce qui est vrai. Il devrait aussi s'inquiéter des couts corporate et de **réduire drastiquement le train de vie de la direction de TechnipFMC**, y compris le sien.

Les activités de TechnipFMC sont très peu impactées par la guerre en Ukraine.

RESULTATS DE TECHNIPTMFC (FTI) PAR SEGMENT D'ACTIVITE	2021 GAAP					2022		2022 GAAP				
	Global 2020	1T2021	2T2021	3T2021	4T2021	Global 2021	Prévision pour 2022 du 23/02/2022	1T2022	Prévision pour 2022 du 27/04/2022	2T2022	3T2022	Prévision pour 2022 du 26/10/2022
Chiffre d'affaire	\$ 6 530,6	\$ 1 632,0	\$ 1 668,8	\$ 1 579,4	\$ 1 523,3	\$ 6 403,5		\$ 1 555,8		\$ 1 717,2	\$ 1 733,0	
Subsea	\$ 5 471,4	\$ 1 386,5	\$ 1 394,3	\$ 1 312,1	\$ 1 236,2	\$ 5 329,1	5,2 à 5,6	\$ 1 289,1	5,2 à 5,6	\$ 1 414,6	\$ 1 415,0	5,2 à 5,6
Technologies de Surface	\$ 1 059,2	\$ 245,5	\$ 274,5	\$ 267,3	\$ 287,1	\$ 1 074,4	1,15 à 1,3	\$ 266,7	1,15 à 1,3	\$ 302,6	\$ 318,0	1,15 à 1,3
Corporate et autres												
Charges et dépenses	\$ 15 936,2	\$ 1 630,8	\$ 1 636,3	\$ 1 543,4	\$ 1 559,1	\$ 15 936,2		\$ 1 545,4		\$ 1 640,2	\$ 1 652,2	
Marge brute	\$ -9 405,6	\$ 1,2	\$ 32,5	\$ 36,0	\$ -35,8	\$ -9 532,7		\$ 10,4		\$ 77,0	\$ 80,8	
Eléments corporate	\$ -523,3	\$ 411,4	\$ -223,0	\$ -62,3	\$ -111,4	\$ 14,7		\$ -63,5		\$ -79,5	\$ -70,6	
Produit (charge) corporate	\$ -230,3	\$ 469,4	\$ -187,8	\$ -7,0	\$ -54,7	\$ 219,9	-100 à -110 charge nette	\$ -29,6	-100 à -110 charge nette	\$ -22,0	\$ -39,7	-100 à -110 charge nette
dont Gains (Perte) de change	\$ -46,1	\$ 28,1	\$ -10,7	\$ -6,2	\$ 4,6	\$ 15,8		\$ 28,4		\$ -0,8	\$ -14,5	
Charge d'intérêts	\$ -293,0	\$ -58,0	\$ -35,2	\$ -55,3	\$ -56,7	\$ -205,2	-105 à -115	\$ -33,9	-105 à -115	\$ -57,5	\$ -30,9	-105 à -115
Résultat d'exploitation avant impôt des ségments en % du chiffre d'affaire	\$ -3 475,1	\$ 514,6	\$ -102,5	\$ 28,6	\$ -37,4	\$ 403,3		\$ -5,8		\$ 27,6	\$ 53,4	
Subsea	\$ -2 815,5	\$ 37,0	\$ 72,4	\$ 23,5	\$ 8,5	\$ 141,4		\$ 54,0		\$ 97,1	\$ 105,0	
Technologies de Surface	\$ -429,3	\$ 8,2	\$ 12,9	\$ 12,1	\$ 8,8	\$ 42,0		\$ 3,7		\$ 10,0	\$ 19,0	
Corporate et autres	\$ -230,3	\$ 469,4	\$ -187,8	\$ -7,0	\$ -54,7	\$ 219,9		\$ -63,5		\$ -79,5	\$ -70,6	
en % du Résultat global avant impôt	N.A.	N.A.	183,2%	-24,5%	146,3%	54,5%		N.A.		-288,0%	-132,2%	
EBITDA ajusté	\$ 385,1	\$ 165,2	\$ 144,3	\$ 140,6	\$ 130,3	\$ 580,4		\$ 153,5		\$ 186,5	\$ 185,6	
Subsea	\$ 466,9	\$ 135,1	\$ 154,1	\$ 146,5	\$ 123,6	\$ 559,3		\$ 129,0		\$ 176,0	\$ 183,8	
Technologies de Surface	\$ 81,0	\$ 26,9	\$ 30,2	\$ 28,4	\$ 28,9	\$ 114,4		\$ 22,0		\$ 32,4	\$ 40,8	
Corporate et autres	\$ -162,8	\$ 3,2	\$ -40,0	\$ -34,3	\$ -22,2	\$ -93,3		\$ 2,5		\$ -21,9	\$ -39,0	
en % de l'EBITDA ajusté global	-42,3%	1,9%	-27,7%	-24,4%	-17,0%	-16,1%		1,6%		-11,7%	-21,0%	
Résultats financiers												
Résultat net avant impôts et charges d'intérêts	\$ -2 791,5	\$ 456,6	\$ -137,7	\$ -26,7	\$ -94,1	\$ 198,1		\$ -5,8		\$ 27,6	\$ 53,4	
Résultat net après impôts	\$ -3 237,9	\$ 432,1	\$ -172,6	\$ -39,0	\$ -133,5	\$ 87,0		\$ -34,3	Taxes \$100 à \$110 millions	\$ 7,8	\$ 10,7	Taxes \$100 à \$110 millions
Résultat net publié attribuable à TechnipFMC	\$ -3 287,6	\$ 368,2	\$ -167,0	\$ -32,2	\$ -155,7	\$ 13,3		\$ -61,7		\$ 2,1	\$ 5,0	
Résultat net ajusté hors charges et crédits	\$ 89,3	\$ -14,5	\$ -26,0	\$ -25,0	\$ -55,8	\$ -121,3		\$ -13,0		\$ -	\$ -10,3	
Nb moyen d'actions en circulation (en millions)	448,7	449,7	450,6	450,7	454,6	454,6		449,7		452,2	450,1	
Bénéfice par action Dilué en USD \$	\$ -7,33	\$ -0,03	\$ -0,06	\$ -0,07	\$ -0,12	\$ -0,28		\$ -0,03		\$ 0,00	\$ -0,02	
Trésorerie	\$ -382,3	\$ 752,8	\$ 854,9	\$ 1 034,0	\$ 1 327,4	\$ 1 327,4		\$ 1 203,0		\$ 684,9	\$ 1 034,0	
nette	\$ 1 095,0	\$ -1 778,3	\$ -1 623,0	\$ -1 221,8	\$ -677,5	\$ -677,5		\$ -802,1		\$ -789,8	\$ -1 221,8	
Prise de commandes	\$ 5 064,2	\$ 1 722,1	\$ 1 559,5	\$ 1 365,9	\$ 2 106,7	\$ 6 754,2		\$ 2 184,9		\$ 2 200,70	\$ 1 850,00	
Subsea	\$ 4 003,0	\$ 1 518,8	\$ 1 291,3	\$ 1 116,0	\$ 1 034,8	\$ 4 960,9		\$ 1 893,6		\$ 1 928,00	\$ 1 400,80	
Technologies de Surface	\$ 1 061,2	\$ 203,3	\$ 268,2	\$ 249,9	\$ 1 071,9	\$ 1 793,3		\$ 291,3	Pas de prévision	\$ 272,70	\$ 449,20	Pas de prévision
Carnet de commande	\$ 7 289,5	\$ 7 221,4	\$ 7 312,0	\$ 7 002,4	\$ 7 657,7	\$ 7 657,7		\$ 8 894,1		\$ 9 039,4	\$ 8 841,0	
Subsea	\$ 6 876,0	\$ 6 857,1	\$ 6 951,6	\$ 6 661,4	\$ 6 533,0	\$ 6 533,0		\$ 7 741,3		\$ 7 926,3	\$ 7 603,2	
Technologies de Surface	\$ 413,5	\$ 364,3	\$ 360,4	\$ 341,0	\$ 1 124,7	\$ 1 124,7		\$ 1 152,8		\$ 1 113,1	\$ 1 237,8	

4 juillet 2022

Technip Energies remporte un grand contrat EPC auprès de Hafslund Oslo Celsio pour un projet de capture et de stockage du carbone, une première mondiale, dans une usine de valorisation énergétique des déchets en Norvège

Technip Energies (PARIS : TE) a remporté un grand contrat⁽¹⁾ d'ingénierie, de fourniture des équipements et de construction (EPC) auprès de Hafslund Oslo Celsio, le plus grand fournisseur de chauffage urbain en Norvège, pour un projet de capture et stockage du carbone (CSC) associé à l'usine de valorisation énergétique des déchets d'Oslo, en Norvège.

Le projet donnera naissance à la première usine à grande échelle dans le monde de valorisation énergétique des déchets avec capture du CO₂. 400 000 tonnes de CO₂ par an seront capturées, ce qui équivaut aux émissions d'environ 200 000 voitures et permettra de réduire les émissions d'Oslo de 17 %. Dans le cadre du projet Longship, le CO₂ sera ensuite liquéfié et exporté vers Northern Lights, le premier réseau d'infrastructure, transfrontalier et open source, de transport et de stockage de CO₂.

L'usine utilisera le système de capture du CO₂ Shell CANSOLV®, une technologie de pointe à base d'amine pour la capture du CO₂ issu des gaz de combustion.

L'attribution de ce contrat EPC fait suite à plusieurs années de collaboration soutenue entre Technip Energies et Hafslund Oslo Celsio, portant sur la réalisation du concours de conception, la livraison et le test réussis d'une unité pilote en vue d'optimiser les performances économiques du projet. Le développement, l'expérimentation et la démonstration de la rentabilité de ce projet résultent d'un partenariat étroit et d'un processus de co-développement entre l'opérateur, T.EN et le fournisseur de technologie.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes fiers de nous voir confier la mission par Hafslund Oslo Celsio d'accompagner le développement du premier projet au monde de valorisation énergétique des déchets avec capture et stockage du carbone. La Norvège est à l'avant-garde des initiatives de décarbonation et, en faisant partie du projet Hafslund Oslo Celsio, nous contribuerons à l'un des deux projets du programme norvégien Longship, la toute première phase de Northern Lights. Nous sommes déterminés à tirer parti de notre expertise en matière de gestion du CO₂, de notre présence locale et de notre alliance avec Shell pour mener à bien ce projet révolutionnaire, qui constitue une étape décisive vers un avenir bas-carbone.* »

(1) Pour Technip Energies, un « grand » contrat se situe entre 250 et 500 millions d'euros.

18 juillet 2022

Le consortium de Technip Energies sélectionné pour le projet européen d'éolien offshore flottant NextFloat

Technip Energies, X1 Wind et un consortium de 10 entités internationales de premier plan ont été sélectionnés par la Commission Européenne pour réaliser le projet NextFloat, un programme ambitieux d'accélération de l'éolien flottant à l'échelle industrielle.

Les principaux objectifs du projet NextFloat sont de démontrer une solution éolienne offshore flottante compétitive, durable et intégrée, optimisée pour les eaux profondes et d'accélérer le déploiement à l'échelle industrielle de l'éolien offshore flottant.

La solution intégrée s'appuie sur la technologie de flotteur innovante de X1 Wind, permettant une conception de flotteur plus léger et un besoin en acier réduit, ainsi qu'un système d'amarrage plus efficace et compact, minimisant l'impact sur le fond marin.

Le projet comprend le déploiement d'un prototype grandeur nature de 6 MW sur le site d'essai de Mistral en Mer Méditerranée française afin de démontrer le concept en condition opérationnelle. Il est rendu possible par la participation de la fondation Open-C qui structure et exploite l'ensemble des sites d'expérimentation des énergies marines renouvelables et de l'éolien offshore en France.

La conception du système intégré, ses procédures de fabrication, d'assemblage et d'installation seront ainsi testées à une échelle pertinente pour les futurs parcs éoliens commerciaux en mer, qui nécessiteront des solutions industrialisées pour des applications de 15 MW et au-delà.

Laure Mandrou, SVP Solutions énergétiques sans carbone de Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes ravis d'avoir été sélectionnés pour le projet NextFloat, dans le cadre du programme Horizon Europe. En tirant parti de notre collaboration avec X1 Wind, nous préparons l'avenir du marché de l'éolien offshore flottant et accélérons le développement de solutions innovantes à l'échelle industrielle.* »

Alex Raventos, PDG et co-fondateur de X1 Wind, a déclaré : « *Nous sommes vraiment ravis d'avoir l'opportunité de proposer notre solution unique via le projet NextFloat. Ce projet ambitieux vise à apporter des améliorations substantielles à la compétitivité de l'éolien flottant et à préparer le déploiement massif à long terme de cette industrie, afin que nous puissions contribuer activement à accélérer la transition énergétique qui, avec la sécurité énergétique, devient de plus en plus critique en Europe et dans le monde.* »

En plus de Technip Energies et X1 Wind, le consortium compte également la participation de Naturgy, 2B-Energy, Hellenic Cables, Ocean Ecostructures, Schwartz Hautmont, Tersan Shipyard, Ecole Centrale de Nantes, Ocas, Hydro et l'Université Technique du Danemark. L'accord de subvention est actuellement en cours de négociation avec la Commission européenne et le projet devrait démarrer au 4ème trimestre 2022.

19 juillet 2022

Création d'une co-entreprise pour offrir des services à valeur ajoutée dans les projets d'hydrogène et de décarbonation associés et la capture de CO2

En marge de la visite à Paris du président des Emirats Arabes Unis (EAU), Son Altesse Cheikh Mohammed Bin Zayed Al Nahyan, S.A. Cheikh Abdullah bin Zayed Al Nahyan, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et Catherine Colonna, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ont assisté à la signature d'un accord en vue de la création d'une co-entreprise entre National Petroleum Construction Company (NPCC), filiale de National Marine Dredging Company, et Technip Energies.

L'accord a été signé par Ing. Ahmed Al Dhaheri, Directeur général de NPCC et Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies.

Basée à Abu Dhabi, la nouvelle co-entreprise NT ENERGIES LLC vise à accompagner la transition énergétique aux Emirats Arabes Unis, et plus largement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en fournissant des services à valeur ajoutée dans l'hydrogène bleu et vert et les projets de décarbonation associés, la capture de CO₂, en plus des projets industriels dans les domaines de la valorisation énergétique des déchets, des biocarburants, de la biochimie, ainsi que d'autres thématiques liées à la transition énergétique.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a déclaré : « *Ce partenariat avec NPCC marque une nouvelle étape dans notre démarche pour accélérer la transition énergétique et limiter le changement climatique. Nous sommes très fiers d'avoir signé cet accord avec un leader aussi reconnu et un partenaire de longue date avec qui nous avons livré de nombreux projets énergétiques clés. En mettant en commun les expériences, les capacités et le savoir-faire de nos entreprises, nous sommes convaincus que NT ENERGIES sera en mesure de concrétiser rapidement les infrastructures de transition énergétique dont les EAU et la région MENA ont besoin tant à l'échelle nationale qu'à l'exportation, en particulier dans les domaines de la conversion d'électricité en gaz, de l'hydrogène bleu/vert et de l'ammoniac, de la gestion du CO₂, des carburants durables et de la circularité. Au-delà des réglementations, ce sont des leaders de l'industrie comme T.EN et NPCC qui développeront, mettront à l'échelle et intégreront des solutions crédibles pour un environnement bas-carbone. Notre collaboration contribuera à développer davantage les compétences locales, à accroître la création de valeur domestique et à lever les obstacles afin de façonner ensemble un avenir durable.* »

Ing. Yasser Zaghloul, Directeur général du groupe National Marine Dredging Group, a déclaré : « *Ce nouvel accord réaffirme l'engagement de NPCC, une filiale de National Marine Dredging Company (le Groupe), à soutenir la transition énergétique et la décarbonation conformément à la stratégie des Emirats arabes unis et à prendre des mesures positives et efficaces contre le changement climatique pour assurer un avenir décarboné. Cet accord avec Technip Energies ouvre de nouvelles opportunités de partage d'expertise dans le domaine de l'énergie durable et s'inscrit dans nos plans d'expansion et notre recherche continue pour*

trouver de nouvelles façons de renforcer les partenariats mondiaux en lien avec notre vision stratégique de croissance continue. »

Ing. Ahmed Al Dhaheri, Directeur général de NPCC, a déclaré : « *Nous sommes ravis de signer cet accord avec Technip Energies, un pionnier dans le domaine de la transition énergétique. La nouvelle coentreprise vise à promouvoir une culture de durabilité et soutient les meilleures pratiques environnementales à la lumière de l'engagement réfléchi de notre gouvernement à évoluer vers des sources d'énergie propres. En combinant le savoir-faire technologique de Technip Energies, ses capacités globales de gestion de projet et sa présence mondiale, avec les compétences de gestion de projet de NPCC pour les projets EPC, son ancrage régional et ses capacités de fabrication, NT ENERGIES LLC apportera des services à forte valeur ajoutée dans les projets d'hydrogène et de décarbonisation associés et Captage du CO₂ aux EAU, dans la région et en Afrique du Nord. »*

La nouvelle coentreprise fournira également des services de champs et d'installations pétrolières et gazières onshore et offshore, des services de construction et d'efficacité énergétique, l'installation et la réparation de réservoirs de pétrole, l'installation, la maintenance et la fabrication d'équipements d'énergie alternative ainsi que des services de conseil et d'ingénierie en matière d'installations pétrolières et gazières, sur les énergies alternatives et la recherche.

21 juillet 2022

Technip Energies remporte un contrat significatif auprès de Neste pour l'extension de sa raffinerie de produits renouvelables à Rotterdam

Technip Energies (PARIS:TE) a remporté un contrat significatif⁽¹⁾ auprès de Neste pour l'extension de leur capacité de production de produits renouvelables à Rotterdam, aux Pays-Bas, dans le cadre de l'accord de partenariat existant entre Technip Energies et Neste.

Le contrat couvre l'ingénierie, les services de fourniture des équipements et la gestion de la construction (EPsCm) pour l'extension de la raffinerie de produits renouvelables existante de Neste à Rotterdam, ce qui augmentera la capacité globale de produits renouvelables de Neste de 1,3 million de tonnes par an.

Il fait suite à l'étude d'avant-projet détaillée (FEED) réalisée par Technip Energies en 2021.

Le procédé de production s'appuie sur la technologie de pointe exclusive NEXBTL™ de Neste, qui permet la conversion de déchets renouvelables et de matières premières résiduelles (telles que l'huile de cuisson usagée et les déchets de graisse animale) en carburants renouvelables.

Bhaskar Patel, SVP Carburants durables, produits chimiques et circularité de Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes heureux d'être à nouveau sélectionnés par Neste pour l'extension de leur plateforme de production de produits renouvelables à Rotterdam. Ce contrat repose sur notre collaboration de long terme, illustrée par la livraison réussie de deux raffineries de produits renouvelables de dimension mondiale à Rotterdam et à Singapour, et le projet d'extension en cours de la raffinerie de produits renouvelables de Neste à Singapour. Nous sommes déterminés à faire de ce projet un succès car nous partageons une vision commune d'accélérer la transition vers un avenir durable, en faisant du progrès technologique un levier essentiel. »*

(1) Pour Technip Energies, un contrat « significatif » se situe entre 50 et 250 millions d'euros.

Pour en savoir plus sur les capacités de Technip Energies dans les Biocarburants :

Notre expertise en ingénierie et en gestion de projet s'applique directement au marché des biocarburants, en particulier pour les raffineries de biocarburants. Nous offrons une large gamme de services et de technologies propriétaires et basées sur des partenariats, y compris les technologies de production de biodiesel et de biojet ainsi que les procédés d'éthanol de première et de deuxième génération. Nous avons une vaste expérience dans la conception et la construction d'usines de bioéthanol.

En savoir plus : <https://www.technipenergies.com/markets/biofuels>

17 août 2022

Technip Energies, Subsea 7 et Samkang M&T réaliseront le FEED du projet éolien offshore flottant Gray Whale 3 en Corée du Sud

Technip Energies (PARIS : TE), en consortium avec Subsea 7 et Samkang M&T, a été sélectionné par Corio Generation et TotalEnergies pour la réalisation d'une étude d'ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED) pour le projet de parc éolien offshore Ulsan Gray Whale 3, situé au large de la côte Est de la Corée du Sud.

Le contrat FEED couvre l'ingénierie du flotteur, de l'amarrage et du câblage (IAC) en collaboration avec un turbinier. La technologie de flotteur INO15™ de Technip Energies sera intégrée dans la conception de la fondation flottante. D'une capacité de 15 mégawatts, la technologie INO15™ repose sur un flotteur semi-submersible à trois colonnes bien adapté à la production en grande série.

Le projet Gray Whale 3, visant à développer un parc éolien offshore flottant de 504 MW situé à environ 60 à 70 kilomètres du port d'Onsan à Ulsan, est l'un des trois projets éoliens offshore que Corio Generation et TotalEnergies développent au large de la côte d'Ulsan pour une capacité totale installée de 1,5 gigawatts

Laure Mandrou, SVP Solutions sans carbone de Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes heureux d'avoir été sélectionnés, avec Subsea 7 et Samkang, pour réaliser le FEED de cet important projet éolien offshore. Tout en tirant parti de notre technologie de flotteur INO15™ et de la complémentarité d'acteurs industriels solides, nous sommes ravis de contribuer à construire l'avenir de l'éolien offshore flottant en Corée du Sud et d'accélérer la transition énergétique mondiale.* »

Philippe Gleize, VP Eolien flottant de Subsea 7, a déclaré : « *Le projet de parc éolien offshore Gray Whale 3 représente une très belle opportunité pour Subsea 7 et renforce notre implication sur le marché de l'éolien flottant en Corée du Sud. Nous sommes très heureux d'avoir été sélectionnés comme partenaire du consortium et nous sommes impatients de travailler en collaboration avec nos clients et toutes les parties impliquées dans la maximisation de la richesse des connaissances, des capacités et de l'expertise que nous apportons collectivement pour réaliser ce FEED.* »

Song Moo-suk, Président de SAMKANG M&T, a commenté : « *Le projet éolien offshore flottant est une alternative révolutionnaire pour dépasser les limites posées par les projets fixes et nécessite une technologie de pointe et des capacités de construction. Sur la base du savoir-faire accumulé grâce à des projets réussis de sous-structure éolienne offshore à Taiwan et au Royaume-Uni, nous sécuriserons une position solide en tant que leader mondial.* »

22 août 2022

Technip Energies et Clough sélectionnés pour réaliser le FEED portant sur les infrastructures de production en amont du projet Papua LNG de TotalEnergies

Technip Energies (PARIS : TE), leader d'un consortium avec Clough, a été sélectionné pour réaliser l'étude d'ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED) des infrastructures de production en amont du projet Papua LNG de TotalEnergies en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Ces infrastructures couvrent le développement des gisements de gaz des champs terrestres Elk et Antelope, y compris les puits et l'usine de traitement de gaz. Le développement intègre également un système de capture et de séquestration du carbone afin d'éliminer le CO₂ issu des champs et de le réinjecter dans les réservoirs.

L'association entre Technip Energies et Clough constitue une alliance robuste pour identifier et relever les défis spécifiques, construire des bases solides pour son exécution et favoriser un écosystème durable autour du projet.

Loïc Chapuis, SVP Gaz & Energies bas-carbone de Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes très fiers de nous voir confier par TotalEnergies ce développement stratégique qui alimentera les futurs trains du projet Papua LNG. Nous sommes déterminés à faire de ce projet une référence dans l'industrie en tirant parti de notre expertise dans la conception d'infrastructures gazières, l'intégration de technologies et la gestion du CO₂, ainsi que notre expérience dans la réalisation de projets à grande échelle.* »

John Galvin, Vice-président exécutif APAC de Clough, a commenté : « *Je suis ravi que Clough soit associé à ce projet important et passionnant et puisse ainsi continuer à soutenir ses communautés en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Notre solide expérience en Papouasie-Nouvelle-Guinée conjuguée à notre savoir-faire dans l'ingénierie nous permettra de mener à bien la phase d'exécution du projet.* »

16 septembre 2022

Technip Energies remporte un contrat EPCC pour le projet d'hydrogène vert YURI en Australie

Technip Energies (PARIS:TE), leader d'un consortium avec Monford Group, a remporté un contrat d'ingénierie, fourniture d'équipements, construction et mise en service (EPCC) auprès de Yuri Operations Pty Ltd, pour développer le projet Project Yuri Phase 0 d'usine d'hydrogène vert, dans la région de Pilbara en Australie occidentale

Le projet Yuri, développé en partenariat avec Yara Clean Ammonia et ENGIE, comprend une usine d'électrolyse de 10 mégawatts associée à un parc photovoltaïque de 18 mégawatts équipé d'un système d'énergie par batterie (BESS) de 8 mégawatts fournissant l'énergie nécessaire à l'électrolyse. Il produira jusqu'à 640 tonnes d'hydrogène vert par an pour une utilisation dans l'usine d'ammoniac Yara Pilbara existante et ainsi produire de l'ammoniac vert.

Technip Energies est responsable de la gestion globale du projet et de l'ingénierie, de la fourniture des équipements, de la mise en service et du démarrage de l'usine d'électrolyse. Monford Group est responsable de la construction globale du projet et de l'ingénierie, de la fourniture des équipements, de la mise en service et du démarrage du parc photovoltaïque.

Le projet a reçu des subventions du gouvernement fédéral australien via l'ARENA, dans le cadre du programme Advancing Renewables, et du gouvernement de l'État d'Australie-Occidentale dans le cadre du Western Australian Renewable Hydrogen Fund. Mitsui & Co. Ltd. (« Mitsui ») a accepté d'acquiescer une participation de 28 % dans Yuri Operations Pty Ltd sous réserve de la satisfaction de certaines conditions dans le cadre de son accord d'investissement.

Laure Mandrou, SVP Carbon-Free Solutions de Technip Energies, a déclaré : *« Nous sommes très fiers d'avoir été sélectionnés par ENGIE et Yara pour réaliser ce projet phare. Le projet Yuri est une étape importante ouvrant la voie à un déploiement accéléré de l'hydrogène vert pour décarboner l'industrie. Technip Energies s'engage à jouer un rôle de premier plan dans cette aventure et ce contrat renforce notre position en tant que catalyseur des solutions intégrées d'hydrogène sans carbone. Notre partenariat avec Monford Group offre une combinaison robuste et compétitive et sommes déterminés à faire de ce projet une référence pour l'industrie. »*

Ciaran Shannon, Chief Commercial Officer de Monford Group, a déclaré : *« Monford Group est fier de livrer la première usine d'hydrogène renouvelable en Australie-Occidentale aux côtés de Technip Energies, libérant ainsi le potentiel d'énergie renouvelable de Pilbara et ouvrant la voie à un avenir zéro carbone. Nous avons le privilège de faire partie de ce projet qui établira une référence au service de l'ambition australienne dans le domaine de l'hydrogène vert. Monford Group se concentre sur la décarbonation et ce projet incarne la volonté et l'ambition de l'équipe Monford de fournir une solution intégrée pour la réalisation de projets renouvelables. »*

Intitulé YURI, le projet comporte une feuille de route constituée de plusieurs phases (phase 0-I-II-III), l'ensemble visant à établir une nouvelle chaîne de valeur industrielle : s'appuyer sur l'abondante énergie renouvelable en Australie-Occidentale pour fabriquer de l'hydrogène et de l'ammoniac renouvelables comme matière première pour la production de produits chimiques renouvelables, et du carburant renouvelable pour la production d'électricité et le transport pour servir les marchés locaux et d'exportation (Asie et au-delà).

3 octobre 2022

Technip Energies remporte un grand contrat pour le FEED, la technologie sous licence et la fourniture d'équipements propriétaires pour le craqueur d'éthane du Project One d'INEOS

Technip Energies (PARIS:TE) a remporté un grand(1) contrat pour la fourniture d'équipements propriétaires pour le craqueur d'éthane de 1 450 kta(2) d'INEOS Olefins Belgium NV à Anvers, en Belgique. Ce contrat s'inscrit dans notre stratégie d'engagement en amont et succède à la réussite de la fourniture de la technologie d'éthylène sous licence et de l'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) précédemment attribuées à Technip Energies par INEOS.

Le craqueur est conçu à l'aide des dernières avancées technologiques de Technip Energies pour atteindre une empreinte CO2 réduite de 50 % par rapport aux meilleurs 10 % des craqueurs européens. De plus, l'usine a été conçue pour pouvoir accueillir un dispositif de capture de carbone. Les fours sont modulaires et conçus pour alimenter un combustible à haute teneur en hydrogène et pour passer à une combustion à 100 % d'hydrogène dans le futur. La conception de l'usine maximise l'utilisation de la modularisation, en utilisant la vaste expérience de Technip Energies dans les projets GNL modulaires.

Bhaskar Patel, SVP Carburants durables, produits chimiques et circularité de Technip Energies, a déclaré : *« Nous sommes très heureux qu'INEOS ait choisi notre technologie et nos équipements de craquage d'éthane à faible teneur en carbone pour ce projet de grande envergure. L'utilisation de notre vaste expérience en matière de conception*

modulaire se traduira par une empreinte d'assemblage de site réduite avec des fonctionnalités durables pour réduire les émissions. »

(1) Pour Technip Energies, un « grand » contrat se situe entre 250 et 500 millions d'euros.

(2) Kta : kilotonnes par an

6 octobre 2022

Technip Energies réalisera le FEED pour l'usine de traitement de gaz associée à la capture du carbone du champ Lang Lebah de PTTEP en Malaisie

Technip Energies (PARIS : TE) a été sélectionnée par PTTEP HK Offshore Ltd. pour réaliser l'ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED) du projet d'usine de traitement de gaz à terre (OGP2) du champ Lang Lebah, situé à Bintulu, dans l'Etat du Sarawak, en Malaisie.

Le contrat FEED couvre la conception d'une usine de traitement de gaz à terre, y compris la capture, la compression et le transport du CO₂ natif par pipeline jusqu'à la plate-forme offshore où il sera réinjecté. Le gaz provenant du champ offshore de Lang Lebah sera traité dans cette usine avant d'être acheminé vers le complexe de liquéfaction Malaysia LNG.

Loïc Chapuis, SVP Gaz & Énergies bas-carbone de Technip Energies, a déclaré : « *Nous sommes très heureux d'avoir été sélectionnés par PTTEP pour ce développement gazier emblématique au Sarawak. En apportant l'expertise de Technip Energies dans la conception d'usines de traitement de gaz à grande échelle avec capture et transport du CO₂, nous nous engageons à faire de ce projet une nouvelle étape réussie dans notre relation de longue date avec PTTEP et dans notre histoire en Malaisie.* »

Le projet OGP2 du champ Lang Lebah est l'un des projets clés du développement du système intégré d'évacuation des gaz acides du Sarawak (SIGES). Le SIGES devrait être le catalyseur de futurs développements supplémentaires pour les ressources inexploitées de gaz acide au large des côtes du Sarawak.

15 octobre 2022

Technip Energies Et Shell Catalysts & Technologies renforcent leur alliance stratégique sur la technologie CANSOLV pour répondre à la demande croissante de captage et de stockage du carbone

Technip Energies (PARIS : TE) et Shell Catalysts & Technologies s'appuient sur leur collaboration réussie en renforçant leur alliance stratégique, qui vise à promouvoir des projets de captage et de stockage du carbone (CSC), rentables et à grande échelle, en combinant une technologie de pointe et l'excellence en matière de gestion de projet.

L'alliance stratégique consiste en une collaboration intégrée pour la promotion, la commercialisation, la fourniture de technologie sous licence et la réalisation conjointe de projets utilisant la technologie de captage de CO₂ CANSOLV(1) de Shell, ce qui permettra de réduire les coûts d'investissement et d'exploitation des clients.

Les deux organisations, qui travaillent ensemble depuis 2012, partagent un objectif commun de contribuer à l'accélération de la transition énergétique. En renforçant leur collaboration, elles ont l'ambition de répondre efficacement au marché du CSC en pleine croissance et au besoin important de solutions abordables et éprouvées.

En plus de sa technologie CANSOLV, Shell Catalysts & Technologies apporte à l'alliance une expérience en matière de CSC, acquise dans le cadre de son support aux projets de Shell. Technip Energies, qui dispose également d'une expérience significative en matière de CSC, apporte son expérience en matière de gestion complète et de mise en œuvre des projets : ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED), ingénierie, fourniture des équipements et construction (EPC), mise en service et démarrage ainsi que les services liés à l'exploitation. Comme exemple de cette collaboration, Technip Energies a récemment remporté un contrat EPC auprès de Hafslund Oslo Celsio pour le premier projet mondial de captage et de stockage de carbone dans une usine de valorisation énergétique des déchets située à Oslo, en Norvège, utilisant la technologie de captage de CO₂ CANSOLV de Shell.

Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies, a déclaré : « *Les deux organisations sont des leaders mondiaux reconnus dans le domaine de l'énergie, apportant des compétences complémentaires pour le CSC et partageant une vision commune et ambitieuse de la transition énergétique. Le renforcement de notre collaboration permettra de rendre le CSC plus abordable en développant des solutions à l'échelle industrielle. Cela permettra de répondre à la demande croissante de CSC dans tous les secteurs, toutes les industries et toutes les régions du monde et nous aidera à contribuer de manière significative à un avenir durable.* »

Yuri Sebregts, Vice-président exécutif Technologie de Shell, a déclaré : « *Notre coopération actuelle a déjà permis de débloquer plusieurs améliorations significatives. Par exemple, nous avons pu trouver des moyens de rendre la technologie CANSOLV moins énergivore et avons développé des opportunités de modularisation et de standardisation des solutions. Par conséquent, nous sommes en mesure d'offrir des coûts d'investissement et d'exploitation plus faibles à nos clients.* »

En juin 2022, Technip Energies a rejoint l'Energy Transition Campus Amsterdam (ETCA) de Shell pour former une équipe conjointe. Cela fait suite à la décision de Shell de transformer le site, précédemment connu sous le nom de Shell Technology Centre Amsterdam, en un campus d'innovation ouvert et d'inviter des parties externes à s'y implanter et à travailler ensemble sur des solutions énergétiques plus propre. Au cours des prochaines années, l'équipe conjointe installée à l'ETCA continuera de travailler sur les améliorations en matière de réduction des coûts par le biais de programmes conjoints d'offre de valeur et d'amélioration.

(1) CANSOLV est une marque déposée de Shell.

17 novembre 2022

Technip Energies et Baker Hughes collaborent sur une solution modulaire de GNL d'une capacité de 1 à 2 MTPA

- *Le protocole d'accord (MoU) pose les bases d'une coopération entre les deux sociétés pour le développement conjoint d'une nouvelle solution modulaire de gaz naturel liquéfié (GNL) de 1 à 2 MTPA pour le marché onshore.*
- *Cet accord viendra compléter les solutions modulaires de GNL à moyenne échelle (MMS) de Baker Hughes (jusqu'à 1 MTPA) et la solution SnapLNGTM de Technip Energies (plus de 2 MTPA).*
- *Cette collaboration vise à répondre à la demande croissante de projets modulaires de GNL afin de générer plus de capacité gazière et d'accélérer la mise sur le marché pour répondre aux besoins énergétiques croissants.*

Technip Energies (Paris:TE) et Baker Hughes (NASDAQ : BKR), deux leaders dans les technologies de l'énergie, ont annoncé mardi un protocole d'accord (MoU) qui pose les bases d'une coopération entre les deux sociétés pour le développement conjoint d'une nouvelle solution modulaire de GNL pour le marché onshore de 1 à 2 millions de tonnes par an (MTPA).

Avec l'ambition de réduire le temps de mise sur le marché du GNL pour répondre à la demande énergétique actuelle, ce développement conjoint vise à fournir une offre supplémentaire aux solutions modulaires de GNL brevetées respectives des deux sociétés : la solution modulaire de GNL à moyenne échelle (MMS) de Baker Hughes, d'une capacité de production de 0,8 à 1 MTPA, et la solution « SnapLNGTM » de Technip Energies, d'une capacité de production de 2 à 3 MTPA.

Technip Energies et Baker Hughes sont tous deux des leaders reconnus dans le domaine du GNL. Cet accord s'appuie sur leur collaboration de longue date et leur expérience avérée dans l'exécution de projets de GNL, reconnaissant l'importante croissance du GNL de taille moyenne alors que la demande augmente pour des projets de GNL modulaires capables de générer plus de capacité de gaz.

Arnaud Pieton, Directeur général de Technip Energies, a déclaré : « *Cette coopération pour faire progresser la technologie du GNL avec notre partenaire de longue date Baker Hughes marque une étape importante pour le secteur de l'énergie et pour nos clients, car la combinaison de notre expertise, de notre approche modulaire et de notre leadership permettra de réduire les délais de livraison et d'améliorer l'accessibilité financière. Cet accord illustre surtout l'engagement de Technip Energies à fournir des solutions de liquéfaction à faible émission grâce à l'électrification et l'élimination des émissions fugitives afin d'accélérer la transition énergétique.* »

Lorenzo Simonelli, Président-directeur général de Baker Hughes, a déclaré : « *Cet accord marque une étape importante dans notre relation avec Technip Energies, et est mutuellement bénéfique pour les deux sociétés, puisque nous tirons parti de nos expertises respectives et de nos expériences avérées dans le domaine du GNL, tout en maximisant les avantages pour nos clients. Le GNL continuera à jouer un rôle clé dans la résolution du trilemme énergétique, et la capacité d'accélérer le délai de mise en production grâce à des solutions modulaires peut être un facteur de différenciation.* »

Le portefeuille de Technip Energies comprend déjà SnapLNG™, une solution modulaire, compacte et entièrement électrifiée pour des infrastructures de 2 à 3 MTPA, qui offre une plus grande certitude quant aux coûts et au calendrier. Elle couvre la liquéfaction ainsi que les unités de prétraitement et d'utilités nécessaires. SnapLNG™ concentre plus d'une décennie d'expérience de Technip Energies dans la conception et la livraison de projets modulaires de GNL et est particulièrement adapté aux développements de GNL bas-carbone ou décarboné.

Depuis plus de 10 ans, Baker Hughes fournit des solutions modulaires prêtes à l'emploi pour le GNL, adaptées à des projets de différentes tailles. Sa gamme de solutions modulaires à moyenne échelle (MMS) pour le GNL, d'une capacité de 1 MTPA, offre une solution flexible, standardisée et évolutive permettant de réduire l'empreinte carbone du procédé de liquéfaction et d'accélérer le délai de mise en production du GNL.

-----0000-----



ACTUALITÉS et PROJETS de TechnipFMC

Informations publiques publiées sur le site www.technipfmc.com

Depuis le 17 février 2021, date de la scission, TechnipFMC ne publie plus ses communiqués en bilingue Anglais/Français mais uniquement en Anglais. Nous reproduisons que le verbatim, pas de traduction.

5 juillet 2022

TechnipFMC Awarded Integrated FEED (iFEED™) Contract by Equinor for BM-C-33 Project in Brazil

NEWCASTLE & HOUSTON, July 5, 2022 — TechnipFMC (NYSE: FTI) has signed a Letter of Intent with Equinor Energy do Brazil Ltda., a subsidiary of Equinor ASA (Equinor), for an integrated Front End Engineering and Design (iFEED™) study on its BM-C-33 project offshore Brazil.

The study will finalize the technical solution for the proposed gas and condensate greenfield development in the pre-salt Campos Basin before Equinor makes its final investment decision (FID).

The FEED study includes an option to proceed with a direct award to TechnipFMC for the integrated Engineering, Procurement, Construction and Installation (iEPCI™) phase of the project.

The major⁽¹⁾ iEPCI™ contract would cover the entire subsea system, including Subsea 2.0™ tree systems, manifolds, jumpers, rigid risers and flowlines, umbilicals, pipeline end terminations, and subsea distribution and topside control equipment. TechnipFMC would also be responsible for life-of-field services.

Jonathan Landes, President, Subsea at TechnipFMC, commented : *“We are excited about this iFEED™ award, which demonstrates our collaborative relationship with Equinor and their continued confidence in our technologies and integrated approach. This integrated project will be the first time Equinor uses our Subsea 2.0™ configure-to-order production systems, of which we’re seeing increased customer adoption.”*

(1)For TechnipFMC, a “major” contract is over \$1.0 billion. Order inbound for the iEPCI™ phase of the project remains subject to FID and contract approval.

1 août 2022

TechnipFMC Awarded Significant Contract for Gas to Energy Project in Guyana

NEWCASTLE & HOUSTON — TechnipFMC (NYSE: FTI) has been awarded a significant⁽¹⁾ contract by ExxonMobil affiliate, Esso Exploration and Production Guyana Limited, for the Gas to Energy Project in Guyana.

Subject to final project sanction, TechnipFMC will provide engineering, procurement, construction and installation of subsea risers and pipelines. The project will connect the production from Liza Destiny and Unity back to shore, delivering associated gas from the field to a gas-fired power plant that will supply electricity to the community.

Jonathan Landes, President, Subsea at TechnipFMC, commented: *“The Gas to Energy Project is another example of how we are helping deliver the energy the world needs, and we are thrilled to be supporting another project in Guyana. We remain proud of our dedicated Guyanese employees and are committed to the continued development and expansion of local capabilities.”*

TechnipFMC currently employs more than 85 Guyanese and expects to continue to hire and train additional local staff in support of this award.

⁽¹⁾For TechnipFMC, a “significant” contract is between \$75 million and \$250 million; the full contract award will not be included in inbound orders until the project receives final investment decision and government approvals.

- - - - -

14 septembre 2022

TechnipFMC Awarded Significant Subsea Contract by TotalEnergies for Lapa North East Development

NEWCASTLE & HOUSTON :TechnipFMC (NYSE: FTI) has been awarded a significant⁽¹⁾ engineering, procurement, construction and installation (EPCI) contract by TotalEnergies for its Lapa North East field in the pre-salt Santos Basin offshore Brazil.

TechnipFMC will reconfigure and install umbilicals and flexible pipe in a new configuration that will further secure the production of the field.

Jonathan Landes, President, Subsea, at TechnipFMC, commented: *“The Brazilian offshore market is becoming more diverse with regard to work scope and customer opportunity. On Lapa North East, we are working with a valued client with whom we have built a trusted relationship. By offering the flexibility of a phased campaign, we are helping TotalEnergies accelerate its schedule and begin production sooner.”*

⁽¹⁾For TechnipFMC, a “significant” contract is between \$75 million and \$250 million.

- - - - -

22 septembre 2022

TechnipFMC Awarded a Significant Subsea Contract for Shell’s North Sea Development

NEWCASTLE & HOUSTON, September 22, 2022 — TechnipFMC (NYSE: FTI) has been awarded a significant⁽¹⁾ engineering, procurement, construction and installation (EPCI) contract by Shell plc (FTSE: SHEL) (AMS: SHELL) (NYSE: SHEL) for the Jackdaw development, located in the United Kingdom North Sea.

The contract covers pipelay for a 30 kilometer tieback from the new Jackdaw platform to Shell’s Shearwater platform, as well as an associated riser, spoolpieces, subsea structures, and umbilicals.

The tieback will use pipe-in-pipe technology, which is designed for high pressure, high temperature use.

Jonathan Landes, President, Subsea at TechnipFMC, commented, *“We’re excited to embark on this significant project together in the UK North Sea. Our strong technical record and our ability to design, engineer, construct and install were key to our success in winning this award.”*

⁽¹⁾ For TechnipFMC, a “significant” contract is between \$75 million and \$250 million.

- - - - 0 0 0 0 0 - - - -

Daniel BAILLY

Dans notre TU 119 de juillet 2022, nous vous avons proposé un questionnaire « Zoom sur » vous permettant de relater votre passage à Technip en mettant en gros plan les épisodes les plus significatifs ou anecdotiques.

Cette démarche entre dans le cadre de notre souhait de recueillir le maximum de témoignages qui illustrent le développement novateur et l'esprit pionnier de Technip depuis ses origines en 1958.

Nous avons prévu de publier les meilleurs « Zoom ».

Mais malgré la période estivale propice aux « devoirs de vacances » nous n'avons reçu que 3 réponses qui en l'occurrence sont bien les 3 meilleurs témoignages reçus. Nous remercions les 3 Michels DELERCE, METZGER et ROHMER !

Nous avons donc décidé de les publier intégralement en espérant que leur lecture vous motivera et que d'autres témoignages nous seront soumis.

Vous avez vécu, en France ou à l'étranger, dans le cadre professionnel, une expérience insolite, un moment très particulier, alors à vos plumes. Nous prolongeons ce concours jusqu'en juillet 2023.

Nom **DELERCE** Prénom **Michel**

Date de naissance 1930

Qualification / Diplôme : Ingénieur EEMI et ESSA

Période d'activité à Technip : Embauché le 1-1-1965 par Jacques Andrault Président / « Démissionné » en départ FNE le 31-12-1985

Services de rattachement : Chef du Service Inspection

Principaux projets auxquels vous avez participé :

Le service inspection a été responsable du contrôle de tous les matériels confiés par les directions de projet dans le monde incluant en Asie : Japon Corée, Chine, Malaisie, en Europe Allemagne Suisse, Italie, Angleterre, Portugal, Pays Bas, Pays de l'Est Russie, Bulgarie, Yougoslavie USA : Alaska, Texas, Californie

Chantiers ou missions longue durée à l'étranger :

En Russie : Oufa, Volgograd, Bougoulma Orenbourg.

Au cours de votre carrière vos 2 plus belles réussites : Visite du chantier Sines au Portugal avec des américains. Le soudage est désastreux.

Je préconise un changement d'électrodes pour des Philips SAF... Et ça marche

...et vos 2 plus grandes frustrations.....

Un grand moment de joie et d'enthousiasme : Pour un projet en Russie 2 réacteurs de 300 tonnes sont construits aux chantiers de St Nazaire. Epaisseurs des tôles 40 mm environ avec placage inox. Pour contrôler l'étanchéité du placage de petits trous sont réalisés dans la tôle. Fabrication suivie par le service Inspection Technip.

Pour le transport les Chantiers réalisent un « trailer » à chenilles. Un cargo ballasté espagnol est choisi.

Chargement à quai d'un réacteur et amarrage sur le pont. Départ en face de La Baule. La houle se lève. Le capitaine pour revenir met le cargo en travers. Amarres cassées, le réacteur tombe à l'eau avec l'équipage et la famille du capitaine ! Immédiatement une bouée est fixée au point de chute. Par chance à la limite du sable et de la vase. Il faudra une barge hollandaise de 30.000 t pour remonter le réacteur.

A cette occasion notre Président Andrault et moi-même sont invités par le capitaine du port à se rendre sur le site. Le président me présente Xavier Rouvillois futur Directeur de la Division Approvisionnements.

Retour du réacteur aux Chantiers et contrôle de chaque ouverture après séchage en présence de 2 représentants du client soviétique, de M. Lefebvre chef du département corrosion de l'IFP et de moi-même pour de nombreuses semaines jusqu'à la réception du client et présence permanente d'un inspecteur

Les appareils sont finalement acceptés après contrôle d'étanchéité de chaque trou qui prendra 3 mois !

...et un grand moment de solitude

On me charge d'inventorier les capacités industrielles de la Bulgarie. A partir de Sofia je circule seul au milieu des charrettes tirées par des ânes ...Rien trouvé et même pas de resto ! Surprise une usine réalise de petits bacs de stockage à partir d'une grosse bobine de tôle.

Génial mais pas aux normes européennes. La visite se poursuit à Sofia avec Michel Laudic patron des achats. Réunions et entretiens.

Votre supérieur / Président qui vous a le plus impressionné : J'ai trouvé beaucoup d'amis à Technip à tous les niveaux comme le président Andrault ou le

Président Célérier, M. Pierre Errecalde, beaucoup de directeurs de projet et autres : Sauer, Laussu, Antoine, Rouvillois, Pastor, Laudic, JJ Navarre et tant d'autres oubliés. Et je pense bien sûr à tous mes collaborateurs du service disparus : Gérard Broye, Jean Claude Boulnois mon adjoint un littéraire immense, Roger Lereculeur...

Durant toute ma carrière je suis resté très proche de ma hiérarchie à l'exception de ma dernière année où j'ai dû démissionner pour le FNE.

Une anecdote exceptionnelle qui vous a marqué

Dans les années 75 les radiographies réalisées par le client soviétique sur le chantier sont refusées par les responsables chantier Technip sur une conduite en 4/6 de chrome. M. Sauer directeur de projet me charge de régler ce problème à Oufa sachant que les films radio et sans doute la source provenaient d'Allemagne de l'Est. Je m'équipe de tout le matériel : films Kodak X, compteur Geiger et produits de traitement des films.

Ne connaissant pas l'URSS, il était tentant de se dérober mais ce fut un ordre : billet, avion, visa dollars et en route. Aéroport de Moscou international, longues files d'attente douane et police. Par haut-parleur j'entends mon nom et retrouve une jeune interprète Galina qui m'accueille et me fait passer tous les contrôles

Arrivé en soirée dans un hôtel stalinien nous dinons. Sur instruction de M. Sauer de « soigner » l'interprète, on se descend 2 bouteilles de champagne de la Mer noire puis demande de prendre un taxi. A cette heure on ne trouve que des voitures de ministère que les chauffeurs utilisent à leur compte. Sortie de Moscou pour la banlieue avec longue attente. Galina dépose un colis de nourriture dans sa famille puis retour à l'hôtel.



Le lendemain un petit appartement m'est attribué. Le chauffe-eau « explose » à chaque allumage Puis départ pour le chantier à 40 kms. Le chauffeur se contente de gratter 10 cm² de glace sur le parebrise Une pièce m'est attribuée, les fenêtres sont obturées par des toiles et voici un pseudo labo dans l'obscurité. Je demande des récipients pour le développement et la fixation des films après exposition. Finalement on me propose des haricots d'hôpitaux.

Après une dizaine de jours les résultats sont satisfaisants : aucune fissure n'est décelée, Quelques réparations de soufflure et acceptation des soudures de la conduite incriminée.

Sur le retour à Orly je me fais intercepter sur le trottoir des taxis par 2 inspecteurs de la police de l'air.

Ouverture de la valise et grande curiosité pour le compteur Geiger. Cours de physique pour les 2 inspecteurs de police et je suis heureux de me voir libéré.

Je ferai un second déplacement à Oufa pour de nombreux défauts visuels des soudures de matériels installés. Suite au retard du chantier l'armée est mobilisée pour le Génie Civil et avec enthousiasme les bidasses assis sur les bords des massifs cueillaient des fleurs. C'était l'été.

A mon arrivée à Oufa j'avais été accueilli dans sa famille par Louis Laplaige - Directeur de Chantier -En conflit avec les représentants soviétiques il fut finalement rapatrié sanitaire.

ORENBOURG

16 ballons fabriqués par Malbranque (Pas de Calais) sont mis en doute par les représentants du client : les épaisseurs de tôle ne répondraient pas aux exigences des Mines soviétiques (différentes des normes des Mines Françaises). Une délégation Technip (Inspection Bureau d'Etudes, Spécialiste et IFP) est envoyée à Orenbourg.

Le trajet en train de Moscou à Orenbourg prend 22 heures à 80 km/h maxi. Arrêt à toutes les gares avec des vendeurs sur les quais. Chaque wagon possède un samovar avec la « cheffe » qui alimente en charbon de bois pour le thé permanent et sa petite cheminée.

En arrivant sur le quai d'Orenbourg, nous sommes accueillis par les résidents Technip avec leur chorale dirigée par un spécialiste électricité Caruso. Bref un accueil digne du Club Med.

Un mois de réunions et de palabres. Le directeur de projet M. Sauer, assiste aux réunions. De langue russe maternelle il se permettait de reprendre son interlocuteur sur la grammaire russe.

Muni d'un contrôleur à ultrasons, je vérifie les épaisseurs avec le palpeur et le produit de contact. Finalement les épaisseurs sont conformes et à l'exception de 3 appareils tous les ballons sont acceptés.

Mais ce séjour nous a permis de visiter la région d'Orenbourg ; à l'époque c'était une place goudronnée, un théâtre, un petit immeuble officiel, salle d'entretien. Tout autour des routes et chemins de terre. En été il faisait très chaud. Un dimanche nous avons pris un bus pour le marché « les Puces ». On y trouvait de tout : piles usagées, chaîne de vélo mais à l'entrée des femmes âgées proposaient des châles de laine au crochet... Nous aurions dû en prendre !

Dans le marché l'ingénieur de l'IFP ose acheter un vieux samovar. Je me dis qu'il n'arrivera pas à le passer à la douane à Moscou Et bien si, l'audace a payé.

Brutalement 6 jeunes en joggings noirs nous enferment dans une cabane avec un gros cadenas. Notre interprète proteste et après une demi-heure un garde nous délivre avec des excuses sur ordre du ministère de l'Intérieur. Mais le bus étant parti retour à pied 6 kms sur le chemin de terre et trop tard pour trouver un repas. Nos résidents Technip chantier invitent les russes à un cocktail du soir : Vodka et sirop d'érable. Nos ingénieurs soviétiques finissent à 4 pattes !

Un autre dimanche nous allons sur les bords de l'Oural. Les babouchkas en sous-vêtements de coton, ne riez pas ! Je traverse l'Oural à la nage : 200 m aller-retour Europe / Asie. Exploit du service Inspection ...

La mission est terminée. Retour par le train toujours très long pour arriver à Moscou. Un diner dansant nous attend. Merci. Par tradition et courtoisie, l'inspection – c'est obligé – fait danser l'interprète soviétique.

Comment qualifieriez-vous votre passage à Technip ? : 20 années de carrière à Technip m'ont apporté une grande satisfaction.

Avez-vous eu et gardé de bonnes relations avec vos collègues, nos clients, nos prestataires (fournisseurs, entreprises de construction...) Oui

Quel impact de votre vie professionnelle sur votre vie personnelle : Manque de temps et de présence pour la vie familiale.

Des regrets ? Des remords ? Non

Et si c'était à refaire, conseilleriez-vous à un jeune de postuler chez Technip Energies ? oui

Conclusion libre : En fin du chemin de ma vie je pense d'abord à mon épouse et aussi à ma vie à Technip inoubliable.

Nom **METZGER**

Prénom **Michel**

Date de naissance 27 décembre 1949

Qualification / Diplôme : Ingénieur spécialiste Fours et Chaudières.

Période d'activité à Technip : février 1973 à décembre 2009



**Ma toute première carte Technip.
Février 1973**

Services de rattachement : P341- Fours et Chaudières. Chef de service et expert groupe.

Principaux projets auxquels vous avez participé : Liao -yang petrochemical complex, Orenbourg III, Vapocraqueur Elf Feyzin, Vapocraqueur Triumfo do sul-

Brésil, Sincor-Venezuela, Leuna 2000 refinery project- Allemagne, Gas treatment plants-United Arab Emirates, GNL projects-Qatar, etc...

Chantiers ou missions longue durée à l'étranger : Nombreux séjours à Liao Yang, supervision engineering locaux à Sao Paulo, démarrage équipements soumis à la flamme sur le site de Leuna, nombreuses assistances à TP Germany, TP Abu Dahbi, TP Benelux, TP Italie, etc...

Au cours de votre carrière vos 2 plus belles réussites : Gestion du service avec le développement d'outils informatiques nouveaux et modernes, (malgré la réticence des "anciens"), la mise en place du management de la qualité, Gestion et leadership du contrat Leuna de 1992 à 1998, de la rédaction des règles particulières jusqu'au démarrage des unités.

...et vos 2 plus grandes frustrations

Décision d'arrêter les cours du soir au CNAM en 1977, incompatibles avec la charge de travail et les missions. Le Départ de TP le 23 décembre 2009, seul, sans badge, juste un laissez passer, comme si rien ne s'était passé en près de quarante années.

Un grand moment de joie et d'enthousiasme : Ils furent très nombreux, de l'obtention d'un contrat pour lequel l'équipe de proposition s'était beaucoup investie, au démarrage d'une réalisation avec succès.



J'ai toujours beaucoup apprécié ces périodes de travail intense en équipe restreinte, au siège ou à l'étranger, où la bonne humeur et la bonne volonté de chacun menaient à une réussite que tous partageaient.

J'ai le souvenir d'une soirée de dimanche et une partie de la nuit passées à recopier des PFD procédé sur un rouleau de papier de riz, avec des pinceaux et de l'encre de chine (naturellement) dans une chambre de l'hôtel de Liao Yang, avec Gérard Heck et Marcel Ponot, pour une présentation impromptue le lendemain devant une salle remplie de "camarades chinois". Notre client nous avait promené à Shen Yang le dimanche ; c'est là que nous avons acheté le matériel pour pallier le manque de matériel de présentation "classique" resté à Pékin. Quel bonheur et fierté nous avons ressentis lors des applaudissements de la salle lorsque le chef de la délégation a expliqué notre stratagème à ses troupes.

...et un grand moment de solitude : Un petit déjeuner avec le président P.M. Valentin ! et une atmosphère glaciale lorsque fut abordé l'épineux sujet des pointages "pirates".

Un réveil dans un hôpital de Liao Yang après avoir inhalé du gaz sur le site suite à une fuite. L'hypothèse d'affronter un jour, un problème de santé en mission, loin de ses proches est une chose terrible ; cette situation pour être rare, n'en est pas moins réelle. C'est ainsi que nous avons perdu un excellent collègue et ami Charlie Mulhenforth, décédé dans sa chambre d'hôtel lors d'un congrès aux USA.

Votre supérieur / Président qui vous a le plus impressionné : Mon premier chef, J LeNogues, alias "Pape des fours" qui m'a appris les rudiments du métier et de nombreux directeurs de projet qui m'ont fait confiance et permis d'évoluer, Ch Alexandre, F. Dangeon, J. Lanusse Cazallé, S. Alev et bien d'autres.

Une anecdote exceptionnelle qui vous a marqué : Ce qui est exceptionnel, c'est la durée de notre union : elle exigeante et invasive, lui souvent critique et parfois grognon ! Mais ce qui nous a réunis pendant près de 37

ans c'est la passion du métier, l'amour du travail bien fait et l'honnêteté intellectuelle.

Comment qualifieriez-vous votre passage à Technip ? C'est une grande partie de vie que j'ai consacré à cette grande maison.

Avez-vous eu et gardé de bonnes relations avec vos collègues, nos clients, nos prestataires (fournisseurs, entreprises de construction...) : J'ai gardé quelques contacts parmi mes collègues ; au travers l'ARTP, mais aussi certains sur les réseaux sociaux. Notre décision de quitter la région parisienne n'a pas vraiment favorisé les rapprochements.

Mes relations avec nos clients et fournisseurs, pour nombreuses et excellentes qu'elles furent, étaient strictement professionnelles et se sont éteintes avec mon départ.

Quel impact de votre vie professionnelle sur votre vie personnelle : Plus qu'un impact, la vie professionnelle est partie intégrante de la vie, il est faux de croire que la connexion avec le travail est rompue dès que l'on sort du bureau. Même après mon départ en retraite, la connexion est restée active quelques temps, puis, le temps passe ...



SEMADCO - Suez, Egypte - 1995
Atelier de production d'ammoniac

Des regrets ? Des remords ? : Non, si c'était à refaire, je le referais ; peut-être différemment, mais je ne regrette rien.

Et si c'était à refaire, conseilleriez-vous à un jeune de postuler chez Technip Energies ? : Certainement, tant que la société reste à taille humaine comme ce fut le cas jusqu'au début des années 2000.

Nom **ROHMER** Prénom **Michel**

Date de naissance : 01/07/1948

Qualification/Diplômes :

- dessinateur installations générales de tuyauteries,
- coordinateur d'études,
- baccalauréat fabrication mécanique,
- CAP tourneur sur métaux,
- CAP mécanique générale,
- CAP dessinateur industriel,
- stage IPF RUEIL MALMAISON dessinateur polyvalent,
- stage créateur d'entreprise CESI ECULLY,
- stage management de projets Ecole Centrale Lyon à ECULLY.

Périodes d'activité à TECHNIP LYON :

- du 11/1970 au 03/1987
- Présent à CITEX groupe SPEICHIM depuis le 10/1994 puis GROUPE TECHNIP jusqu'à 31/12/2008
- 01/01/2009 à 31/01/2009

Services de rattachement : Installations générales de tuyauteries puis pour ma dernière année professionnelle début de réalisation ISO 9002 pour CITEX avant le rattachement à TECHNIP.

Principaux projets sur lesquels j'ai travaillé :

- Unité de MCS ROUSSILLON pour RHONE-POULENC 1971,
- Unité de polyester GAUCHY pour RHONE-POULENC 1973,
- Unité de polyester LIAO-LANG CHINE pour CNTIC de 1974 à 1976,
- Usine de désulfuration de gaz et de production de soufre ORENBORG URSS 1976,
- Usines d'aromatiques OMSK et OUFU URSS 1978,
- Unité chimique CBA CIBA-GEIGY MONTHEY SUISSE 1978,
- Off-sites des unités NGL et LPG raffinerie de BASSORA IRAK SCOP ZUBAIR 1980,

Conclusion libre : La grenouille voulut se faire aussi grosse que le bœuf ! La course au gigantisme aura été fatale à TP; souhaitons longue vie à Technip Energies et puissent ses salariés prendre autant de plaisir à participer à son développement que celui que j'ai pris avec Technip.

- Extension raffinerie UMM SAID QATAR pour QPCM 1981,
- AL JUBAIL pour PETROMIN SHELL et SAUDI ARAMCO ARABIE SAOUDITE 1982,
- ASTRAKHAN URSS pour MACHINIOMPORT 1983,
- ATOCHEM GONFREVILLE Revamping du craqueur (remplacement des turbines à vapeur par des moteurs électriques) 1986,
- Projet CHICAGO TOTAL FELUY BELGIQUE 2007,
- Projet EDEN RHODIA BUTACHIMIE RHONE-POULENC CHALAMPE, unité de production HCN
- Usine de FIPRONIL CHINE,
- Unité de production, filière poudre. Projet SPACES CHATILLON-SUR-CHALARONNE SOLVAY PHARMA,
- Extension usine ATMEL ROUSSET (pour fabrication de composants électroniques),
- MESSIER BUGATTI E.U Projet A-CARB (usine de fabrication de freins au carbone pour l'aviation),
- SASOL PP2 AFRIQUE DU SUD 2007.

Chantiers ou missions longue durée à l'étranger :

- CIBA-GEIGY MONTHEY SUISSE,
- UMM SAID QATAR,
- ATOCHEM GONFREVILLE,
- ATMEL ROUSSET.

Au cours de votre carrière vos 2 plus belles réussites :

- Me remettre en question en changeant de métier ; de dessinateur en installations générales de tuyauteries, à aide au développement informatique de logiciels métiers comme la chaudronnerie, la tuyauterie et le dessin 3D ; et aussi technico-commercial pour promouvoir nos logiciels et matériels associés auprès d'ingénieries ou de bureaux d'études en France et à l'étranger, formateur et responsable de 6 formateurs le tout dans une SSII dont le responsable était un ancien de TECHNIP,

- Avoir étudié une très grande pomperie d'eau de mer, équipée de surpresseurs avec des tuyauteries de diamètre 114 pouces. Du jamais vu.

Et vos 2 plus grandes frustrations :

- Pas de logement pour ma famille sur le chantier à UMM SAID, je suis donc resté en célibataire pendant six mois,
- Ne pas pouvoir parrainer un jeune salarié en distillant des conseils et même les « ficelles » du métier, sous forme de tutorat, comme des cours une fois, une ou deux heures par mois. Le métier de dessinateur en installations générales de tuyauteries ne s'apprend pas à l'école.
A mes débuts à TECHNIP les anciens nous conseillaient régulièrement tout au long des projets. Au cours de mes dernières années professionnelles, les jeunes embauchés se devaient d'être productifs immédiatement, ce qui n'était évidemment pas le cas.

Un grand moment de joie et de d'enthousiasme : L'anniversaire des 50 ans de TECHNIP à RUEIL-MALMAISON.

Et un grand moment de solitude : A l'arrivée à l'aéroport de DOHA QATAR, je devais trouver dans une bannette placée sur une table, avant d'entrer dans l'aérogare, mon visa. Après une première lecture des visas présents dans la dite bannette et ne trouvant pas le mien, je laisse passer tous les passagers. Je suis seul et je recommence à feuilleter tous les visas sans succès concernant le mien. Arrive une hôtesse parlant le français qui me dit que dans ce cas, je dois quitter immédiatement le sol qatari, mais que j'ai de la chance car compte tenu de l'heure, aucun avion décolle ce soir ; donc je vais passer la nuit sous douane et demain à la première heure je monterai dans le premier avion, quel que soit sa direction. J'essaie de négocier en précisant gentiment que je viens travailler sur un chantier pour le compte de la société TECHNIP. Rien n'y fait. Heureusement à ce moment-là arrive dans l'aérogare un jeune indien brandissant mon visa. C'est mon chauffeur qui doit me conduire à l'hôtel ; il est juste un petit peu en retard. Donc pas de conséquence mais le palpitant en prend un coup.

Votre supérieur/Président qui vous a le plus impressionné : Francis GUYART major de promo, responsable technique TECHNIP LYON puis plus tard rencontré chez RHONE POULENC lors de réunions à TECHNIP LA DEFENSE. Doté d'une mémoire prodigieuse, capable de se rappeler d'événements passés depuis plusieurs années.

Une anecdote exceptionnelle qui vous a marqué : Pendant notre installation TECHNIP TOUR CREDIT LYONNAIS à LA-PART-DIEU, le service tuyauterie était situé au 20^{ème} étage, nous avons fait un projet directement à l'aide d'une maquette 3D en plastique, chaque tuyauterie était étiquetée avec le sens du fluide. Ensuite les plans étaient réalisés par photographies. La tour CREDIT LYONNAIS est composée d'un noyau central en béton dans lequel passent les ascenseurs, les escaliers et toutes les gaines techniques. Pour réaliser les photos, il a fallu faire un trou dans ce noyau central (problème de focale) ; malheureusement le carottage a sectionné un câble d'alimentation électrique pour les étages supérieurs.

Comment qualifiez-vous votre passage à TECHNIP ? Lors d'un changement d'orientation dans ma vie professionnelle, il est évident que la carte de visite TECHNIP favorise les négociations d'embauche potentielle. Puis travaillant à CITECH, je suis revenu automatiquement dans le giron TECHNIP.

Avez-vous eu et gardé de bonnes relations avec vos collègues, nos clients, nos prestataires (fournisseurs, entreprises de construction ...) : Très peu de relation avec les anciens collègues si ce n'est seulement que quelques-uns au cours de l'année sans oublier la réunion annuelle des anciens de TECHNIP à VOURLES.

Quel impact de votre vie professionnelle sur votre vie personnelle : J'ai eu un besoin de changement, car dès qu'un projet se terminait, il fallait immédiatement redémarrer un nouveau projet.

Des regrets ? Des remords ? : Ne pas être parfaitement bilingue.

Et si c'était à refaire, conseilleriez-vous à un jeune de postuler chez TECHNIP ENERGIES : Oui car c'est une chance de travailler sur des projets internationaux très variés raffinage, chimie, pharmacie etc...), donc de rencontrer des personnes de différentes cultures. A la condition d'être mobile.

Conclusion libre : Toutes ces années au sein de TECHNIP sont passées très vite, aujourd'hui le fait de faire ce petit résumé me remémore beaucoup de souvenirs.

CHRONIQUES DE L'INSPECTION : RESILIENCE !

Daniel BAILLY

1. Fin 1976, coordination inspection Orenbourg 3

Je suis affecté comme coordinateur inspection sur le projet de désulfuration Orenbourg 3. Je « coordonne » les visites en usine de 5 inspecteurs russes et contribue à la résolution des litiges techniques résultant de ces inspections. La réception définitive du matériel en usine était importante car, contractuellement, elle conditionnait l'expédition et le paiement des équipements. Le projet y était donc attentif

Nous avons créé des liens de confiance et d'amitié avec nos homologues russes. Je me souviens de parties d'échec en train avec mon alter ego Filipov qui nous étrillait en simultanément avec l'interprète...

Le point d'orgue de ce projet Orenbourg 3 fut un dîner d'adieu souhaité par le Chef de Projets, le 31 janvier 1978, dans un restaurant russe. Je pensais faire plaisir à nos hôtes russes puisqu'ils avaient quitté la Russie depuis de nombreux mois.

Mon erreur fut de proposer comme apéritif un petit verre de vodka. Hélas il ne fut plus question de passer à des vins français et jusqu'à la fin du repas, le maître d'hôtel venait discrètement me dénombrer les bouteilles de vodka « Moskovskaya » consommées. Les inspecteurs français montraient des signes de fatigue mais à la fin du repas les inspecteurs russes étaient guillerets.

Je leur proposais une visite au Caveau de la Huchette que nous atteignîmes après une descente des champs Elysées où nous avons entonné l'internationale à tue-tête. Heureusement la maréchaussée ne nous contrôla pas.

Le passage de la vodka à d'autres alcools acheva mes amis russes et je pus les mettre dans un taxi vers 2 h. du matin !

J'étais loin de me douter que cette coordination somme toute sympathique allait avoir un prolongement inattendu lié à une défaillance grave décelée sur le site. Lors du montage en hiver avec des températures ambiantes voisinant les - 40 °C. des boulons d'ancrage se sont brisés comme du verre. Le client fit des essais sur un panel et mit en évidence que les boulons livrés ne respectaient pas l'exigence contractuelle en matière de résilience. Le verdict tomba net :

Technip devait réapprovisionner au plus vite la totalité des boulons d'ancrage

2. Un peu de métallurgie

Cette chronique a donc trait à la résilience. Non pas la résilience humaine étudiée par Boris Cyrulnik et définie comme « un phénomène psychologique qui consiste, pour un individu affecté par un traumatisme, à prendre acte de l'événement traumatique de manière à ne pas, ou plus, vivre dans le malheur et à se reconstruire d'une façon socialement acceptable. »



Mais la **résilience** physique, cette propriété qui **permet à un matériau à résister aux chocs**. Cette résilience se mesure en cassant une éprouvette avec un appareil d'essai approprié le mouton pendule de Charpy. De fait on mesure l'énergie qu'il faut pour casser une éprouvette normalisée et plus l'énergie est élevée plus le métal est réputé « résilient ».

La ductilité d'un matériau dépend de nombreux paramètres, dont notamment la température.

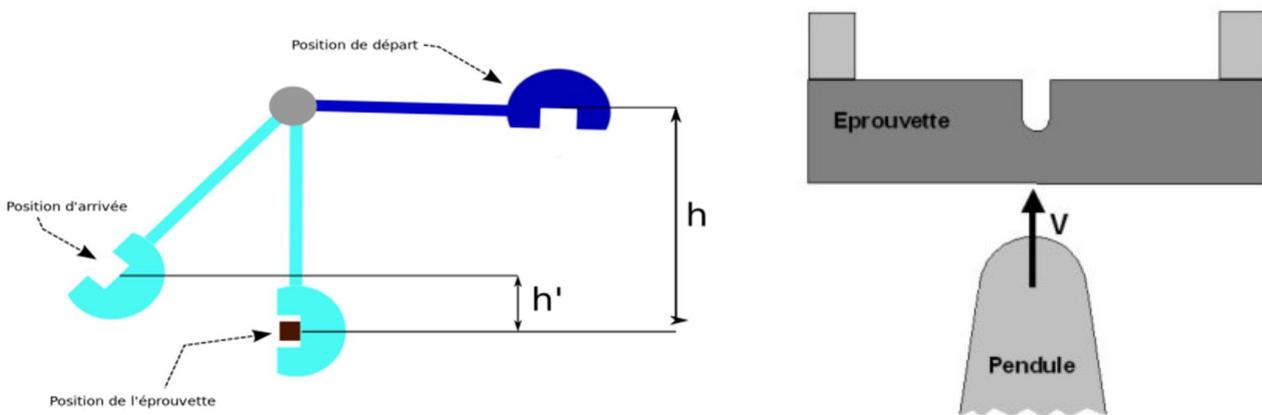
Concernant la température, de nombreux matériaux sont fragiles à basse température et deviennent ductiles au-dessus d'une certaine

température Cette température est la température de transition fragile-ductile (en anglais : brittle-to-ductile transition temperature, BDTT).

Cette transition fragile-ductile peut s'expliquer par la mobilité des dislocations (défauts linéaires propageant la déformation) : le mouvement des dislocations est thermiquement activé (la dislocation bouge par saut d'atomes, donc dépend de l'agitation thermique des atomes).

On cherche à abaisser cette température de transition fragile-ductile afin que les matériaux restent fonctionnels à des températures plus basses. La désulfuration des aciers, des traitements thermiques spécifiques réduisent également la fragilité inter granulaire, et contribue à l'abaissement de cette température de transition. Pour les aciers, on a ainsi abaissé cette limite entre 0 °C et -100 °C.

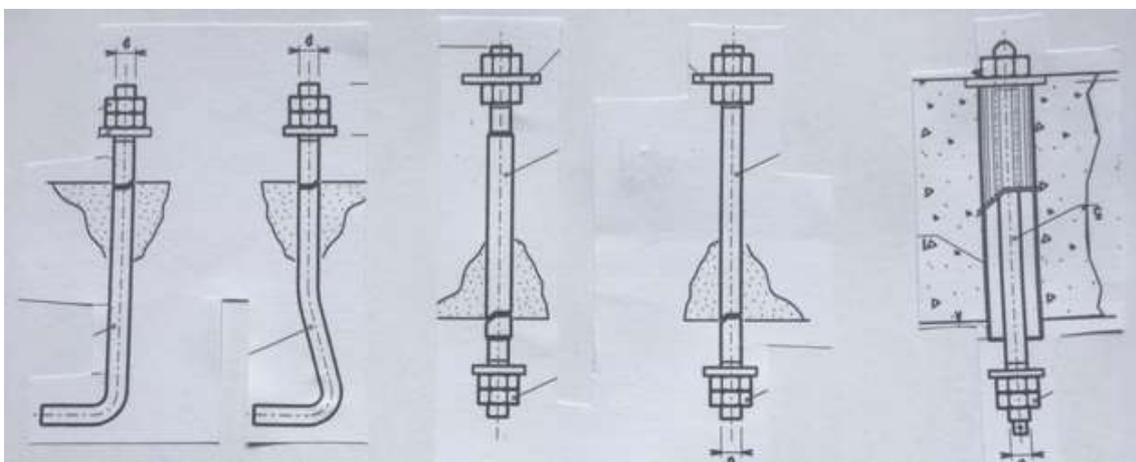
On détermine cette température de transition en testant la résilience d'une éprouvette entaillée avec un mouton Charpy . L'éprouvette est refroidie, puis introduite dans le mouton Charpy ; l'enregistrement de l'énergie de rupture (faible lorsque le matériau est fragile) et l'observation du faciès de rupture (clivage ou rupture transgranulaire lorsque le matériau est fragile, cupules d'arrachement lorsque le matériau est ductile) permet de déterminer le mode de rupture.



La notion de température de transition fragile-ductile a été découverte durant la Seconde Guerre mondiale, à cause de la rupture de barge de débarquement et des liberty ships en Mer du Nord. La méconnaissance de ce phénomène est également une des causes du naufrage du Titanic.

3. Une histoire de boulons d'ancrage

Pour les contrats russes tous les matériaux de construction : appareils sous pression, tuyauteries, charpentes, et bien sûr **boulons d'ancrage**, devaient avoir une résilience de 2 kgm en charpy U à la température de design (-42°C).



28 - Boulons d'ancrage (standards Technip)

CE QUE LA POLITIQUE CHINOISE RACONTE DU CHANTIER DE LIAOYANG

Jean-Pierre MALSAGNE

Inspiré par la sortie de la première biographie du successeur de Mao, le Président Hua Guofeng, dont le moment politique dominant a couvert la totalité du projet de Liaoyang, j'ai pensé opportun de mettre en perspective les moments forts de la politique chinoise avec ses contrecoups sur la conduite du projet. Notre fils Stéphane, historien de l'Asie et du Moyen-Orient qui n'en est pas à son premier livre, était alors jeune élève à l'école de l'Alliance Française de Liaoyang. Marqué par l'expérience qu'il a vécue sur place, son ouvrage est jalonné de références au chantier.

1. Les bases du contrat Liaoyang

Malgré la faiblesse structurelle de la relation économique franco-chinoise au début des années 1970, la France, premier pays occidental à reconnaître la République populaire de Chine (RPC) en 1964, renforce son assistance technique dans ce pays par l'envoi de coopérants, de techniciens et de leurs familles dans le cadre de divers contrats. Certains dossiers économiques aboutissent, à l'image du contrat historique signé le 15 octobre 1973, peu de temps après la visite en Chine du président de la République Georges Pompidou (1).



1 - G. Pompidou en Chine - Accompagné de Zhou Enlai et de M. Jobert, ils visiteront les grottes bouddhiques de Datong le 15-09-1973.

(photo commémorative toujours exposée lors de notre passage à Datong le 13 juillet 1977)

Le contrat clef en main, signé entre le gouvernement chinois et les sociétés françaises Technip et Speichim, couvre la construction d'un grand complexe pétrochimique à Liaoyang, province du Liaoning (ex-Mandchourie). Le complexe situé à 8 kms au sud de Liaoyang est un vaste chantier qui s'étend sur une superficie de 1,6 km x 0,9 km. Il est destiné à produire de l'éthylène (80 000 tonnes/an), du propylène (44 000

tonnes/an), du polyester (89 000 tonnes/an), du nylon (46 000 tonnes/an). Ce grand complexe comprend 21 unités différentes intégrées dans une chaîne complète de production, de la matière première aux produits finis (2).



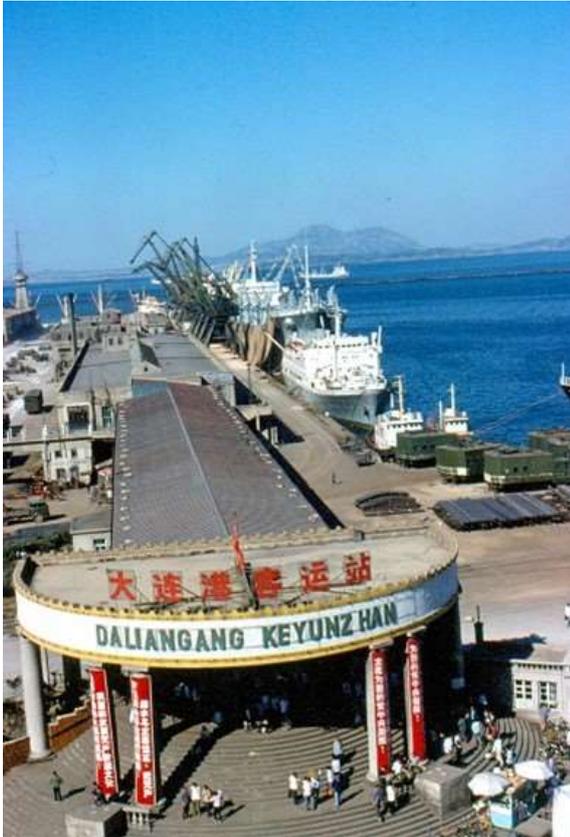
2 - Vue générale du complexe de Liaoyang depuis les collines environnantes

Le contrat prévoit l'envoi sur site de 500 techniciens et ingénieurs européens qui forment avec leurs famille une communauté logée dans un hôtel à l'écart de la population locale avec laquelle les contacts sont réduits au minimum (3).



3 - Face sud de l'hôtel de Liaoyang vu des champs alentours

C'est le plus gros contrat du type FOB « Free On Board » (franco à bord), jamais conclu par la France en Chine (4).



4 - port de Dalian Déchargement du matériel au port de Dalian, sur la Mer Jaune à plus de 300 km au sud de Liaoyang

Deux facteurs ont contribué au succès de la technique française qui depuis deux ans se heurtait aux offres allemandes, italiennes et anglaises : la compétitivité des prix offerts par Technip et Speichim et l'intérêt porté par la Chine à la technologie française. Peut-être aussi, les bons rapports politiques que la France entretient avec la RPC. Le président de Technip, M. Célérier montre volontiers à ses visiteurs l'exemplaire original du contrat où l'on trouve une clause inhabituelle : « tout différend sera réglé par des discussions amicales entre les deux parties ».

Mais, à la date de la signature du contrat, la stabilité politique du pays n'est pas établie. Deux lignes politiques s'affrontent au sein du Parti communiste chinois et une question se pose : qui va l'emporter entre le clan des réformateurs incarné par Zhou Enlai, l'un des plus fidèles compagnons de route de Mao, et la ligne radicale de gauche incarnée par Jiang Qing, la femme de Mao ?

2. Luttres internes dans le Parti

Zhou Enlai est connu comme le principal architecte de la politique étrangère du pays depuis les années 1950. Son image de réformateur remonte à son programme des « *Quatre modernisations* » exposé pour la première fois en 1964 et réaffirmé en 1975 à l'heure où le chantier de Liaoyang est déjà bel et bien lancé.

Son programme, favorable à l'introduction des techniques occidentales en Chine, prône la modernisation de l'agriculture, de l'industrie, de la défense nationale, des sciences et des techniques avec une prévision de réalisation avant la fin du siècle.

Face aux réformateurs, l'aile radicale du Parti rejette en bloc le programme des « *Quatre modernisations* » au prétexte qu'il contribue à la restauration du capitalisme en Chine. Mao lui, ne tranche pas et comme souvent se tient en embuscade prêt à sortir ses griffes à la première incartade des uns ou des autres.

Le complexe de Liaoyang se retrouve au cœur de la lutte féroce qui s'engage entre les deux clans. Pour les radicaux le choix même de la province du Liaoning pour l'implantation du complexe est en soi une victoire. Fortement représentés par Mao Yuanxin le neveu de Mao, les radicaux y exercent leur influence. Pendant la construction, ils rejettent l'intervention du pouvoir central et dirigent leurs critiques sur Deng Xiaoping, un réformateur qui succède à Zhou Enlai après la mort de ce dernier le 8 janvier 1976. Au nom du sacro-saint mantra maoïste « *compter sur ses propres forces* », les radicaux s'opposent aux techniques étrangères importées et se retranchent derrière les principes d'indépendance et d'autonomie.

On peut lire dans « *Le Quotidien du Peuple* » du 8 septembre 1976, journal national le plus lu de Chine aux mains des radicaux :

« ... le comité du Parti pour la province du Liaoning a mobilisé les masses sans aucune réserve..., ce qui lui a permis de faire ce que jugeait impossible la bourgeoisie des pays étrangers, à découvrir et à corriger ce qui était mal conçu sur les plans. Selon le plan initial des étrangers, le bassin de prééparation des eaux usées devait avoir des fondations surdimensionnées en béton armé, en prévention d'un flottement éventuel sous l'effet des nappes phréatiques. Mais les ouvriers trouvaient ça irrationnel. Alors ils ont creusé un puits à l'emplacement même du bassin pour observer le niveau des nappes d'eau souterraines tout en se renseignant auprès des vieux paysans sur l'évolution de la montée des eaux dans le passé... ».

Le journal conclut son article en glorifiant les bénéfices substantiels apportés par l'implication des « masses ». En contestant la base de calcul de nos experts, les radicaux cherchaient à instrumentaliser un sujet local afin de le monter en épingle au niveau national pour justifier ainsi leur rejet des techniques étrangères. En même temps, ils entendaient affirmer l'autonomie décisionnelle de la province du Liaoning face à l'autorité du pouvoir central.

Tout allait devenir alors sujets de contestations entraînant des conflits qui affectèrent l'avancement du chantier et altérèrent la qualité des relations entre les

deux parties. La partie chinoise usant à l'envie de méthodes procédurières et tatillonnes, entraînant d'interminables réunions sensées devoir aboutir à des compromis.

Il convient toutefois de mettre au crédit des Chinois quelques initiatives techniques que nous n'avons cependant pas encouragées, comme le placement sous serre du bassin de rétention permettant le coulage du béton en plein grand froid hivernal ou encore l'équipement au sol des colonnes avant leur levage.

3. L'année du Dragon

1976, l'année du dragon, va se présenter comme la pire des années que la Chine n'a jamais connue depuis sa fondation en 1949.

Tout d'abord, la mort de Zhou Enlai le 8 janvier, déclenche une guerre de succession entre Deng Xiaoping, le dauphin naturel de Zhou, au poste de Premier ministre et le clan des radicaux qui espère bien placer l'un des leurs à ce poste. Mais, à la surprise générale, Mao alors déjà bien malade tranche dans le vif et nomme Hua Guofeng, un illustre inconnu du grand public, au poste de Premier ministre par intérim.

Ce dernier mène en effet sans grand bruit une carrière de cadre provincial depuis la fin de la guerre sino-japonaise. Il rencontre Mao pour la première fois à Changsha, capitale provinciale du Hunan, en 1955, et lui fait bonne impression. C'est dans cette province natale de Mao que Hua va acquérir l'expérience politique et administrative qui lui permettra d'aspirer aux plus hautes fonctions de l'Etat. Après être sorti indemne des épreuves du Grand Bond en avant (1958-1961) et avoir été tiré des griffes des garde rouges par Zhou Enlai pendant la Révolution culturelle (1967), Hua est propulsé à Pékin en 1971 sous l'œil bienveillant de Mao, son mentor.

Le 4 avril 1976, à l'occasion de la fête des morts un rassemblement populaire monstre et spontanée, jamais



5 - Hommage grandiose rendu à Zhou Enlai
place Tian'anmen à Pékin.

En arrière-plan le monument aux héros du peuple ceint de
couronnes mortuaires
(Photo David Zweig)

réalisé en Chine, se déploie sur la place Tian'anmen à Pékin pour commémorer l'ancien Premier ministre. Des centaines de milliers de pékinois venus de tous les coins de la capitale et des environs se massent devant le monument aux héros du peuple pour rendre hommage à Zhou Enlai disparu 3 mois plus tôt et dont le souvenir avait trop vite disparu de la presse officielle contrôlée par ses adversaires politiques (5). Les radicaux persuadent en peu de temps Mao de l'implication personnelle de Deng Xiaoping dans l'organisation de ce rassemblement qu'ils qualifient de « contre-révolutionnaire ». Hua Guofeng tergiverse, mais finit par céder sous la pression des radicaux qui le poussent à réprimer les manifestants. Mao rassuré confirme Hua au poste de Premier ministre et destitue Deng Xiaoping de toutes ses fonctions, à la grande satisfaction des radicaux.

Il m'a été rapporté qu'après ce tour de vis à gauche, les interprètes de Liaoyang peu enclins à commenter la version officielle, optèrent pour la langue de bois.

Puis vient le 28 juillet, le jour le plus terrible de l'année du dragon à marquer du fer rouge : le séisme le plus meurtrier du siècle raye quasiment de la carte la ville de Tangshan située à 150 km de Pékin. Totalement imprévue, la secousse, d'une magnitude 8 sur l'échelle de Richter, s'est produite en pleine nuit alors que la population estimée à un million d'habitants, dormait. Le bilan est terrible et s'élève à plusieurs centaines de milliers de morts. Ville industrielle et minière, on y décompte parmi les victimes, un grand nombre de gueules noires ensevelies dans les galeries effondrées. La vue du train (6), cinq mois après le séisme, n'est qu'un enchevêtrement de structures métalliques.



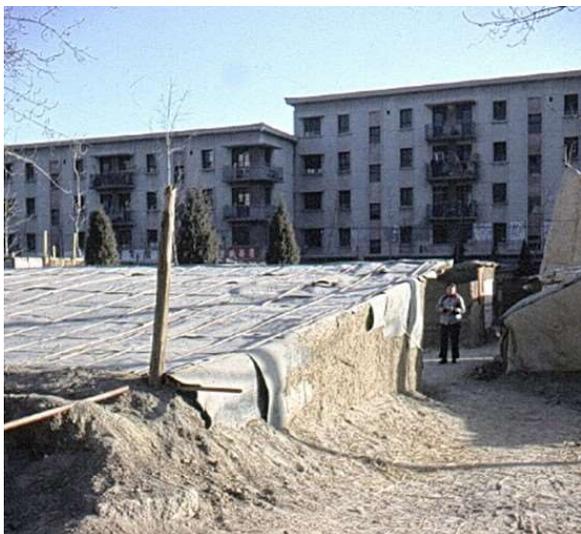
6 - Tangshan lors de l'arrêt du train à destination de Liaoyang
le 8 janvier 1977

Avec l'appui de l'armée populaire, Hua Guofeng prend la direction des secours, mais repousse l'aide étrangère. Le dogme maoïste « compter sur ses propres forces » est décidément tenace.

L'onde de choc s'est propagée jusqu'à Pékin où le séisme a fait plusieurs centaines de victimes. Par crainte des secousses secondaires, les Pékinois ont érigé des

abris de fortune aux pieds de leurs immeubles d'habitation.

Toujours en place lors de notre arrivée à Pékin le 5 janvier 1977, ils seront détruits par l'Armée quelques semaines plus tard (7). A plus de 600 kms de l'épicentre, Liaoyang est faiblement affectée par les secousses.



7 - Refuges temporaires érigés à Pékin après le séisme de Tangshan du 28 juillet 1976

Le 9 septembre 1976 clôt le cycle des catastrophes de l'année du dragon, avec la mort de Mao. Pressentie depuis plusieurs mois en Chine comme à l'étranger, elle tombe comme une chape de plomb sur le pays

Si la nouvelle entraîne des scènes d'hystérie sincères au sein d'une certaine jeunesse chinoise pleinement engagée dans la Révolution culturelle, elle suscite pour d'autres une forme de soulagement contenu.

Un des témoins, présent à Liaoyang ce jour-là raconte que les hauts parleurs du chantier diffusent en boucle la nouvelle et que la douleur sur les visages n'est pas feinte mais bien réelle.

La Chine est en deuil et le chantier marque une pause. Toutes les demandes de visas d'entrée sur le territoire sont suspendues. Ma famille et moi sommes concernés et, en attendant une prochaine opportunité, nous prenons notre mal en patience en suivant l'actualité dans les media.

La mort de Mao annonce pour le pays une période de grande incertitude. Elle constitue le dernier acte d'une unité de façade et de circonstances avant un règlement de compte qui s'annonce impitoyable pour sa succession.

Coup de théâtre : sous l'impulsion de Hua et de ses affidés, le clan des radicaux autrement appelé « La bande des quatre » est arrêté le 6 octobre 1976, sans effusion de sang. C'est un véritable coup d'Etat organisé dans le plus grand secret comme le décrit par le menu l'ouvrage de S. Malsagne. L'historien qualifie ce fait

d'armes comme le plus spectaculaire de la courte carrière politique de Hua : il « symbolise non seulement la fin de la Révolution culturelle, mais aussi le moment où s'ouvre une nouvelle page de l'histoire du pays depuis la victoire des communistes en 1949 ».

On peut en conclure pour l'essentiel que la chute de la « Bande des Quatre » traduit la défaite de la ligne « gauchiste » et consacre la victoire d'une ligne modérée, plus sensible au développement économique.

Ce renversement annoncé le 7 octobre est globalement bien accueilli par la population, fatiguée des convulsions de la Révolution culturelle dont elle ne voyait pas l'issue. A toutes fins utiles, la « Bande des Quatre » servira de bouc émissaire auquel le régime imputera tous les échecs enregistrés jusque-là.

A Pékin comme à Liaoyang les « murs de la démocratie » fleurissent de caricatures stigmatisant la « Bande des Quatre » (8).



Dès le lendemain, Hua est promu président du Comité central et de la Commission militaire centrale. Si l'on y ajoute sa fonction de Premier ministre, il cumule maintenant tous les titres que Mao lui-même n'a jamais occupés. Pourtant, Hua est un dirigeant aux pieds d'argile qui ne voit pas le rapport des forces s'inverser. En effet, l'arrestation de la « Bande des Quatre » profite aux partisans de Deng Xiaoping qui vont renouveler les rangs du Parti et ouvrir tranquillement la porte de son retour.

Le 9 octobre, le PCC annonce la construction à Pékin d'un mémorial gigantesque en l'honneur de Mao. Implanté dans l'axe Nord-Sud de la place Tian'anmen, il est à mettre à l'actif de la courte carrière de Hua Guofeng (9) (10). Sa décision d'embaumer Mao, prise

dans le plus grand secret, trahit la volonté de ce dernier qui demandait à être incinéré.



9 - Démarrage du chantier de construction du mausolée de Mao à Pékin - (photo prise le 6 janvier 1977)



10 Le mausolée achevé après 6 mois de travaux

4. Arrivée sur le sol Chinois

Après avoir suivi depuis la France les soubresauts de la politique chinoise, vint le moment de poser les pieds sur le tarmac gelé de l'ancien aéroport civil et militaire de Pékin-Nanyuan, le 5 janvier 1977 à midi.

Deux journées sont consacrées à visiter Pékin avant de prendre le train pour Liaoyang le 7 au soir.

Le 8, premier jour anniversaire de la mort de Zhou Enlai, nous sommes attendus sur le quai de Liaoyang par un comité d'accueil impressionnant, arborant en hommage à Zhou, qui un brassard noir, qui une rose blanche à la boutonnière. Comme à Pékin, l'unité vestimentaire tant dans les formes que les couleurs, ne manque pas de surprendre : gris, verts, bleus, kakis habillent nos hôtes à l'unisson.

Mais, cet hommage collectif est-il aussi spontané et unanime qu'il le laisse paraître ? La question se pose quand on sait que le Liaoning, bastion des radicaux, est

encore loin à cette heure d'avoir définitivement tourné la page de la « Bande des Quatre ». Si elles sont trompeuses, les apparences laissent toutefois augurer pour le visiteur un réel espoir du changement à venir dans les futures orientations politiques et économiques du pays.

Devant le retour prévisible de Deng Xiaoping au pouvoir, à l'instar de son défunt mentor, Hua entreprend de développer son culte de la personnalité. En avril, il fait publier le 5ème tome des œuvres de Mao présenté comme une victoire supplémentaire contre la « Bande des Quatre » et contre le « révisionnisme » (sic). Pour célébrer l'évènement, on défile le 14 avril dans les rues de Liaoyang et devant notre hôtel au son des cymbales et tambourins (11).



11 - Défilé du 14 avril 1977 à Liaoyang
Effigies de Mao et de Hua en-tête du convoi

Le 26 mai, l'ambassadeur de France en Chine, Claude Arnaud, se déplace à Liaoyang et réunit la communauté française dans la salle du restaurant de l'hôtel. Il déclare que « la présence simultanée de 173 personnes, est la plus forte concentration de français en Chine, depuis ce qu'il est convenu d'appeler la Libération ». Il ajoute que la tendance actuelle en Chine est très favorable à un rapprochement et une coopération économique avec l'Occident.

Le 7 juin, c'est le vice-ministre chinois de l'industrie légère, Wan Li, qui invite toute la communauté de Liaoyang à un banquet. Venu transmettre les directives du conseil des Affaires de l'Etat aux équipes dirigeantes chinoises du chantier, sa présence est censée donner une nouvelle impulsion à l'avancement des travaux de construction.

5. Le retour de Deng Xiaoping

Le 22 juillet, la réhabilitation officielle de Deng Xiaoping est annoncée à 20h à la télévision et à la radio chinoise. A cette occasion, le personnel de service aux étages de notre hôtel s'éclipse et se regroupe derrière les téléviseurs. L'effet du discours de Deng sur la

population est immédiat : le surlendemain dimanche, les petits métiers individuels et les marchés libres, jusque-là proscrits, investissent les rues et zones commerçantes de la ville et offrent à notre curiosité des biens de consommation jusqu'alors introuvables sur les rayons des magasins d'Etat.

Le retour de Deng sur la scène politique est largement couvert par la presse internationale et particulièrement par le journal *Le Monde* qui parvient à Liaoyang dans sa version hebdomadaire. Celle-ci, couvrant la période du 21 au 27 juillet 1977, est marquée du sceau de la censure, à savoir, la page 5 du journal est simplement supprimée au nom de l'article 15 du code des douanes de Shenyang portant sur l'entrée et la sortie des imprimés : « *les articles ou imprimés contraires à la politique, à l'économie, à la culture, à la moralité, à l'hygiène, sont confisqués* ». L'interdit ciblait une caricature de Deng Xiaoping illustrant l'article « *L'apothéose de M. Teng Hsiao-ping* », au prétexte qu'elle donnait à voir une image irrévérencieuse de l'homme qui venait tout juste d'être réhabilité.

Vivre au quotidien à Liaoyang c'est aussi subir une censure larvée multiforme, qui se manifeste par des refus non argumentés, par des non-dits ou par la langue de bois. Elle devient particulièrement intrusive quand elle pénètre par effraction notre intimité.

Je l'ai une nouvelle fois expérimenté en ouvrant un colis contenant les pages du catalogue Yvert et Tellier dédiées aux timbres de Chine : les effigies de Tchang Kaï-chek et de Lin Biao étaient grossièrement bariolées d'un trait rageur au feutre noir. Les collectionneurs chinois s'autocensuraient ainsi pour faire circuler en toute quiétude leurs timbres à l'effigie de dirigeants bannis !

Pour illustrer les non-dits de nos partenaires, je dois dire que c'est par le timbre que j'apprends que la pagode de Liaoyang dite



12 - Timbre du Mandchoukouo : « La pagode blanche » de Liaoyang

Mandchoukouo (1932-1945).

Pourquoi les autorités de Liaoyang ont-elles dissimulé à notre curiosité l'histoire ancienne et contemporaine de la province (13) ?



13 - Le temple de Guangyou à Liaoyang. Découvert dans Wikipédia après trois années de présence sur place ! Au fond à gauche, la silhouette de « la pagode blanche » (Photo Wikipédia)

Leurs silences sur l'occupation russe et japonaise résonnent avec les humiliations subies par le pays pendant plus d'un siècle. Les guerres de l'opium au XIX^{ème} siècle et les « *traités inégaux* » qui suivirent et qui accordaient aux pays occupants des droits d'extraterritorialité, sont des marqueurs qui ne s'effaceront pas de sitôt de la mémoire chinoise. Il suffit d'en juger par l'esprit de revanche des « *loups combattants* » incarné par les diplomates chinois chargés de contrer les critiques des démocraties occidentales, envers leur pays.

Le 9 septembre 1977, le premier jour anniversaire de la mort de Mao est un jour travaillé comme un autre à Liaoyang. Quelques meetings, brassards noirs et œillets blancs pour marquer le deuil, mais sans plus. J'ai observé ce jour-là les derniers envols d'hirondelles pour le sud.

Invité par le Président Hua Guofeng, le Premier ministre Raymond Barre fait une visite officielle en Chine du 19 au 24 janvier 1978. C'est le premier chef de gouvernement occidental à se rendre à Pékin après la mort de Mao.

Dès son arrivée, Barre est frappé par la pauvreté et le sous-développement de la Chine. Stéphane Malsagne note que Hua Guofeng reçoit Barre assez longuement, et qu'au cours de l'entretien « *Hua lui fait une impression médiocre...* ». Par contre, il [Barre] voit en Deng Xiaoping « *un homme de plus grande envergure, réaliste sur les problèmes de l'économie chinoise et soucieux de mettre en place un vrai partenariat entre la Chine et les pays européens.* »

Après ses entretiens à Pékin avec les dirigeants chinois, il [Barre] visite le complexe pétrochimique de Liaoyang... ».

Les « baroudeurs français de Mandchourie » retiendront plutôt de la venue de leur Premier ministre à Liaoyang, l'image d'un envoyé spécial, aux valises bondées de saucissons et de camemberts !

Le 9 septembre 1978, 2ème jour anniversaire de la mort du Grand timonier, aucun signe extérieur ne distingue cette journée d'un jour ordinaire. Le temps passe... et les regrets aussi. Fidèles à leur rendez-vous d'automne, les hirondelles sont parties vers le sud retrouver des températures plus clémentes.

6. L'avancement du chantier préoccupe

Devant les retards cumulés dans l'avancement du chantier, le Quotidien du Peuple du 20 novembre 1978 (désormais aux mains des « modérés » !), dresse un historique du chantier qui clarifie la visite de Wan Li à Liaoyang, le 7 juin 1977. Le journal rappelle que dès juin 1977 le comité du Parti a organisé des sessions de reprises en mains des équipes chinoises de construction pour les inviter « à critiquer les fausses théories de la « Bande des Quatre ». Elles sont depuis encouragées « à se former auprès des experts étrangers... à améliorer les relations d'amitié avec les amis étrangers... à faire en sorte que les horaires de travail coïncident avec ceux de leurs homologues, etc, etc... ».

Force est cependant de constater que la productivité n'est toujours pas au rendez-vous et que la page des radicaux n'est pas complètement tournée en 1978. Pour preuve, plusieurs groupes « contre-révolutionnaires » sont officiellement exécutés le 1er avril.

Autre témoignage, ce petit mot manuscrit en chinois glissé dans le courrier d'un expatrié et intitulé : « Nous demandons pourquoi ? ». On peut y lire ce court extrait : « Qui donc ne sait-il pas que Jiang Qing est la femme de Mao, la personne qui lui était le plus proche par sa vie. Si depuis longtemps Jiang Qing complotait, comment se fait-il alors que cet esprit si vigilant, le camarade Hua ne l'ait pas dénoncé à Mao ? Pourquoi a-t-il fallu qu'il attende la mort de Mao pour frapper un grand coup ».

Cette voie de communication consistant à glisser des petits messages de contestation dans le courrier des expatriés n'est pas la première. Elle avait déjà alerté la direction chinoise de chantier qui, après en avoir eu vent, exigea de notre représentant leur destruction illico et d'en proscrire la reproduction et la circulation.

Fin 1978, la chasse à la « Bande des Quatre » touche à sa fin et l'avancement du chantier approche les deux années de retard... Toutes les tentatives chinoises de relancer la motivation en attribuant des primes au

mérite échouent dans la mesure où, pour ne décevoir personne, elles sont distribuées à tout le monde.

Il est vrai que le vécu au quotidien montre toujours un grand nombre de travailleurs chinois inactifs et des cadres qui hésitent à agir par peur d'une nouvelle campagne politique.

J'ai personnellement été le témoin d'une scène de rébellion dans un atelier de maintenance regroupant une dizaine de manœuvres chinois totalement « désœuvrés ». Un jeune ouvrier qualifié, qui m'avait été affecté pour la réparation de la robinetterie se démenait comme un diable pour rendre possible, l'impossible. Alors que j'avais fait savoir ma satisfaction pour le travail qu'il accomplissait, le jour de la distribution des primes ce dernier est « étrangement oublié » alors que ses partenaires d'atelier sont récompensés. Devant cette injustice caractérisée et sous l'effet immédiat de la colère, dans un geste rageur, il projette sa tasse de thé contre le mur de l'atelier et me marque tout net son refus de poursuivre notre collaboration. Qu'allait-il advenir de cet insoumis ?

Cette question me préoccupa et mes démarches faites auprès de mes homologues pour le tirer d'affaire, ne donnèrent aucun résultat immédiat. Le dénouement fut apporté quelques mois plus tard après que le ministre chinois des Finances décida au début de l'année 1979 d'encourager l'émulation en instituant cette fois des primes de fin d'année aux travailleurs les plus méritants. Il décida en outre de réviser à la baisse les salaires des ouvriers peu productifs ou incompetents.

Me rendant quelques semaines plus tard dans un autre atelier de maintenance j'allais fortuitement retrouver mon ex-collaborateur chinois infortuné. Nommé responsable de la formation des jeunes apprentis en mécanique, il était chargé ce jour-là de mesurer leur niveau de qualification par un examen de passage ! Son honneur était sauf et ses compétences reconnues ! J'étais soulagé par cette fin heureuse qui marquait une rupture avec l'idéologie maoïste proclamant qu'il fallait mieux être « rouge qu'expert ».

J'étais cependant loin d'imaginer que le changement qui s'opérait alors, amorcerait une transformation durable de la politique économique chinoise qui allait faire son chemin et propulser la Chine au 2ème rang mondial des puissances économiques.

L'année 1979 ouvrait la Chine aux investissements étrangers avec la création de quatre zones économiques spéciales (ZES) dont l'une des plus dynamiques Shenzhen se situe sur la rivièrre des Perles en bordure de Hong-Kong.

Mais, dans la vie de tous les jours le démarrage économique ne se fait pas sentir et les Chinois sont toujours soumis à l'usage des coupons de rationnement, même pour l'achat d'une céréale de base comme le riz. Si notre vie à Liaoyang n'en n'a pas vraiment souffert,

nous n'échappions pas non plus aux coupons de rationnement, notamment pour l'achat de cotonnades.



14 - Coupons valables pour l'achat de cotonnades à Liaoyang (1979)

A gauche : valable pour une longueur de 2 pieds (0,66 m)
A droite : valable pour 1,6 cm de tissus (sic !)

Notre méconnaissance de la langue et l'opacité entretenue par le régime, nous ont tenu à distance des intrigues politiques fomentées à Pékin. Nous en avons vécu les effets sans jamais vraiment les comprendre.

Puissent ces quelques lignes raviver d'autres souvenirs à celles et ceux qui ont vécu cette période historique.

Pour conclure cette belle et riche histoire communautaire, Liaoyang fut jumelée avec la ville de Cergy-Pontoise le 13 mai 1986, sous l'impulsion de Michel Fournier l'un des premiers arrivants à Liaoyang qui vécut le lancement du chantier en qualité d'inspecteur. C'était avant la terrible année du dragon !

J-P Malsagne

- (Inspecteur / Responsable de la gestion du matériel banalisé du chantier)

Sources :

- Journal de l'auteur
- Biographie de Hua Guofeng par Stéphane Malsagne : « Avec toi au pouvoir, je suis tranquille », 480 pages, 2022, éditions Les Indes Savantes (16)
[L'ouvrage intègre quelques photos prises à Liaoyang]



16

La fin de l'année 1979, annonçait notre retour en France et le démarrage des premières unités du complexe (15).

Illustrations : de l'auteur sauf indications contraires



15 - Pot de départ de Liaoyang décembre 1979
De gauche à droite : Y. Lebras, M. Guétard, Brousse, G. Voisin, Mme Guétard, JP Malsagne

Les timbres de Chine des « années Liaoyang »

Un vent de folie !

Je ne saurais terminer mon propos sans évoquer le vent de folie qui souffle sur les émissions philatéliques chinoises couvrant la période des « années Liaoyang » et plus particulièrement celles de la fin des années 1970 et du début des années 1980 !

J'invite celles et ceux qui affranchissaient depuis Liaoyang leurs échanges épistolaires, à consulter le site philatélique américain :

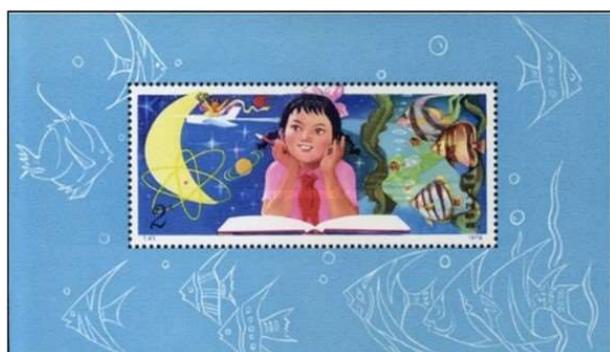
<https://www.stampworld.com/fr/maps/China.-Peoples-Rep./>

Quelle surprise de découvrir l'incroyable envolée des timbres et « blocs feuillets¹ » de ces années chinoises ! Petit aperçu : le bloc feuillet « *Galloping horses* » (17) de 1978, acheté pour quelques dizaines de centimes de l'époque est estimé aujourd'hui 400 \$ à l'état neuf et 175 \$ oblitéré.



17 - Bloc feuillet de 5 yuans « Galloping horses » (1978)

Mieux encore, le bloc feuillet « *Study of Science from childhood* » (18) de 1979 dont la valeur explose à 1200 \$ à l'état neuf, se négocie 600 \$ à l'état oblitéré !



18 - Bloc feuillet de 2 yuans
« Study of Science from childhood » (1979)

Que dire alors du petit timbre rouge à 8 fens, émis en 1980 pour l'année du singe (en plein démarrage des unités de Liaoyang). Tiré à 5 millions d'exemplaires, il est estimé aujourd'hui 600 \$ à l'état neuf (19) et 250 \$ à l'état oblitéré !



19 - Timbre de 8 fens de l'année du singe (1980)

Je me suis débarrassé avant l'heure de toutes ces belles images qui m'auraient pourtant assuré un petit complément de retraite.

Nul n'est prophète...

J-P Malsagne - Ex-fondateur / Ex-secrétaire de « La Philatélie Chinoise » (association toujours active).

Sources :
- StampWorld

¹ Petit feuillet sur lequel sont imprimés un ou plusieurs timbres, dentelés ou non, et dont les marges

peuvent porter des inscriptions. Leur valeur faciale permettait d'affranchir nos colis postaux.

RUBRIQUE RETRO-NOSTALGIE

L'EFFET DE SERRE

Claudine DUCLUZEAU

1. Eunice Newton Foote ?

Depuis quelques temps, on parle beaucoup du changement climatique, parfois à tort et à travers, diriez-vous peut être?

Le changement climatique est un fait connu depuis fort longtemps. Dès 1856, une jeune femme américaine de 37 ans, scientifique méconnue, avait fait des expériences sur l'effet de serre et identifié pour la première fois le rôle du CO₂ dans le réchauffement de la Terre. Malheureusement, ses découvertes ont été attribuées à d'autres.



Eunice Newton Foote

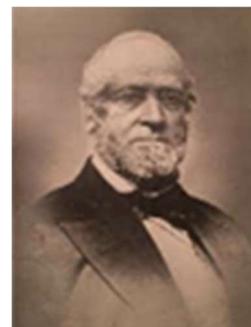
Cette jeune femme s'appelait EUNICE NEWTON FOOTE. La connaissez-vous ou avez-vous déjà entendu parler d'elle ? Non certainement ! Et pourtant ... elle a changé fondamentalement la science du climat.

Petite femme au visage ovale, aux cheveux brun foncé et aux yeux gris-bleu. Scientifique, inventrice et militante des droits des femmes. Totalement oubliée ou méconnue. Elle était en 1848 l'une des signataires de la première convention des droits des femmes à se dérouler sur le sol des Etats-Unis, la Convention de Seneca Falls.

Eunice Newton Foote est née en 1819 dans une famille d'agriculteurs du Connecticut à Goshen. Elle avait six sœurs et cinq frères. Elle bénéficia d'une bonne éducation à New York au Troy Female Seminary où elle eut la chance de suivre des enseignements scientifiques, ce qui était très rare pour les femmes de cette époque.

Les femmes savantes étaient bien peu prises au sérieux. Elles étaient légalement considérées inférieures aux hommes, sans droit de vote, droits de propriété limités et peu d'accès à l'enseignement supérieur.

En 1841, elle épouse Elisha Foote, juge spécialisé dans le droit des brevets et mathématicien amateur. Ils partagent tous les deux le goût de la science. Ils auront deux filles, Mary et Augusta.



Elisha Foote

2. Les Recherches de Eunice Newton Foote

On the Heat in the Sun's Rays.

ART. XXXI.—*Circumstances affecting the Heat of the Sun's Rays;*
by EUNICE FOOTE.

(Read before the American Association, August 23d, 1856.)

MY investigations have had for their object to determine the different circumstances that affect the thermal action of the rays of light that proceed from the sun.

Several results have been obtained.

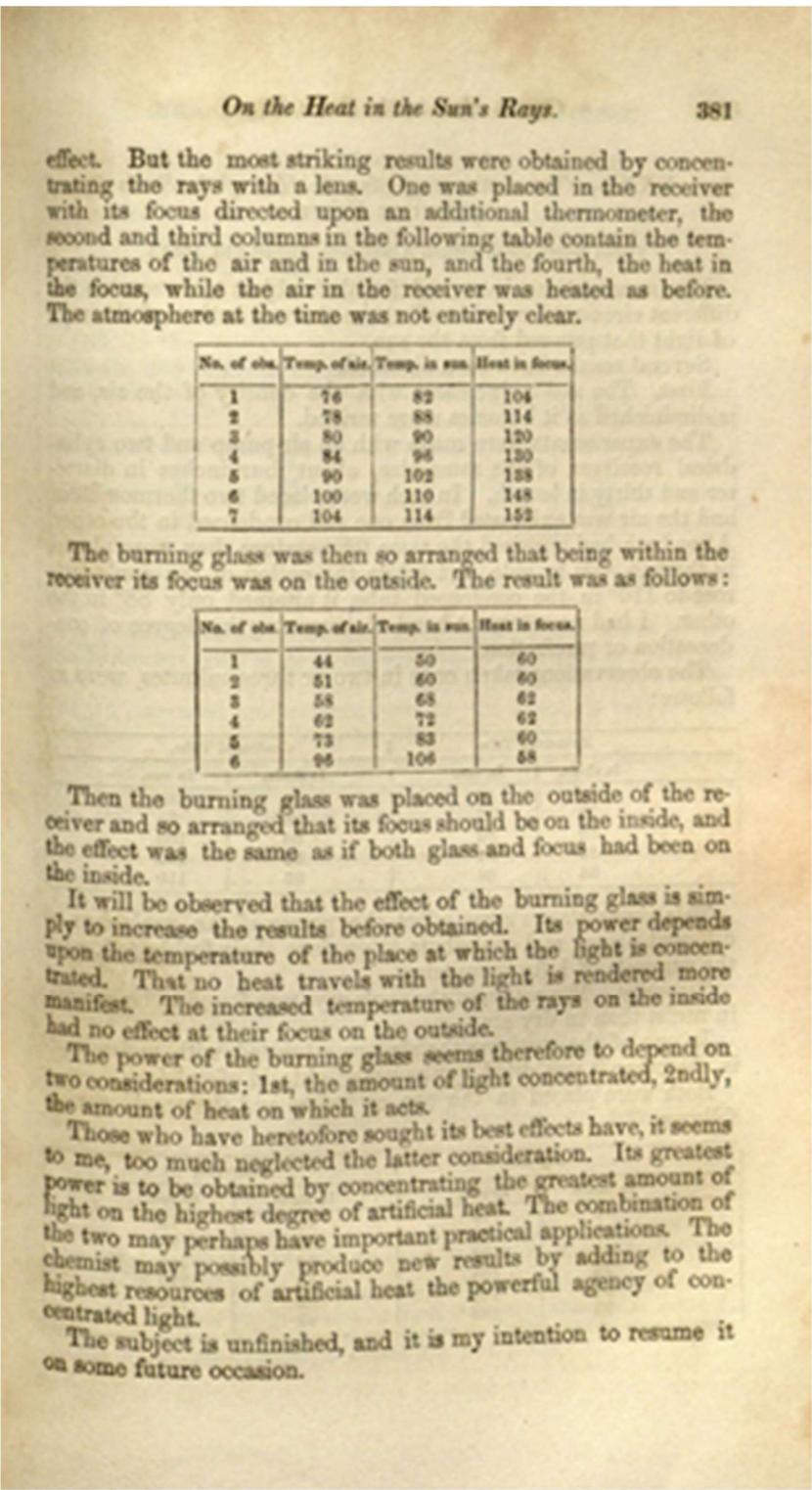
En se servant d'une pompe à air, de 2 cylindres en verre et de 4 thermomètres à mercure, remplis de différents gaz, successivement de l'air humide, du CO₂ et de l'hydrogène, elle a montré que placés en plein soleil, ceux remplis de CO₂ capturaient le plus de chaleur.

Source : *The New-York Times*

Eunice Newton Foote a émis la théorie suivante : "L'air humide devient plus chaud que l'air sec, mais surtout le dioxyde de carbone piégé dans le cylindre, devient plus chaud et met bien plus de temps à refroidir que les autres gaz lorsqu'il cesse d'être exposé au soleil." et elle conclut "Une atmosphère de CO2 donnerait à notre Terre une température plus élevée."

Parce qu'en tant que femme, elle n'a pas le droit de présenter son article auprès de l'Association américaine pour l'avancement des sciences, celui-ci sera présenté par le Professeur Joseph Henry lors de la réunion annuelle. La préface qu'il rédige est la suivante "La science n'a pas de pays, ni de sexe. La sphère de la femme embrasse non seulement le beau et l'utile, mais le vrai". L'article ne sera pas inclus dans les actes de la conférence et les travaux d'Eunice resteront dans les recoins de l'histoire scientifique

L'unique copie sera publiée dans l'American Journal of Science and Arts en novembre 1856, un article intitulé "Circonstances affectant la chaleur des rayons du soleil".



3. Vite Usurpée et Oubliée

Trois ans plus tard, un certain John Tyndall, scientifique irlandais, sera largement crédité de la découverte de l'effet de serre. Ses travaux font l'objet de plusieurs publications en 1859.

Eunice Newton Foote a également travaillé sur l'excitation électrique des gaz (publication en 1857) et elle déposa en 1860 un brevet concernant "le remplissage des semelles des chaussures et des bottes".

Ses travaux sont principalement ignorés par la communauté scientifique. Comme toutes les femmes à l'époque, elle était contrainte d'effectuer ses recherches en amateur.

Sa fille Mary deviendra une active militante sociale comme sa mère, et écrivain. Elle épousera un sénateur du Missouri.

Sa deuxième fille, Augusta, sera naturaliste et écrivain également. Elles auront chacune trois enfants.

Elisha Foote est décédé en 1883 à St Louis (Missouri) chez sa fille Mary et Eunice en 1888 à Lenox (Massachusetts).

Ce n'est qu'en 2019 dans un article publié par la Royal Society de Londres, qu'un historien américain, Roland Jackson, se pose la question si Tyndall avait eu connaissance ou non des travaux d'Eunice Newton Foote.

Le fait est que la circulation des idées au milieu du XIXème siècle, n'était pas très bonne entre les Etats-Unis et l'Europe.

Un avis non partagé par John Perlin, chercheur à l'université de Santa Barbara en Californie et auteur d'une biographie d'Eunice Newton. Selon lui Tyndall, misogynne et ambitieux, se serait certainement inspiré des travaux d'Eunice, sans la mentionner. Il en veut pour preuve que John Tyndall a été l'un des éditeurs du *British Philosophical Magazine* qui a publié de nombreux articles déjà parus dans l'*American Journal of Science and Arts*.

Dans la revue américaine, l'article d'Eunice avait été publié aux côtés d'un article rédigé par son mari, Elisha. La revue britannique quant à elle, a publié l'article d'Elishamais pas celui d'Eunice. John Tyndall a-t-il plagié le travail d'Eunice ? Chercheur reconnu, il avait accès à un matériel bien plus efficace, lui permettant de présenter des résultats plus avancés que ceux d'Eunice Newton Foote.

4. Enfin reconnue ?

Il aura fallu attendre 155 ans pour que les scientifiques entendent parler d'Eunice Newton Foote. C'est tout de même curieux.

En 2010, Ray Sorensen, un géologue pétrolier à la retraite était tombé par le plus grand des hasards sur des travaux d'Eunice qui y décrivait en détail les expériences qu'elle avait menées.

Pour lui, ces découvertes étaient révolutionnaires pour l'époque. Il avait trouvé des exemplaires de *l'Annual Scientific Discovery* de David A. Wells et décidé de les collectionner. C'est en lisant le volume de 1857 qu'il est tombé sur Eunice Newton Foote.

En janvier 2011, il publie ses découvertes dans la revue *AAPG Search and Discovery* en tant que chercheur indépendant. "J'ai eu plus de réponses à cela que tout ce que je n'ai jamais écrit", a-t-il déclaré.

En 2020, les recherches d'Eunice Newton Foote ont enfin été publiquement présentées et reconnues par l'*American Association for the Advancement of Science (AAAS)* ...une amorce.



Elle a enfin droit à la reconnaissance qu'elle mérite. Mieux vaut tard que jamais.

Eunice N. Foote

Le Coin des Artistes

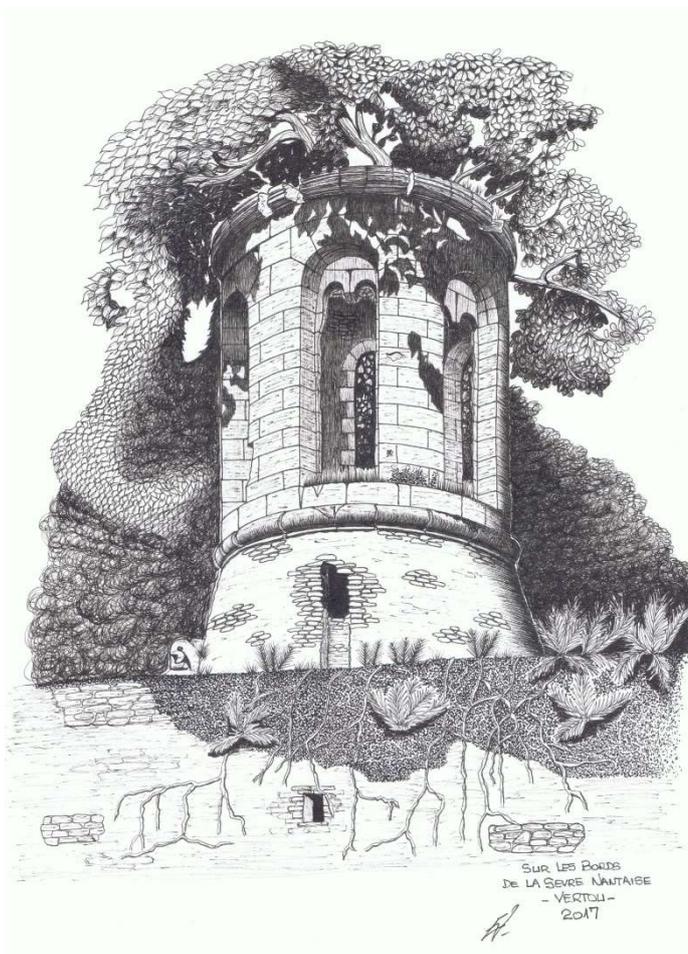
LES BORDS DE LA SÈVRE (Loire Atlantique)

Découvrez les bords de la Sèvre Nantaise par une randonnée pédestre ou en vélo ou en bateau entre Nantes et Cholet. Cette belle rivière au caractère tumultueux serpente dans une vallée encaissée du bocage. En raison des blocs de granit qui parsèment son lit, elle est parfois nommée « *Sèvre aux menhirs roulants* ».

Après avoir permis de nombreuses activités industrielles ou artisanales grâce à l'exploitation de sa force motrice, elle offre maintenant un cadre idéal aux activités de pleine nature. Les anciens moulins sont parfois devenus des lieux d'accueil

touristique, gîtes et chambres hôtes, pour le plus grand plaisir des touristes car le long de ses berges verdoyantes sont aménagés des sentiers pour la pratique des randonnées VTT, randonnées pédestres (GR Pays), randonnées équestres. L'architecture italienne Clissonaise est également présente en Anjou avec les moulins et les habitations en bord de Sèvre Nantaise. A découvrir aussi le site du Moulin de la Roche avec son passage vers la Vendée. Ce circuit est une portion du GR de Pays Sèvre et Maine qui vous emmène vers Torfou et Clisson.

Plusieurs aires de pique-nique vous accueilleront pour un déjeuner champêtre au bord de l'eau. La pêche est praticable en de nombreux endroits dont 3 pontons aménagés pour les personnes à mobilité réduite (Gazeau, Romaine et le port à St Hilaire).



Dessin d'Eric VILLEMEN

Pour profiter des charmes de la navigation, laissez-vous tenter par la pratique du canoë-kayak, à Gazeau, en version balade avec la location d'embarcations pendant la période estivale ou en compétition.

Dans les coteaux de Fleuriais, un site de blocs a été aménagé par l'association locale Roc et Bloc Sèvre pour pratiquer l'escalade en surplomb de la rivière.

Découvrez une équitation de loisirs dans un cadre verdoyant.

La tour dessinée par Eric se situe sur le sentier à mi-chemin entre le lieu-dit La Chaussée aux Moines au pied de Vertou et Pont Rousseau/Pirmil à Nantes.



Quelles que soient vos préférences vous aurez toujours plaisir à venir découvrir les charmes de la Sèvre.

CHRONIQUES DE VOYAGES – ORCHID, Malaisie

Eric VILLEMEN

THE MALAYSIAN CHRONICLE

Editeur/Rédacteur : ERIC



n° 03



Bonjour, Comme promis voici un aperçu de ce que propose Dame Nature dans ces contrées tropicales humides. Vous allez en prendre plein les yeux ;-)

Me voilà parti pour un nouveau week-end à *Kuala* mais il va falloir que je m'adapte, non pas au climat mais au fait qu'adepte des vieilles pierres j'ai tout



faux, car à part le béton de la fin du 20^{ème} début 21^{ème} il n'y a pas grand-chose. J'ai quand même découvert par hasard ce qui ressemble à un porche avec une date gravée, 1895 (1), mais je suis dans l'incapacité de vous dire ce que c'est, il n'apparaît nulle part et pas de plaque !



commence son ascension et très vite je me retrouve cerné par la végétation luxuriante, digne des forêts tropicales (3) mais en plein cœur de la ville. Il faut dire que les flancs de cette colline, entièrement vouée à l'écosystème tropical, *Deer Park*, *Bird Park* et *Butterfly Park*, dominant *Perdana Botanical Garden* et son lac. Oups !

J'allais oublier *Orchid Garden*, le but de ma visite dont j'ai fait allusion dans la chronique 2, situé aussi sur cette colline.

Mais cela se mérite ! En plus de la montée il faut avoir l'œil aux aguets et surveiller les « habitants » pas toujours très accueillants



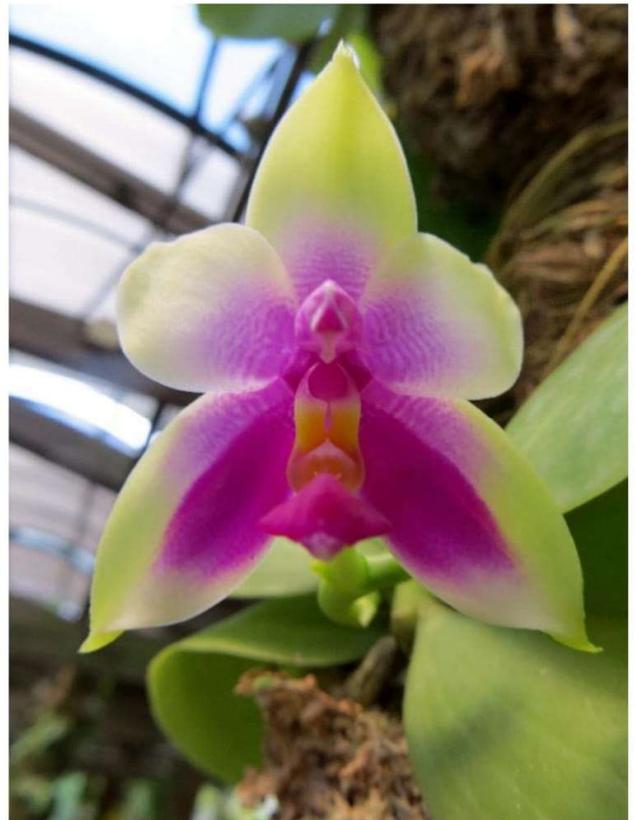
(4) surtout si vous grignotez quelque chose car là ils peuvent se montrer très agressifs.

Après tous ces efforts, une haie d'orchidées multicolores vous accueille et vous récompense pour votre ténacité !!! (5)

Les pages qui vont suivre seront sans légende n'étant pas botaniste !









Vous en conviendrez, cela pouvait se passer de commentaires. C'est un vrai festival de couleurs, de formes et de motifs et, en regardant plus précisément le cœur de certaines fleurs, on a même



l'impression de voir des petits personnages tout droit sortis de contes. Non non je n'ai pas fumé, d'ailleurs ici on ne rigole pas avec ces substances, le risque est même très gros, la peine capitale eh oui !!



Ainsi se termine ce 3^{ème} épisode, je vous dis à très bientôt pour un autre volet de la péninsule malaisienne.

A+ le 25/06/2015 ERIC

LOISIRS

Huguette LIVERNAULT

Nous avons le plaisir de vous proposer dans le cadre de la commission loisirs, des billets non datés valables pour toute la durée des expositions temporaires, suivantes :

FRIDA KAHLO, AU-DELÀ des APPARENCES

du 15 septembre 2022 au 5 mars 2023

PALAIS GALLIERA - 10, Avenue Pierre 1er de Serbie - 75116 PARIS

Métro Léna ou Alma Marceau

Ouverture du mardi au dimanche de 10 h à 18h

Nocturne jeudi et vendredi jusqu'à 21 h

Au prix de 11 €



Le Palais Galliera célèbre Frida Kahlo (6 juillet 1907-13 juillet 1954), l'une des artistes les plus reconnues et influentes du XXe siècle. Loin des clichés qui entourent sa personnalité, l'exposition Frida Kahlo, au-delà des apparences propose aux visiteurs d'entrer dans l'intimité de l'artiste, et de comprendre comment elle s'est construite une identité à travers la manière de se présenter et de se représenter.

Pour la première fois en France et en étroite collaboration avec le Museo Frida Kahlo, l'exposition rassemble plus de 200 objets provenant de la Casa Azul, la maison où Frida est née et a grandi : vêtements, correspondances, accessoires, cosmétiques, médicaments, prothèses médicales... Ces effets personnels ont été mis sous scellés au décès de l'artiste, en 1954, par son mari le peintre muraliste mexicain Diego Rivera,

et ont été redécouverts cinquante ans plus tard, en 2004. Cette précieuse collection - comprenant des robes traditionnelles Tehuana, des colliers précolombiens que Frida collectionnait, des exemplaires de corsets et de prothèses peints à la main... - est présentée, avec des films et photographies de l'artiste, pour constituer un récit visuel de sa vie hors-normes.

Dans un parcours à la fois biographique et thématique, le Palais Galliera met en lumière le passage de l'artiste à Paris et ses relations avec le groupe des Surréalistes.

La visite se prolonge avec une exposition-capsule, présentée du 15 septembre au 31 décembre 2022, qui aborde l'influence de l'artiste sur la mode contemporaine et la façon dont elle demeure, encore de nos jours, une icône et une source d'inspiration pour les designers, parmi lesquels Alexander McQueen, Jean Paul Gaultier, Karl Lagerfeld pour CHANEL, Riccardo Tisci pour Givenchy, Maria Grazia Chiuri pour Dior ou Rei Kawakubo pour Comme des Garçons.

WALTER SICKERT, PEINDRE et TRANSGRESSER

du 14 octobre 2022 au 29 janvier 2023

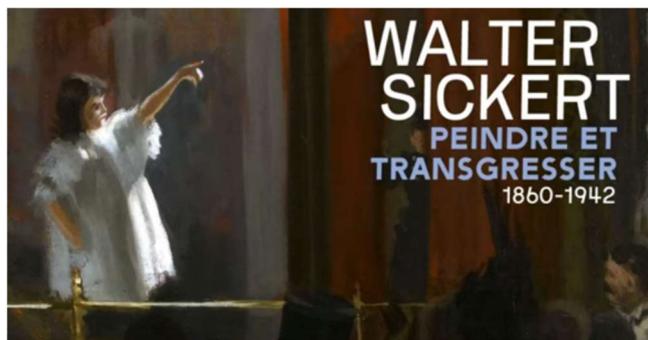
PETIT PALAIS - Avenue Winston Churchill - 75008 PARIS

Métro Champs-Élysées Clémenceau

Ouverture tous les jours de 10 h à 18h

Nocturne vendredi et samedi jusqu'à 19 h - fermé le lundi

Au prix de 11 €



Le Petit Palais présente, pour la première fois en France, une grande rétrospective dédiée au peintre anglais Walter Sickert (1860-1942) conçue en partenariat avec la Tate Britain. Cet artiste résolument moderne, aux sujets énigmatiques et souvent déstabilisants, est peu présent dans les collections françaises. Pourtant, Sickert tisse des liens artistiques et amicaux avec de nombreux artistes français et importe en Angleterre une manière de peindre très influencée par ses séjours parisiens. Cette exposition est l'occasion de (re)découvrir cet artiste si singulier qui eut un impact décisif sur la peinture figurative anglaise, notamment sur Lucian Freud.

Très provocateur, dans le contexte d'un art académique anglais relativement corseté, Walter Sickert peint des sujets alors jugés trop audacieux comme des scènes de music-hall ou, plus tard, des nus désérotisés, présentés de manière prosaïque dans des intérieurs pauvres de Camden Town. Ses choix de couleurs aussi virtuoses qu'étranges, hérités de son apprentissage auprès de Whistler, ainsi que ses cadrages déroutants frappent ses contemporains.

À partir de 1890, il voyage de plus en plus régulièrement à Paris et à Dieppe jusqu'à s'installer de 1898 à 1905 dans la station balnéaire dont il peint de nombreuses vues. Il est alors très influencé par la scène artistique française et devient un proche d'Edgar Degas, Jacques-Émile Blanche, Pierre Bonnard, Claude Monet ou encore Camille Pissarro.

De retour à Londres en 1905, il débute sa série des « modern conversation pieces » qui détourne les scènes de genre classique et traditionnel de la peinture anglaise en des tableaux ambigus, menaçants voire sordides dont le plus célèbre exemple est celui de la série des « meurtres de Camden Town ».

À la fin de sa carrière, durant l'entre-deux-guerres, Sickert innove en détournant et transposant en peinture des images de presse, processus largement repris à partir des années 1950 par des artistes comme Andy Warhol.

OSKAR KOKOSCHKA

du 23 Septembre 2022 au 12 Février 2023

Musée d'Art Moderne - 11 Avenue Président Wilson - 75016
PARIS

Métro Alma Marceau

Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h 00

nocturne le jeudi jusqu'à 21h30 – fermé le lundi – le 1er
Janvier 2023

Au prix de 11 €



ROSA BONHEUR (1822 -1899)

du 18 octobre 2022 au 15 janvier 2023

Musée d'Orsay - 1 rue de la Légion - 75007
PARIS

Métro Solférino

Ouvert tous les jours de 9 h 30 à 18 h 00

nocturne le jeudi jusqu'à 21 h 45 – fermé le
lundi

Au prix de 16 €

Pour mémoire, nous avons le plaisir de vous proposer des billets coupe file valables deux ans pour tous les musées de la Ville de Paris, selon liste ci-après Ce billet est valable pour toutes les expositions temporaires au prix de 9 €.

- **Musée d'art moderne** de la ville de Paris – 11 av. du Président Wilson 75016 Paris
- **Maison Balzac**- 47 rue Raynouard 75016 Paris
- **Musée Bourdelle** – 18 rue Antoine Bourdelle 75015 Paris
- **Musée Carnavalet** 23 Rue de Sévigné, 75003 Paris
- **Musée Cernuschi – Musée des arts de l'Asie** – 7 avenue Velasquez 75008 Paris
- **Musée Cognacq-Jay** – 8 rue Elzévir 75003 Paris
- **Palais Galliera – Musée de la Mode** - 10 avenue Pierre 1^{er} de Serbie 75116 Paris
- **Musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris/Musée Jean Moulin** 23 allée de la 2^{ème} D.B. Jardin Atlantique 75015 PARIS
- **Maison de Victor Hugo** – 6 place des Vosges 75004 Paris
- **Musée de la Vie Romantique** – 16 rue Chaptal 75009 Paris
- **Musée Zadkine** – 100 bis rue d'Assas 75006 Paris



Merci de bien vouloir m'indiquer vos demandes par courriel : huguettelivernault@orange.fr,

et ensuite m'adresser une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse,

et du règlement par chèque à l'ordre de :

ARTP

Huguette Livernault -

101 Rue Haxo 75020 – PARIS

FLASH BACK DE NOS VISITES/EXPOSITIONS/FLANERIES et PROGRAMME 2023 EN COMPAGNIE DE NOTRE CONFERENCIERE

Sylvie SCHVARTSMAN

1. Flash-back sur notre RDV de septembre – L'art des jardins à Boulogne



Nous avons commencé notre rentrée culturelle avec une visite des Jardins Albert Kahn. Installé à Boulogne-sur-Seine à partir de 1892, Albert Kahn acquiert pendant 30 ans des parcelles près de sa villa. Il constitue ainsi une propriété de 4,2 hectares, où se côtoient plusieurs types de jardins selon le principe du parc à scènes théorisé par le paysagiste Édouard André.

Nous avons ainsi découvert La forêt vosgienne, Le jardin français et le verger-roseraie, Le jardin anglais, La forêt bleue et le marais,... Ce fut un beau voyage à travers le monde, différents pays ou régions de France...qui nous laisse un souvenir très coloré avec un rayon de soleil sur la fin de notre parcours !

2. Flash-back sur notre RDV d'octobre – Exposition "Miroir du monde - Les chefs d'œuvre du cabinet d'art de Dresde" au musée du Luxembourg

Cette exposition, accessible jusqu'au 15 janvier 2023, réunit une centaine d'œuvres et objets exceptionnels collectés entre le XVIe et le XVIIIe siècle par les puissants Princes électeurs de Saxe.

Composée d'objets d'art, d'instruments et de livres scientifiques, de matériaux naturels et d'objets ethnographiques, la « Kunstammer » ou « cabinet d'art » fut la première collection d'Europe à ouvrir ses portes au grand public qui la considérait comme un lieu de savoir et d'éducation.



3. Flash-back sur notre RDV novembre – Le musée national Auguste Rodin



Que dire ? Nous avons (re) découvert des chefs-d'œuvre et des documents qui témoignent de la richesse et de la diversité des collections du musée Rodin, créé en 1919 à l'initiative du sculpteur lui-même.

Au cœur d'un jardin à la française, les collections du plus grand sculpteur français sont présentées dans un hôtel particulier du 18e siècle. La beauté du lieu et des œuvres en fait un lieu d'une rare harmonie.

Le musée Rodin est l'un des musées les plus visités de Paris. Perçu comme un havre de paix au cœur de la capitale, vous direz bientôt : « le musée Rodin, mon musée préféré ».

Je tiens sincèrement encore une fois à remercier tous les participants, anciens et nouveaux, de l'ARTP, de l'ARSGT et autres sphères... pour leur soutien chaleureux et leur intérêt : Annick, Sylviane, Jacqueline, Annie, Marie-Françoise et son mari, Iris et Michel, Martine, Bernard, Jean Michel et sa femme Anne Marie, Michel et sa femme Nadine, Gérard et sa femme Sylvie...

4. Looking forward en 2023 ?

Alors, à vos agendas ! Voici le programme pour le premier semestre 2023 concocté avec notre conférencière

- Jeudi 26 janvier 14h45 : **Musée Cluny**.
- Jeudi 16 février 11h15 : "**Visite de l'Opéra Garnier**"
- Lundi 20 mars après-midi : **Café/gouter littéraire** sur le thème « Le Train bleu et la belle époque »
- Jeudi 6 avril 10h45 : **Musée Nissim de Camondo**
- Mardi 16 mai : **Exposition Manet/Degas**. Réservation en cours. Sous réserve de créneaux disponibles ce jour là
- Mardi 6 juin : **Musée de la vie romantique**. Réservation en cours. Sous réserve de créneaux disponibles ce jour là

Les visites ou balades durent environ 1h30 et tous les adhérents, famille et amis sont les bienvenus. Je vous remercie de me contacter directement pour vos participations/ réservations via

sylvieschvartsman@gmail.com

Je vous répondrai en vous donnant toutes les informations sur le RDV – lieu et tarifs (réservation, entrée musée/exposition et prestation de la conférencière (tarif unique : 12 euros par personne).

Enfin, nous souhaitons développer d'autres nouvelles activités culturelles.

Aussi, une sortie sera organisée à **Versailles** au cours du mois de juin sur le thème « **Les petits appartements Louis XV Louis XVI** ». A l'étude également : **Château Vaux le Vicomte, Giverny, ou la Piscine de Roubaix**.

D'autres nouvelles prestations pourraient également voir le jour : outre le Café littéraire déjà proposé en février au Train Bleu, **un Atelier œnologique pourrait être organisé une fois par mois**, ainsi que **la visite de Rungis** avec un chef étoilé pour mars/avril.

Je reviendrai bien entendu vers vous pour vous informer de ces nouvelles activités.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année ...avant d'avoir le plaisir de vous revoir en 2023 !

Sylvie

NÉCROLOGIE



Swadesh Paul AHUJA

Nous avons appris le décès de **Swadesh Paul AHUJA** le 9 septembre 22 à St Cloud à l'âge de 87 ans suite à un an de maladie. Après une carrière en Inde, il fut un Directeur de Projet à Technip très apprécié.

Il était adhérent à notre association.

"C'est durant l'été 1969 dans les locaux de Technip à Rueil-Mailmaison que j'ai connu Swadesh Paul Ahuja. Il était là comme résident client pour le contrat de la raffinerie d'Haldia en Inde. Et moi, stagiaire en 2ème année d'ingénieur, je travaillais avec Jean-Claude Marion le Directeur du Projet. Le Dr Ahuja, qui était sorti de l'ENSPM en 1962, avait retrouvé Rueil-Mailmaison.

Il a rejoint ensuite Technip où il a œuvré au projet. C'était le spécialiste des contrats Mobil. Mais il a été Directeur de projet pour bien d'autres clients.

J'ai travaillé avec lui sur le contrat ROSS pour Petromin en Arabie Saoudite. Un contrat en joint-venture avec ESIA (un GIE entre Technip et SGN) et avec ELF (actionnaire de Technip) en tant que sous-traitant. Il s'agissait de l'informatisation des 3 raffineries domestiques du Royaume. Un contrat de services informatiques, une nouveauté pour Technip, que Paul, c'est ainsi qu'on le prénommait, sut mener à bien.

J'ai passé 2 ans en Arabie comme Directeur résident avec de fréquentes visites de Paul pour épauler l'équipe sur place. Et il m'a remplacé sur site pour finir les réceptions des programmes. Un contrat pas facile, mais en existe-t-il, où son origine indienne aurait dû classer parmi les TCN, entendez-par-là Third Country National, et donc le dévaloriser aux yeux du client saoudien. Son titre de Docteur, sa prestance et son intelligence surent surmonter ce qui aurait pu être un handicap. Et en fait ce fut un avantage car mon homologue, le Dr Ramaswamy, était de nationalité indienne.

Paul était d'une intelligence vive sous un calme olympien. Il comprenait vite mais parfois une approche orientale des conduites à tenir pouvait dérouter."

Jean-François SOURBIER

"Je suis peiné d'apprendre le décès de Swadesh Ahuja. J'ai travaillé avec lui en tant que directeur de projet sur plusieurs propositions et un bout de projet.

C'était quelqu'un de remarquable, qui avait une vision globale et stratégique sur les sujets. Il n'y avait pas besoin de lui expliquer dans les détails pour qu'il comprenne. Il délégait et faisait confiance.

Il avait également une haute idée de sa position ce qui bloquait certaines personnes, bien qu'il fût très courtois."

Philippe ROBIN

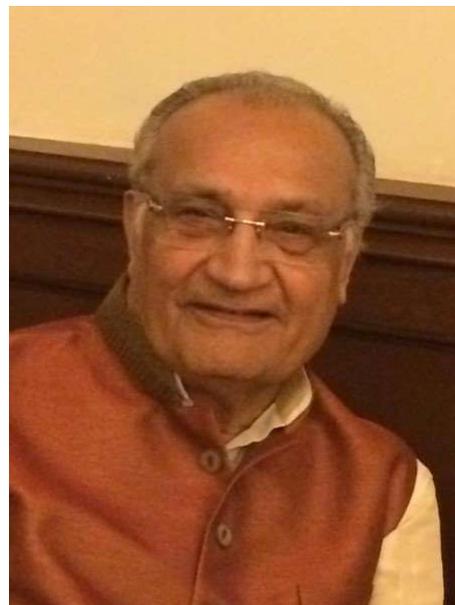
"Triste nouvelle. Encore une figure de Technip qui a disparu. Ayant travaillé avec lui à Londres dans le cadre du premier projet LNG de Bonny, j'en garde un très bon souvenir.

En effet il faisait confiance à ses collaborateurs et leur donnait une réelle autonomie de décision une fois que la stratégie était présentée, expliquée et finalement acceptée.

Son rôle de Deputy Project Director au sein de la JV TSKJ était loin d'être simple mais son sens de la diplomatie et son focus sur l'essentiel ont permis d'éviter les crises internes et d'apaiser les rivalités, voire de résoudre les conflits.

C'est vrai qu'il avait une haute idée de sa position et appréciait qu'on lui donne son titre de Docteur S Ahuja en réunion officielle. "

Jean-Michel GAY



"J'ai connu Swadesh presque dès mon arrivée à Technip.

Professionnel très dévoué et sincère, il était très enthousiaste, très pro actif. Cela faisait de lui un professionnel accompli de management de projet.

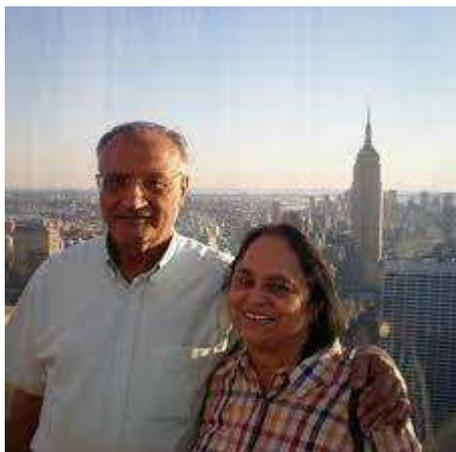
Il était en outre dévoué à sa famille à laquelle il donnait le meilleur car il aimait toutes les petites choses que la vie nous offre. Il partageait aussi une passion pour le golf dans tous les lieux où il se trouvait et qui le rendait joyeux.

Avec le temps nous devinrent des amis très proches et partagions des soirées où nous échangeons des points de vue et des confidences personnelles.

Malgré sa maladie irréversible, il garda la volonté de se battre et resta optimiste de manière pragmatique jusqu'à l'issue finale, trait de caractère qu'il montra tout au long de sa vie.

Je souhaite à son âme une douce mutation pour son prochain voyage."

PK SINGH



Durant les années 1968-1972, Swadesh travaillait à Technip comme consultant pour IOC (Indian Oil Cy) et ceci dans le cadre pour l'appel d'offre pour la raffinerie d'Haldia.

A cette époque, j'ai fait sa connaissance par une invitation à fêter le nouvel an avec nos épouses respectives.

Au début des années 1980, nous nous sommes retrouvés en proposition sur Al Jubail à Los Angeles où il m'a fait connaître la diaspora indienne de San Francisco avec laquelle il était en contact.

Ensuite j'ai eu la possibilité de collaborer avec lui sur les projets MMS et ROSS pour l'informatisation de l'industrie pétrolière en Arabie Saoudite ainsi que sur le projet Joaquin au Venezuela.

Avec Swadesh, j'ai eu la possibilité de pouvoir combiner des contraintes familiales d'un handicap lourd avec une vie professionnelle adaptée chez Technip ; ce dont, je lui reste très reconnaissant.

Depuis ma retraite quelque peu avancée de Technip, on maintenait des relations régulières et ceci jusqu'à la maladie de son épouse. Il l'a accompagnée jusqu'à la fin avec l'aide de sa fille Nicki et ceci alors qu'il devait lutter lui-même contre une tumeur toujours très grave (selon Curie) et à laquelle il a pu résister très exceptionnellement durant 2 ans.

A son contact, j'ai énormément appris dans la conduite des relations humaines du personnel indien et arabe et ceci restait essentiel dans la réussite de ce type de projet.

Conformément à leurs vœux, son épouse et lui-même ont été incinérés et leurs cendres dispersées au large des Côtes Nord-Est des Etats Unis.

J'adresse mes plus sincères condoléances à toute la famille et plus particulièrement à sa fille résidant en France.

Guy BRETAUDEAU



Michel BAEZA

Nous avons appris le décès de **Michel BAEZA** le 29 août 2022 à Epône (78) à l'âge de 74 ans. Ancien du service des ASP (Appareil Sous Pression).

"Beaucoup se souviendront de Michel Baeza, l'«homme au chapeau», puisqu'il portait volontiers son feutre vert de chasseur à l'intérieur des bureaux et à la cantine

Michel nous a quitté le 29 août 2022 à Epône (78) à l'âge de 74 ans. Originaire de la région de Montauban, il avait rejoint Technip en août 1980 au service ASP où il restera jusqu'à son départ en retraite en mars 2009, soit après 28 années.

Vrai technicien formé à la planche à dessin, Michel a eu un peu de mal à passer le cap de la digitalisation. On se rappelle d'une altercation avec sa souris d'ordinateur.

Personnage haut en couleurs, il avait toujours des anecdotes à raconter, souvent le mettant en scène dans des situations aussi cocasses qu'improbables.

Grand bricoleur, il s'est occupé pendant de nombreuses années de la section Bricolage du CE.

D'un abord facile et jovial, il dispensait gentillesse et bienveillance et donnait le sentiment que quelques soient les circonstances, vous pouvez compter sur lui et que sa porte vous serait toujours ouverte.

C'est assurément ce dont nous garderons en mémoire."



Etienne SOUTIF

"C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Michel. Nos pensées vont à sa famille.
J'ai rencontré Michel au service Appareils sous Pression où il était à l'époque dessinateur projeteur. Nous avons travaillé ensemble sur des projets comme Donges, Grandpuit, et Al Jubail.
Je garde le souvenir d'un collègue compétent et disponible.
Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches. "

Daniel GELAS

"J'ai appris le décès de Michel. Je le savais malade et nous communiquions par téléphone. Puis, plus rien, et il refusait les visites. Dommage !
Michel travaillait au service ASP.
Il aimait la chasse, la pêche. Ce fut un camarade à la section Bricolage du CE de TP.
Au revoir Michel.
Sincères condoléances à sa fille, son fils et à sa famille."

Joseph CAER



Henri BUSSERY

Henri BUSSERY est décédé le lundi 3 octobre 2022 à l'hôpital de Nice. Ses obsèques ont eu lieu vendredi 7 octobre à la cathédrale de Vence.

Que ceux qui l'ont connu nous adressent leur hommage que nous publierons dans notre prochain bulletin de liaison ainsi que sur le présent site internet de notre association. Vous pouvez également témoigner vos condoléances et amitiés à la famille d'Henri, son fils Pascal nous a transmis son adresse de courrier électronique, pour que vous puissiez vous exprimer : pascal.bussery@orange.fr



Natalia / Natacha DIAITH

Notre collègue **Natalia DIAITH** est décédée à la suite d'une très longue maladie qu'elle a affrontée avec beaucoup de courage.
Voir notre hommage page 4 du présent TU.

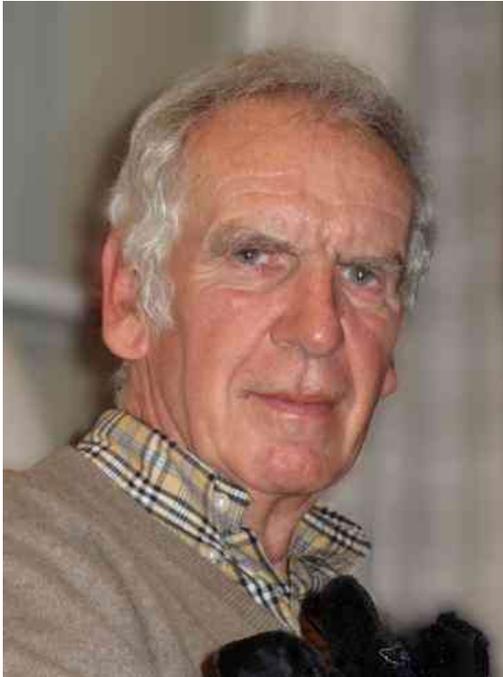


Georges DUMAS

Georges DUMAS est décédé à 74 ans paisiblement à son domicile des suites d'une longue maladie.

Il avait dirigé l'offshore de Technip Géoproduction Kuala Lumpur jusqu'en 2005 puis le bureau de Djakarta en 2006 lorsqu'il dut rentrer en France pour soigner sa maladie.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 30 août à 15:00 h en l'église de St Genis Laval (69230).



"Chers amis,

J'ai le grand regret de vous faire part de la triste nouvelle du décès de notre ami Georges Dumas dont j'ai été informé par son épouse Dominique. Même si Georges avait dû cesser son activité professionnelle pour raison de santé à leur retour de Malaisie en 2006, son souvenir était resté très vif parmi ses collègues.

Car on le retrouvait, travailleur infatigable, sur pratiquement tous les projets qui ont participé, en si peu d'années, à créer la réputation de Technip d'abord, puis de TPG dans le domaine, entièrement nouveau pour nous, des projets offshore. On peut citer, entre autres Petroland aux Pays Bas, Zakum à Abu Dhabi, avec une mention particulière pour une première mondiale : le relevage simultané des plateformes du champ d'Ekofisk pour Phillips Petroleum, en mer du Nord, et certainement d'autres affectations qui m'échappent...

Puis Georges est parti en Malaisie, à Kuala-Lumpur avec sa famille en 1989 pour participer au démarrage de TPGM créée à l'initiative de Bernard Di Tullio et de Georges Kramer avec le remarquable succès que l'on sait pendant 16 ans !

Mais tout cela ne serait rien sans les qualités humaines dont Georges faisait preuve à toute occasion parmi lesquelles je retiendrais avant tout sa bienveillance, son extrême tolérance, la manière d'accepter les

autres comme ils sont et de les respecter, une qualité dont bien d'autres découlent tout naturellement.

Enfin je dois aborder les deux questions restées sans réponse pendant toutes ces années : Premièrement, comment, avec une vie aussi pleine, pouvait-on encore réussir à jouer au bridge à haut niveau ? Je n'en sais rien, mais je ne joue pas, c'est normal ! Deuxièmement, comment, avec une vie aussi pleine, pouvait-on jouer au golf à ce niveau ? Là, j'y joue, je crois m'y connaître un peu, mais je ne comprends pas plus !

En ces circonstances pénibles, je voudrais me faire le porte-parole de tous les amis de Georges pour assurer Dominique, son épouse, ses deux filles Charlotte et Julie et toute sa famille que toutes nos pensées vont vers elles."

Jacques LE GOFF

"Merci à Jacques de nous avoir fait part de cette nouvelle. Bien sûr nous sommes très tristes, Georges était une personne assez exceptionnelle, comme l'a rappelé Jacques, on peut ajouter par son humilité ; mais on doit penser aux souffrances qu'il a enduré aussi, sans ne se plaindre ni en parler, et donc à une délivrance.

On s'était croisé un matin à la descente d'un train à la défense, il ne travaillait plus, marchait avec peine, et m'avait juste répondu "je vais chez le médecin", avec cette façon unique qu'il avait d'articuler ses phrases, indépendamment de sa maladie; j'ai toujours admiré son courage, son acceptation du mal qu'il savait inguérissable.

Merci de transmettre mes condoléances à sa famille.

Amitiés

PS: pour ta question sur le golf Jacques : on était à KL, et pour aller déjeuner on traversait une rue en 2 temps. Sur le trottoir du milieu, alors qu'on attendait au feu, Georges se penchait (tenant un club virtuel) et faisait un mouvement comme un "putting", et ceci chaque fois. Un exemple à méditer ?"

Denis TURNER

"Oui c'est une triste nouvelle en cette fin d'été.

J'ai toujours eu plaisir à rencontrer Georges à Paris et à Kuala-Lumpur, et à préparer avec lui nombre de propositions. C'était un travailleur acharné, très compétent, mais aussi un excellent golfeur et un bridgeur de haut niveau (classé « Première série Trèfle » ...) !

Toutes mes condoléances à sa famille."

Louis PLOYART

"Je suis resté bien discret ces derniers temps mais là il me faut sortir de mon confinement béarnais. Superbes éloges funèbres, Jacques, qui résumant bien qui était Georges.

Mais peut être tu ne le sais pas mais Georges a été aussi footballeur : arrière central à Centrale ! Par la suite il fut plutôt avant central dans tous les projets auxquels il a participé.

Si l'on veut définir quelqu'un de brillant sans aucun doute il était de ceux- là.

Je présente mes très sincères condoléances à son épouse Dominique (née Rouvillois :ce nom rappellera quelques souvenirs à certains anciens de TP),ainsi qu'à ses filles Charlotte et Julie et à sa famille."

Jean-Claude GEAY

"Bien triste nouvelle. Tout est dit dans ton message, Jacques, et dans vos messages.

Extrême gentillesse, calme et redoutable efficacité. C'est le souvenir que j'ai de Georges.

Toutes mes condoléances à son épouse, ses enfants et à sa famille "

Yves PIHIN

"Bien triste nouvelle, j'avais surtout connu Georges, ce gros travailleur, calme et compétent, à Kuala ou il savait redressé bien des situations.

Pensées pour sa famille. "

Jean-Hubert SIGRIST

"Bien triste nouvelle.

Très GRANDE Compétence, Toujours disponible, Gentillesse, tout ce qu'il faisait il le faisait à fond, une personne qu'il était agréable de rencontrer en toute occasion. Je me pose une question supplémentaire à celles de Jacques mais comment arrivait -il à faire et avec quel talent toutes ces activités qu'il touchait.

RIP Georges "

Jean-Luc BOISSET

"Georges a été un pionnier de l'offshore, j'ai participé avec lui au développement de Petroland comme nombreux d'entre-nous. Calme et compétence voilà ce que je retiens de Georges.

Mes sincères condoléances à sa famille. "

Bernardine LORNE

"Très triste nouvelle. Merci à Jacques d'avoir si bien résumé le parcours et les qualités d'une personnalité de TPG et TPGM, et surtout d'un ami.

Nos condoléances et nos pensées vont à sa famille. "

Daniel VIGNAUD

"Merci Jacques pour ton chaleureux et amical témoignage.

J'ai travaillé sur plusieurs propositions avec Georges. Quel calme olympien pendant les moments de stress. Je garde en mémoire sa grande bienveillance.

Mes pensées à son épouse et ses enfants."

Steve WOYNAR

"Jacques, Merci pour ce bel hommage rendu à Georges.

J'ai pu apprécier toutes ses qualités en travaillant chez Total sur la proposition et le début du contrat HIDRA ARA en 1987/1988.

Sincères condoléances à ses proches. "

Pascaline DUBOIS

"Bien triste nouvelle, je l'appréciais beaucoup."

Pierre-Armand THOMAS

"Tu as tout dit Jacques, Georges était apprécié de tous ... "

Michel DOUCET



Bernard GUITTON

Bernard GUITTON, ancien du Génie Civil, est décédé le 13 août 2022.

"Avec l'ARTP, j'ai appris la triste nouvelle concernant le décès de notre ami Bernard GUITTON. Il s'en est allé le 13 août 2022 à l'âge de 83 ans.

Il était très apprécié de ses collègues du Département Génie Civil. Bernard était principalement axé, professionnellement, sur le design Bâtiments.

C'était un plaisir de travailler avec ce très sympathique Pyrénéen qui adorait louer sa région tout en grillant une cigarette. Pour sa retraite Bernard avait regagné Biarritz et sa contrée favorite.

Nos pensées vont à son épouse Marie, à ses fils et belles-filles et à ses petits-enfants."

Jean-Marie TERNISIEN



Claude HONIAT

Nous avons été informés du décès de **Claude HONIAT** le 1er mars 2022 à Mennecy dans l'Essonne. Il était âgé de 77 ans.

Il avait été au Département B.E (tuyauterie), détaché en 1985 pour TPG à SFAX (SEREPT) Tunisie.

"Oui, c'était une forte personnalité ! Têtu, gueulard et qui aimait bien "la bouteille"..... mais au demeurant très serviable pour ses copains.

En fait, je ne l'ai côtoyé qu'en Tunisie et revu une fois ou deux quand j'étais avec Fouzia. Il a eu une vie un peu compliquée mais je ne me souviens plus.....Il a aussi travaillé dans le sud vers Fos.

Hélas, je suis incapable d'en dire plus car les années ont passé....."

Gérard SOUGEY / Roland VOLTO

"J'ai particulièrement connu Claude Honiat lors du projet COBO (plateforme offshore pour ELF Angola dont la fabrication avait lieu chez Eiffage à Fos sur Mer - sans doute la dernière fabriquée en France ...).

En dehors de ses qualités professionnelles c'était un personnage sympathique et truculent qui ne laissait personne indifférent.

Triste qu'il soit parti si tôt."

Michel DOUCET

"Nous avons appris le décès de Claude. Je l'ai connu à COCEI puis à Technip. Nous avons travaillé ensemble sur le contrat Petroland sur le yard à Rotterdam pour TPG.

Claude aimait les chantiers. Nous nous sommes retrouvés au Congo pour la raffinerie de Pointe Noire.

Claude était fidèle en amitié. Au revoir mon ami.

Sincères condoléances à son fils et sa famille"

Joseph CAER



Roland JACQUELIN

Nous avons été informés du décès de **Roland JACQUELIN** le 2 août 2022 à l'âge de 95 ans.

Il était un grand ancien de la Construction, il avait fait Chittagong en 1965/66 au Pakistan Oriental (Bangladesh actuel).

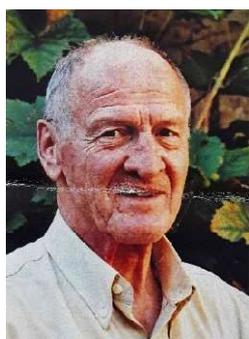
On retiendra de lui un "beau garçon" discret,... gentil, et surtout très compétent.

Souvenirs....."

Roland VOLTO



Dominique LESUR



Dominique LESUR est décédé à l'âge de 88 ans. La messe d'obsèques a eu lieu le jeudi 18 août à 10 h en l'église Saint Jeanne d'Arc à Versailles, suivie de l'inhumation au cimetière Notre-Dame.

Dominique Lesur fut un Directeur Commercial reconnu et apprécié qui contribua à l'essor du groupe Technip.

Il était membre de l'association des retraités de Technip et participait à nos réunions.

"J'apprends avec grande tristesse le décès de Dominique Lesur. Merci pour cette information que j'ai enregistrée avec une profonde émotion qui nous conduit, comme chaque fois, à un retour sur le passé.

Je vous remercie de bien vouloir m'associer aux condoléances à toute sa famille.
Merci au bureau. Cordialement"

Raymond GARNAUD

"Toute la carrière de Dominique Lesur se sera déroulée chez Technip. Il y sera rentré lorsque la société était encore un jeune enfant qui se cherchait, dont l'avenir pouvait paraître prometteur, quoique incertain. Il partit à la retraite lorsque la société était un des grands de l'ingénierie mondiale. Il a donc vécu et été un des acteurs et une figure de ce développement impressionnant, de cette diversification géographique et technique.

Dominique a été un responsable commercial à divers échelons, en charge des pays autres que la France et l'Europe, épaulé par une équipe de collaborateurs, puis responsable de l'ensemble de l'activité des ventes, comme directeur à la direction générale (ddg).

Dans les années 80 il a rejoint les finances pour s'occuper de la coordination et la rédaction d'accords spécifiques. Il a exercé ces fonctions délicates jusqu'à son départ.

Dans ses diverses fonctions, son sérieux et sa rigueur étaient appréciés de ses interlocuteurs très variés et nombreux. C'était une personne ouverte, accueillante et chaleureuse, gaie et optimiste, proche de ses collaborateurs.

Dominique Lesur a toute sa vie fait preuve d'un grand courage et d'un dévouement sans faille au service de Technip."



Cees de HEER, Jean DESEILLIGNY



"Chargé du développement et de l'implantation d'un service commercial international à l'exception de la zone France Europe dirigée par Georges Labrize, il a embauché une équipe de collaborateurs de formations diverses qui, par la suite, ont été appelés à occuper des fonctions importantes dans la Société au gré de ses transformations.

Exigeant vis-à-vis des membres de son équipe, il voulait que chacun soit capable de se remettre en question tous les jours, règle qui, disait-il, s'appliquait également à lui-même. Cette exigence l'amenait, en contrepartie et en tant qu'homme, à défendre l'un ou l'autre, dans un souci de protection, parfois à son propre détriment.

Excellent négociateur, il maîtrisait parfaitement l'importance du facteur temps dans les réunions de finalisation de contrats avec les clients en s'étendant le plus longtemps possible sur les questions faciles et en maniant la diversion en tant que de possible sur les questions plus épineuses.

Fidèle collaborateur de la Société où il est resté jusqu'à sa retraite, Dominique s'est toujours vu confier par la Direction Générale des missions difficiles et de confiance, souvent délicates, qu'il a mené à bien avec compétence, loyauté et abnégation."

Bruno de LAMBILLY

"J'apprends avec tristesse le décès de Dominique Lesur.

Travaillant au « commercial » chez ENSA, j'ai eu l'occasion de travailler avec Dominique, notamment sur le projet de raffinerie de Chittagong (Bangladesh) et j'avais apprécié ses compétences et son esprit d'équipe.

Je présente mes condoléances à sa famille et à ses amis."

Pierre COUROUCE

"C'est avec tristesse que j'apprends le décès de Dominique Lesur avec qui j'ai travaillé quelques années à Rueil et la Défense. Je garde de bons souvenirs de cette époque.
Toutes mes condoléances à sa famille. "

Jacqueline QUENEUDEC-HERAUD



Bernard TOIRON

Danièle, Vincent et Pascal TOIRON nous ont informé du décès de leur mari et père **Bernard TOIRON** le 19 septembre 2022.

La famille nous a transmis l'interview de Bernard ci-contre.

"C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Bernard, figure incontournable de la construction et membre de l'association.

Nous publierons dans notre prochain bulletin de liaison (TU121 à paraître en avril 2023) ainsi que sur le site internet de notre association les hommages que nous recevrons.

A son épouse Danièle, à ses enfants Vincent et Pascal, à sa famille et ses amis, j'adresse, au nom du bureau de l'ARTP, mes sincères condoléances et toute notre sympathie.

Bien à vous. "

Daniel BAILLY

L'INTERVIEW

Monsieur TOIRON, quel a été votre parcours professionnel chez TECHNIP ?

- Je suis entré au Département Construction de TECHNIP en 1969 à l'occasion de la construction de l'usine de liquéfaction de Skikda en Algérie. Après six mois au siège, je suis parti sur ce grand chantier où je suis resté deux ans et demi. Mes souvenirs principaux sont outre la taille et la technicité de ce projet, la découverte de la méthodologie et de la rigueur de l'ingénierie pétrolière.

- J'ai ensuite exercé des responsabilités sur différents chantiers en France et à l'étranger (URSS, Pologne). Après un passage dans l'établissement de Lyon (1978-1980) en tant que responsable de la Construction, je suis parti pour La Hague où j'ai exercé les fonctions de Directeur de la Construction des nouvelles installations de retraitement des combustibles irradiés (1980-1985). Depuis 1985, j'ai la responsabilité du Département Construction de La Défense.

Pouvez vous présenter rapidement le rôle du Département Construction ?

- Nous intervenons à deux niveaux : au niveau des propositions pour participer à l'élaboration des schémas de réalisation et à l'estimation des moyens et des méthodes à utiliser ; au niveau des contrats pour assurer le suivi de la supervision des travaux. Les aspects très importants de notre mission sont la mise en place ou l'amélioration des méthodes de management et de suivi



des chantiers, la rigueur dans le suivi des travaux et la collecte des informations de feed back qui sont une source essentielle de progrès.

Combien de personnes travaillent dans votre Département et quel est leur profil technique ?

- L'effectif du département est de 80 personnes, mais outre le personnel du Département, sont employés sur les chantiers des spécialistes des autres services de TECHNIP ainsi que du personnel extérieur. Les missions assurées couvrent la plupart des aspects de l'ingénierie : supervision qualité, gestion des coûts et des délais, gestion des marchés et du personnel déplacé, suivi des importations, etc. Les profils sont donc aussi variés que les missions à effectuer.

Quels sont les problèmes à résoudre sur site ?

- Un chantier, c'est chaque fois une installation nouvelle, un client

nouveau, souvent un type de contrat nouveau, des entreprises nouvelles. Sur chaque chantier, il faut résoudre :

- les problèmes logistiques (logements, nourriture, bases vie, bases entreprises),
- les problèmes techniques (gestion des coûts, des délais, de la qualité, de la sécurité).

Quelles sont les qualités et les motivations des gens de chantier ?

- Les deux caractéristiques principales des gens de chantier sont l'amour du métier et la disponibilité, les qualités requises par ce travail étant une bonne technicité, du pragmatisme, de la rigueur, de la ténacité et une bonne dose d'optimisme. Deux aspects motivent les gens de chantier: la confrontation avec des situations nouvelles et le contact avec des gens différents. Enfin, ce métier incite à des remises en question fréquentes et permet beaucoup d'initiatives.

Un mot pour conclure ?

- Ce qu'il me semble important de noter, c'est l'idée que le chantier est l'aboutissement de la chaîne de l'ingénierie. C'est un concentré de tous les problèmes qui peuvent se poser en ingénierie et c'est là que prend forme pour une bonne part, l'image de notre société. Enfin, c'est je crois, un lieu de passage souhaitable pour un certain nombre de jeunes techniciens et cadres de TECHNIP. Nous les attendons, ils seront bien accueillis.



L'association ARTP présente ses sincères condoléances et adresse sa sympathie aux familles et aux amis de tous nos anciens collègues décédés.

ARTP - MISE À JOUR DE L'ANNUAIRE DES ADHÉRENTS

MAJ - TU	Motif Radiation	Civ.	NOM	PRENOM	TELEPHONE	MOBILE	EMAIL	ADRESSE	CODE	VILLE
C4-Radiation	DECÉDÉ	M	AHUJA	SWADESH	01 47 48 50 36	06 78 96 00 33	ahujas@gmail.com	39 AVENUE DU STADE	92500	RUEIL MALMAISON
C4-Radiation	DÉFAUT CCTISATION	M	ALEXANDRE	CHRISTOPHE	06 12 73 25 73		adresse refusée alexandre.christophe04@orange.fr	L'ANTOUAS	04200	VAUMEILH
C4-Radiation	Courrier en Retour	M	BALAGUIER	JACQUES	01 39 54 34 68			RESIDENCE SOLFERINO 3 SQUARE BAINVILLE	78150	LE CHESNAY
C4-Radiation	DÉFAUT CCTISATION	Mme	BECKER	CATHERINE	06 13 51 15 46		beckercathy2910@gmail.com	1 RUE PIERRE BROSSOLLETTE	92400	COURBEVOIE
C4-Radiation	DÉFAUT CCTISATION	M	BEDNARSKI	RICARD	05 46 48 74 38			14 AVENUE DES ARGONAUTES	17110	ST GEORGES DE DIDONNE
01-Nouveau		M	BOISSET	JEAN-LUC		06 84 06 12 43	jeanluc.boisset@gmail.com	27 RUE DES GABILLONS	78290	CROISSY SUR SEINE
02-modification		M	CHERIFI	ALLEL		06 73 65 53 37	crissy45@gmail.com	18 BIS RUE DE VERDUN	76110	LE VESINET
02-modification		Mme	de BELLOVSKY	OLGA	01 47 88 93 90	06 61 43 00 12	olgaдебелловский@yahoo.fr	75 RUE DE NORMANDIE	92400	COURBEVOIE
C4-Radiation	DECÉDÉE	Mme	DIATH	NATALIA	01 47 30 22 38	06 12 94 39 56	diath@orange.fr	APPARTEMENT 37 16 RUE GUSTAVE EIFFEL	92110	CLICHY
02-modification		Mme	FABRIZI-GROS	MARIE-JOSIANE		06 10 11 38 71	marjos13@sfr.fr	189 ROJTE DE BEAUCHUZEL	38550	CHEYSSIEU
C4-Radiation	Courrier en Retour	Mme	FAYOS-VIDAL	EVE-MARIE	01 39 73 75 49		eve.fredrix@gmail.com	34 RUE SCHNAPPER	76100	ST GERMAIN EN LAYE
03-Démission		Mme	FREDERIK			06 73 55 78 66		154 RUE DE SAUSSURE	75017	PARIS
03-Démission		M	HADJI	THEODORE		06 15 14 12 90	theodore.hadj@wanadoo.fr	29 ALLEE DES CERISIERS	69210	ST PIERRE LA PALLUD
C4-Radiation	DECÉDÉ	M	KORKUT	MUNIB		06 85 06 45 42		10 NARATU	20235	ZATON CROATIE
01-Nouveau		Mme	LANGLOIS	CAROLINE		06 70 01 42 28	carolangelanglois@gmail.com	64 RUE DES FRAISETTES	91120	PALISEAU
02-modification		M	LAURENT	JEAN		06 99 51 21 79	jean28laurent@gmail.com	29 AVENUE DES FLEURS	18700	ALBIGNY SUR NERE
C4-Radiation	DÉFAUT CCTISATION	M	LESTREMAU	JEAN - LOUIS			jllestremau@orange.fr	9 RUE VILLEROIS MAREUIL	60000	BEAUNVAIS

ARTP - MISE À JOUR DE L'ANNUAIRE DES ADHÉRENTS

MAJ - TU	Motif Radiation	Civ.	NOM	PRENOM	TELEPHONE	MOBILE	EMAIL	ADRESSE	CODE	VILLE
02-modification		Mme	LESUR	NOELLE	01 39 55 52 35		lesur.noelle@orange.fr	62 B RUE ALBERT JOLY	78000	VERSAILLES
04-Radiation	DÉFAUT COTISATION	M	LUDAESCHER	JACQUES	01 39 62 17 67		ludaescher78600@aol.com	19 RUE DE LORRAINE	78600	MAISONS LAFFITTE
04-Radiation	DÉCÉDÉE	Mme	MARCILLAUD de GOURSAC	JACQUELINE	01 45 20 16 91			11 B BOULEVARD DELESSERT	75016	PARIS
02-modification		M	MOREL	BRUNO		07 87 95 26 44	bruno.morel@gmail.com	2 KEROYANT	56230	BERRIC
04-Radiation	DÉFAUT COTISATION	M	PERREAL	GEORGES		06 74 55 09 47		LE CRET	42520	ROISEY
01-Nouveau		M	POUILLOT	PATRICK		06 08 03 15 91	pouillotpatrick@orange.fr	42 RUE DE TOCQUEVILLE	75017	PARIS
02-modification		M	RAMPON	GERARD			gerard.rampon@gmail.com	469 RUE CENTRALE	69870	POULE LES ECHARMEAUX
02-modification		M	RODRIGUE	RENE	04 78 50 69 41	06 82 96 73 11	rene.rodrigue@free.fr	62 RUE HENRI BARBUSSE	69310	PIERRE BENITE
04-Radiation	DÉFAUT COTISATION	M	RUCHON	P'ERRE	02 96 33 37 29			32 RUE DU GENERAL DE GAULLE	22100	DINAN
02-modification		M	RCUX	P'ERRE	04 78 34 37 97	06 23 81 61 89	rcoux@hotmail.fr	7 ALLEE DES 4 VENTS	69160	TASSIN LA DEMI LUNE
02-modification		M	SOUGEY	GERARD	04 42 31 31 96	06 23 14 16 97	gerard.sougey@orange.fr	6 LOTISSEMENT DES AMANDIERS	13700	MARIGNANNE
04-Radiation	DÉCÉDÉ	M	SOURDON	JACQUES	04 68 35 05 98		jacques.sourdon@sfr.fr	13 ALLEE DES CAMELIAS	66000	PERPIGNAN
02-modification		M	SULLY	LOÏC-YVES		06 60 78 95 13	lsully@free.fr	LA CORDERIE 1 RUE DU PRE NEUF	22170	PLELO
02-modification		M	TOIRON	Mme	04 67 86 20 66	06 73 40 94 39	bernardtoiron@sfr.fr	5 RUE BAUDIN	34000	MONTPELLIER
04-Radiation	DÉFAUT COTISATION	M	VATIER	MICHEL	01 47 51 76 83			14 RUE D'ESTIENNE D'ORVES	92500	RUEIL MALMAISON
01-Nouveau		Mme	ZYCK	DAN ELE		06 77 52 99 92	daniela.zyck@orange.fr	17 BIS RUE CREVEL DUVAL	92500	RUEIL MALMAISON

LE TRAIT D'UNION N° 120



Coucher de soleil en automne sur un lac en Seine et Marne – novembre 2022.

Association des Retraités de Technip

a.rtp@external.technipenergies.com

www.artchnip.org